

● ● LES ATELIERS INTERNATIONAUX
DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE
CERGY-PONTOISE - ILE DE FRANCE

le journal

23^e session

Rencontre internationale
de Maîtrise d'œuvre Urbaine

Aménagement et identité
d'un territoire métropolitain
de haute compétitivité scientifique
Le Plateau de Saclay
et St Quentin en Yvelines

du 24 août au 21 septembre 2005

International meeting
of planning and urban design

Development and identity of a metropolitan
territory with high scientific competitiveness
The Plateau of Saclay
and St Quentin en Yvelines

From august 24th to september 21st 2005

Tél. : 01 34 41 93 91 – email : ateliersete@free.fr
Site web : www.arhi.fr/ATELIERS-CERGYPONTOISE

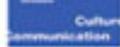
Partenaires de la 23^{ème} Session des ateliers internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine Cergy-Pontoise, Ile-de-France



ministère de l'Équipement des Transports du Logement du Tourisme et de la Mer



direction générale de l'Urbanisme de l'Habitat et de la Construction



Direction de l'architecture et du patrimoine

DRAC Ile-de-France



Direction Régionale de l'Équipement

Ile-de-France



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART PARIS-CERGY



TOURNESOL productions



CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE DE FRANCE NORD

Sommaire

Introduction

p. 4

Le Thème

p. 5

- Les enjeux et les projets de chaque territoire **5**
- Les enjeux des Ateliers **8**

Le Travail préalable

p. 9

- Mouna ZOUZOU **9**
- Reanon HARTIGAN **13**
- Julien LAFORGE **16**

Déroulement de la session

p. 18

- Les conférences, les visites **19**
- Présentation des réflexions des artistes **31**
- Rencontre internationale de M.O.U. **33**

Présentation des projets

p. 37

- Jury international de maîtrise d'œuvre urbaine le 20.09.05 **38**
- Equipe A : RING OF KNOWLEDGE **38**
- Equipe B : SYNOPSIS DREAM **42**
- Equipe C : REFLEX **45**
- Equipe D : IMPULS **48**
- Equipe E : LES PLATEAUX **52**
- Equipe F : FOCUS **56**

Palmarès

p. 59

- Remise des prix et séminaire de synthèse le 21.09.05 **60**

Les intervenants

p. 65

Remerciements

p. 68

Les coordonnées des ATELIERS **70**

Introduction

Les Ateliers Internationaux de Maitrise d'œuvre urbaine – Cergy-Pontoise, Ile-de-France, organisent chaque année, en France sur un site de l'Ile de France, et dans un pays étranger des sessions d'un mois rassemblant chacune entre trente-cinq et quarante jeunes professionnels de la « maitrise d'œuvre urbaine » (urbanistes, architectes, économistes, ingénieurs, paysagistes, plasticiens, géographes, etc.) en fin de formation, issus du monde entier, entourés d'experts internationaux.

La session française 2005 a eu pour thème « **Aménagement et identité d'un territoire métropolitain de haute compétitivité scientifique – Le Plateau de Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines** » ; elle s'est tenue du 24 août au 21 septembre en partenariat avec la Communauté d'agglomération de la CAPS - Plateau de Saclay, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Région Ile-de-France, le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Général des Hauts de Seine, les ministères de l'équipement, de la culture et de l'écologie et les collectivités partenaires des Ateliers : le Conseil général du Val d'Oise, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, la Région Ile de France, mais aussi de nombreux autres partenaires.

Fort de son identité scientifique, haut lieu de la recherche française qui concentre des grandes écoles, des universités de renom, des laboratoires de recherche et des entreprises de haute technologie, le Plateau de Saclay – Saint-Quentin en Yvelines dispose d'un potentiel de développement extraordinaire pour se former, développer la recherche et ses applications, créer les emplois de demain. Toutefois l'émergence d'un tel pôle international doit se réaliser en harmonie avec l'environnement local.

Cette rencontre des Ateliers Internationaux de Maitrise d'œuvre urbaine appliquée à la grande concentration scientifique du sud de la métropole parisienne a été une opportunité pour que, grâce aux méthodes créatives de la maitrise d'œuvre urbaine, les scientifiques et les responsables du territoire se rencontrent dans un contexte international original et stimulant pour réfléchir ensemble comment ils peuvent inventer de nouvelles perspectives pour leur coopération afin qu'en résulte l'identité d'un « territoire métropolitain de haute compétitivité scientifique ».

Ces Ateliers Internationaux de Maitrise d'œuvre urbaine ont été pendant un mois complet l'occasion de débattre, d'échanger, et d'alimenter la réflexion pour l'avenir de ce territoire exceptionnel.



Le présent journal de cette 23^{ème} session des Ateliers rassemble les actes de cette session, livrés tels qu'ils ont été produits au cours de la session. Reste maintenant à faire la part des éléments essentiels et de ceux qui peuvent apparaître comme plus incertains. Et pour les Ateliers, reste à en proposer quelques considérations de

Le Thème

Les enjeux et les projets de chaque territoire

Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS)



La Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay : la recherche d'un équilibre entre développement et préservation

Bien qu'ayant ensemble des objectifs communs tournés notamment vers la haute technologie, la recherche et l'enseignement supérieur, chaque communauté possède, du fait de son histoire, sa propre logique d'aménagement, et donc également ses enjeux et projets spécifiques.

Enjeux :

- Un renforcement de la vocation économique et scientifique

Il s'agit de mettre à profit les potentialités indéniables de ce territoire pour renforcer son attractivité au niveau international, du fait de l'excellence de sa recherche scientifique, de la qualité des transferts vers l'industrie et de la richesse des innovations qui en découlent.

- Un espace naturel exceptionnel à préserver

Il s'agit de concilier le développement social et économique avec la préservation de la qualité des sites, des paysages et de la qualité de vie des habitants. Cela constitue également un élément indispensable pour rendre le territoire attractif aux yeux de l'extérieur, tant pour les entreprises et que pour les populations.

- Un développement urbain nécessaire et maîtrisé

Poursuivre la politique de cohésion sociale et le dynamisme démographique constitue également un enjeu fort pour un développement équilibré. Cet enjeu concerne bien sûr la qualité de vie des habitants, le logement, le renouvellement urbain, la mixité sociale, mais il est aussi une condition indispensable au développement économique.

Il devra donc constituer une priorité dans les interventions à venir, à la hauteur de l'ambition portée sur l'excellence économique.

- Une visibilité du territoire à conforter

Il s'agit de valoriser l'image du territoire vis-à-vis de l'extérieur, de construire une véritable identité internationale pour ce territoire, mais aussi d'intervenir pour une meilleure lisibilité et une organisation claire des espaces.

Projets :

Aujourd'hui, plus de deux ans après sa création, la Communauté d'Agglomération porte un certain nombre de projets concernant la gestion, l'animation et le développement de son territoire.

Ainsi, la volonté de maintenir sur l'ensemble du Plateau un minimum de 2 000 ha de terres agricoles et naturelles passera par la constitution d'un observatoire dynamique de ces terres, en partenariat avec les communes voisines, visant à les identifier et à assurer leur évolution. De plus, le développement du territoire permettra de conforter son rôle dans le domaine de recherche scientifique et technologique.

L'organisation de ce développement s'envisage principalement tout au long de la RD 128, "véritable route de la science", au travers du concept d'un Campus multisites.

Dans un premier temps, il est retenu l'aménagement des quartiers Est (40 ha) et Ouest de Polytechnique (40 ha) sur Palaiseau permettant d'accueillir des logements permanents et temporaires, ainsi que des activités économiques à haute valeur ajoutée.

Dans cette même phase, il est retenu l'aménagement du secteur du plateau du Moulon au sud de la RD 128 dans la continuité du tissu existant composé de l'université, d'établissements d'enseignement supérieur et d'activités économiques. Ce secteur accueillera l'ensemble des fonctions constituant un quartier autonome (logements, équipements, activités économiques et d'enseignement supérieur) avec une organisation spatiale cohérente et harmonieuse.

Données démographiques :

Population (1999) : 94 200 hab
Taux de variation de 1990 à 1999 : 5,24%
Commune la plus peuplée : Palaiseau : 28 965 hab
Commune la moins peuplée : Saint-Aubin : 694 hab
Superficie : 7 115 ha

Données habitat :

Nombre total de logement : 38 695
Proportion de logement individuel / collectif : 54,45% / 45,55%

Données socio-économiques :

Population active totale : 45 256 actifs
Entreprises : 4 000 dont 1 000 de haute technologie
Nombre d'emploi : 40 000
Taux d'emploi (emploi/actif résident) : 0,87
Laboratoires de recherche : 160
Chercheurs : 8 000
Etudiants : 23 000
Etablissement de recherche et d'enseignement supérieur : 20

Pour relier ces deux zones, le secteur de la Martinière connaîtra également un développement permettant la construction de logements et l'installation d'activités économiques participant au pôle de compétitivité.

Par ailleurs, des extensions des bourgs du Plateau (Saclay, Villiers et Saint-Aubin) sont prévues afin de permettre des créations de logements.

Enfin, la Communauté d'Agglomération soutient également les projets d'amélioration du maillage routier (doublement de la RD 36 et requalification de la RD 128) et de la desserte en transport en commun (création d'un site propre de bus entre Massy et Saint-Quentin-en-Yvelines). Mais une opposition ferme est apportée au projet d'autoroute A 126.

Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines (CASQY)



La Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines : Une réflexion permanente pour valoriser ce territoire et renforcer sa position dans le réseau urbain régional

Enjeux :

- Une ville nouvelle achève sa construction, comment gérer son développement ?

Derrière ce thème, se dessine la réflexion sur l'avenir d'une Ville Nouvelle confrontée à la nécessité de gérer son évolution (notamment sa rapidité de réalisation), tout en proposant un modèle social et économique qui assure son développement dans des conditions durables. Elle doit donc :

- Poursuivre la construction de logements pour permettre aux nouvelles générations de rester à Saint-Quentin-en-Yvelines,
- Conforter le niveau du tissu économique et permettre les évolutions nécessaires pour favoriser l'ancrage local,
- Renforcer la mobilité des habitants et des actifs en favorisant les modes de déplacement respectant l'environnement,
- Valoriser l'attractivité de la ville par une offre en services et en équipements adaptée à tous,
- Mettre en valeur le cadre de vie dans un espace naturel de qualité.

- Une ville dont la lisibilité et l'identité sont à conforter

La ville est difficilement lisible, en partie coupée physiquement et socialement et divisée par des espaces dont les fonctions sont à redéfinir ou à conforter. Il lui faudra :

- Assurer les liens au-delà des coupures et lutter contre l'enclavement de certains quartiers,
- Conforter la centralité et le fonctionnement en réseau de l'agglomération pour créer une véritable identité du territoire,
- Améliorer la perception et les points de repères dans la ville,
- Montrer comment les mutations dans l'utilisation des sols (notamment par le rôle de l'action foncière) peuvent contribuer à "recoudre" la ville.

- La place de Saint-Quentin-en-Yvelines dans son environnement régional aujourd'hui et demain

A l'heure de la révision du SDRIF et de la mise en œuvre de synergies avec les territoires adjacents, se pose la question de la place de l'agglomération dans le polycentrisme de la Région Ile-de-France.

Il faut :

- Mettre en valeur les atouts de l'agglomération dans le cadre régional (équipements, attractivité économique, cadre de vie...),

- Développer des partenariats avec les territoires environnants portant sur leurs enjeux communs en menant une réflexion "transfrontalière" (CAPS, Versailles Grand Parc, PNR de la Haute Vallée de Chevreuse...).

Projets :

Dans l'optique de finaliser un projet de territoire, l'ensemble des enjeux précités fait l'objet de diverses études au sein des services de la Communauté d'Agglomération. Par ailleurs, l'agglomération, compte tenu de son histoire de "Ville Nouvelle", souhaite valoriser son patrimoine architectural.

Aujourd'hui, les grands chantiers/projets en cours sont les suivants :

- Poursuite de l'aménagement des quartiers, des pôles multimodaux et aménagement d'infrastructures (RN 10 notamment),
 - Aménagement de nouveaux quartiers pour augmenter l'offre de logements et restructuration/renouvellement urbain des quartiers sensibles (GPV de Trappes/La Verrière),
 - Mise en place d'un schéma de développement du sport et du tourisme, du schéma directeur d'aménagement de la Base de Loisirs, de la colline d'Elancourt et du vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines (Montigny-le-Bretonneux),
 - Renforcement du pôle universitaire et de recherche :
 - Accueil de l'UFR de médecine en septembre 2005 et construction de la Faculté de médecine sur une surface de 8000 m² de SHON dans le centre de Saint-Quentin-en-Yvelines.
 - L'IPSL : Institut Pierre Simon Laplace
- Cet institut spécialisé dans les Sciences de l'Environnement et du climat de la planète a décidé de regrouper à Saint-Quentin-en-Yvelines les principaux laboratoires de la région - 300 étudiants et chercheurs vont s'y installer.
- La Maison de l'Environnement, de la Science et du Développement Durable: un équipement qui se propose d'être un lieu d'information, d'échange, de débats et de vulgarisation des sciences. Elle accueille l'Agence Locale de la Maitrise de l'Energie de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Données démographiques :

Population (2003) : 147 573 hab
Taux de variation de 1990 à 1999 : +10,9%
Superficie : 6 952 ha

Données habitat :

Nombre total de logement : 53 754
Proportion de logement individuel / collectif : 37,1% / 61,50%
Logements sociaux : 41,80%

Données socio-économiques :

Population active totale : 75 188 actifs
Taux de croissance des emplois de 1989 à 2000 : +89%
Entreprises : 3 000
Entreprises installées entre 1989 et 2000 : +135%
Immobilier d'entreprise : 3 900 000 m²
Nombre d'emploi : 94 000
Taux d'emploi (emploi/actif résident) : 1,25
Etudiants : 6 600

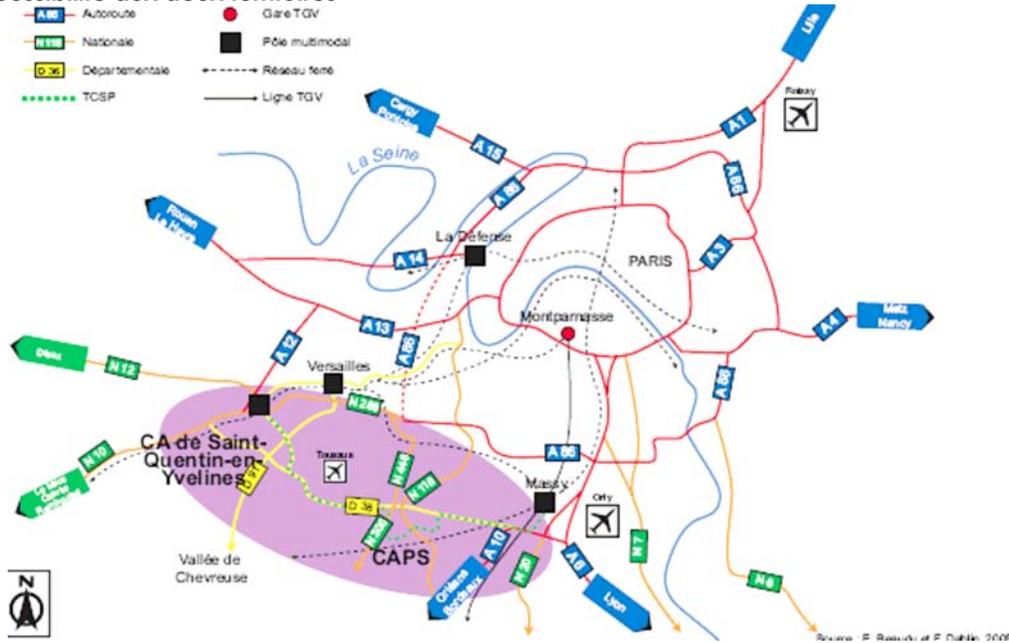


Les étangs de Saclay

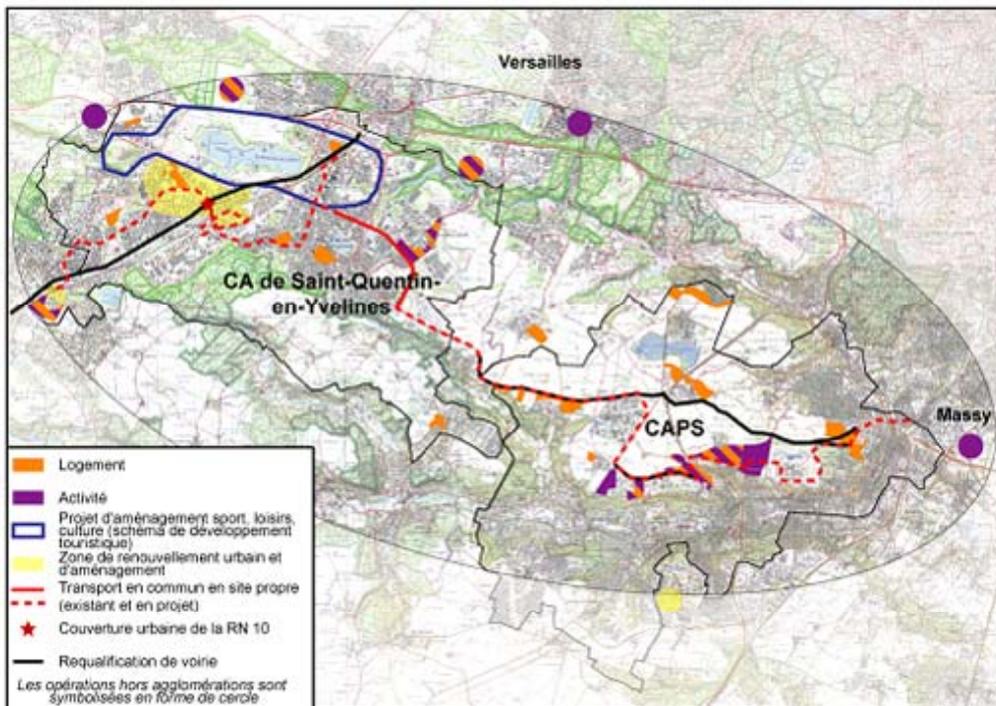


Centre Commercial Régional de Saint-Quentin-en-Yvelines

Carte d'accessibilité aux deux territoires



Carte de situation des projets



Les enjeux des Ateliers

24.08.05 – AFTRP PARIS

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Bertrand WARNIER,
Président du Comité d'orientation scientifique et pédagogique
des « ATELIERS INTERNATIONAUX »



Malgré leur appartenance à une même entité géographique, le plateau de Saclay-Saint-Quentin, les deux Communautés d'Agglomération ont eu chacune leur mode de constitution et d'urbanisation propre. Cependant, il apparaît clairement qu'un certain nombre de complémentarités existe sur le territoire, des synergies de nouvelles identités sont à trouver entre le territoire métropolitain et le territoire scientifique. Ce partenariat est aujourd'hui indispensable pour être plus compétitif au niveau international.

Les enjeux de la session sont d'importance régionale au moment où s'élabore un nouveau PLAN DIRECTEUR pour l'ILE DE FRANCE, et touchent à la vie des gens – ceux qui sont déjà là et ceux qui le sont potentiellement.

Il y a donc lieu de TROUVER un EQUILIBRE entre les DIFFERENTES FONCTIONS URBAINES :

- Etre non seulement à la pointe d'innovations scientifiques, mais aussi à celle de nouveaux modes de vies dans la périphérie d'une très grande agglomération.

Cela signifie qu'il faut savoir associer :

- Les proximités urbaines et les services qui en découlent,
- Les réseaux d'infrastructures nécessaires à un bon fonctionnement local et régional (et notamment les transports en communs),
- Les espaces de nature – notamment agricoles – à intégrer à tous les ingrédients qui participent à la réalité de la vie en ville.

Autrement dit, les ambitions affichées en terme d'aménagement et d'urbanisme consistent à se démarquer du processus de développement par accumulation s de constructions de nature différentes en fonction des opportunités ; de ne pas être un élément supplémentaire de la « banlieue » mais d'imaginer un ensemble construit diversifié qui pourra avoir une résonance patrimoniale dès que la décision de FAIRE est prise.

Les MOTS qui s'imposent sont ceux :

- ▶ De qualité de vie, qualité des espaces et des dessertes ;
- ▶ Ordre urbain, en symbiose avec les attributs d'une nature intégrée ;
- ▶ Développements intelligents, donc durables.

Ces enjeux ainsi exposés, nous amènent à nous poser des questions :

- ▶ *Quels sont les liens à travailler pour réunir les éléments de ce vaste plateau ? (liens physiques, transports, mais également liens visuels, perspectives, grands tracés...)*
- ▶ *Il existe beaucoup de matière grise et des activités de haute technologie, mais dans des campus fermés. Comment les ouvrir ?*
- ▶ *Ces regroupements autour de scientifiques qui préparent le monde de demain, comment se donnent-ils à voir ?*
- ▶ *Quels équilibres et quelle mixité ? Entre habitat et emploi et entre les différentes typologies d'habitat et d'emploi*
- ▶ *Quelles complémentarités entre l'existant et les développements à venir ? et en particulier le rôle des centralités et leur importance respective ?*
- ▶ *Quelle urbanité ? Afin de ne pas créer des espaces qui ne soient que des lieux de travail mais également des lieux d'habitat, de vie, de loisirs, de culture...*

Le Travail préalable



25 au 30.08.05 – E.N.S d'Art de Cergy

Présentation des recherches documentaires effectuée par les participants.

Mouna ZOUZOU
EPAU d'Alger – Algérie



DU MYTHE TECHNOLOGIQUE DANS LA REALITE URBAINE

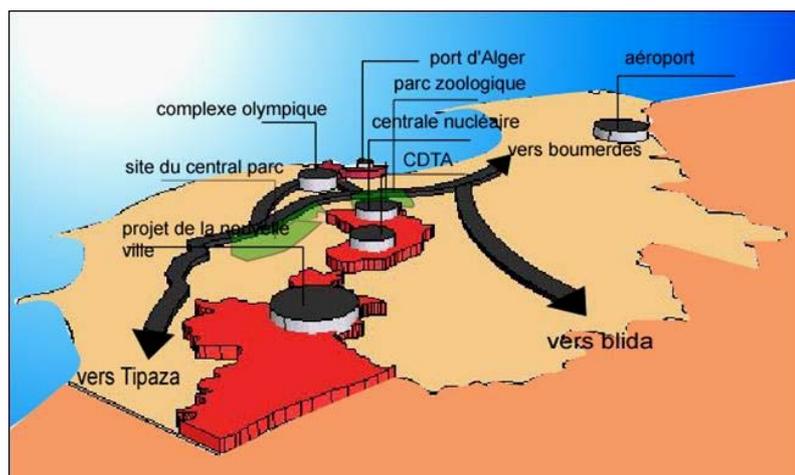
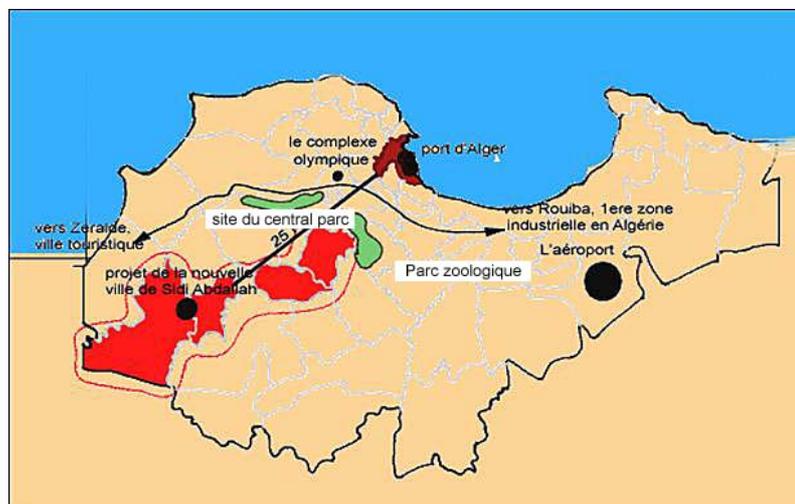
Pour ce travail nous avons pris l'exemple d'un territoire en fragment dans le quel il nous a été intéressant de voir le rôle et l'impact que pourrai avoir la technologie à mettre en relation les différents fragments urbains pour un meilleur développement. Ayant comme base de données : l'histoire urbaine et les instruments d'urbanisme.

Une grande importance est attribuée à ce travail préalable qui permet d'engager le débat à l'aide de références visualisées.

Parmi tous les exposés qui furent très intéressants et ont alimenté le projet en études de cas, trois travaux ont été sélectionnés.

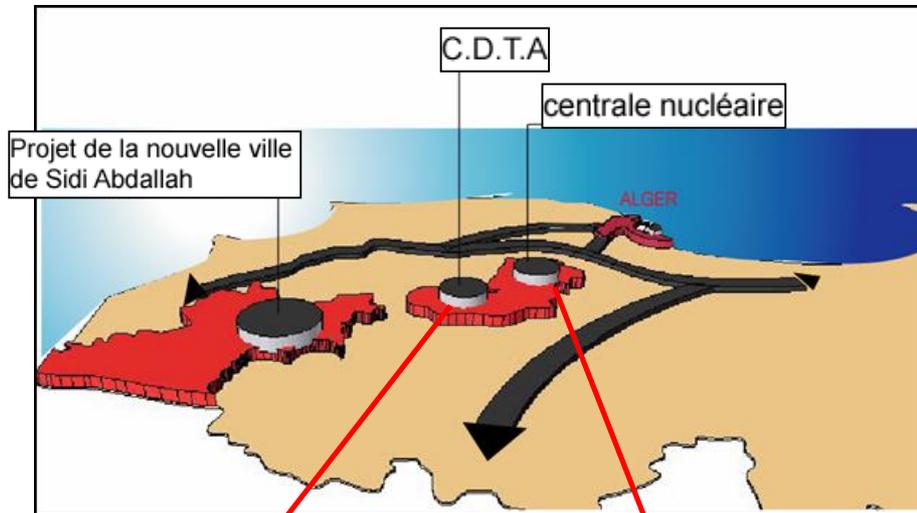
Le point de départ d'une réflexion sur le rapport « urbanité et pôle d'envergure international » pourrait être l'analyse de l'évolution de VILLES UNIVERSITAIRES ou SCIENTIFIQUES existant à travers le monde.

Comment, à partir d'équipements de formation et de recherche, s'organise le maillage de fonctions de productions, de gestions...qui viennent donner vie aux besoins plus complexes d'une société. En d'autres termes comment un « écosystème » urbain – au sens complet du terme – permet d'être générateur d'un territoire ordonné en harmonie avec des ambitions de développement hors du commun ?



Situé à 25Km au sud-ouest de la capitale Alger, le site étudié est limité au nord par la rocade sud et le site du central parc (en cour de réalisation), au nord-est par le parc zoologique, à l'ouest par Zerelda, importante ville touristique de la côte Ouest.

Le sahel, territoire à enjeux de développement technologique



Le centre de développement des technologies avancées :
 2 filières sont développées :
Cybernétique :
 Robotique, microélectronique, génie logiciel, architecture des systèmes...
Les milieux ionisés :
 Laser, plasma, fusions thermonucléaire..
 Cet équipement est le lieu de travail de 245 chercheur et ingénieur de recherche auxquels s'ajoute un staff administratif et technique conséquent.



1-Le 2e réacteur national d'énergie nucléaire :
 D'une capacité de 1 mégawatt, l'énergie produite est exploitée dans les secteurs de l'agriculture, l'industrie, l'hydraulique, la santé... cet équipement crée 300 emplois



3- La nouvelle ville de Sidi Abdallah



Qui projette d'être un pôle universitaire orienté sur l'option technico médicale avec des zones d'activités dans la technologie de pointe.

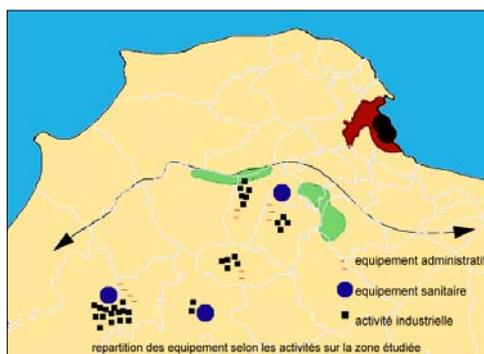
Le projet comprendra :

- Un centre hospitalier
- Une protection civile + caserne de pompiers
- Une université
- Des équipements à dominante socioculturelle
- Des équipements à dominante administrative et commerciale
- Des quartiers d'habitations (30 000 logements prévus)
- Des équipements urbains de santé (maternité, clinique...)
- Des zones d'activités diverses
- Des équipements culturels
- Un nombre important d'équipements d'enseignements, et de formation professionnelle

Les équipements de la nouvelle ville de Sidi Abdallah permettront de créer 20000 emplois dont un nombre important de chercheurs.

Le sahel, territoire à enjeux de développement modèle :

Des équipements de renom malgré le caractère résidentiel dominant



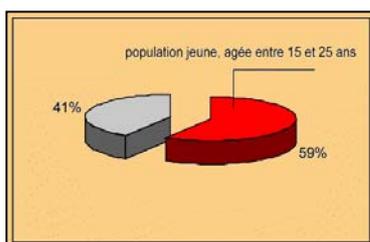
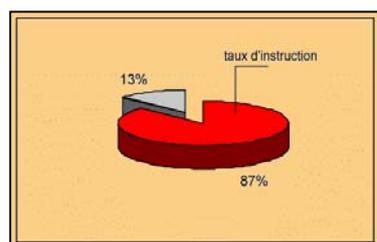
Des infrastructures routières importantes



Un paysage naturel exceptionnel



Un important potentiel humain



Fait de terrains vallonnés et de massifs boisés. La région recèle de nombreuses ressources d'eau, on énumère 6 principaux Oueds, ce qui a permis - en plus du climat de type méditerranéen - de donner un essor important au secteur agricole.

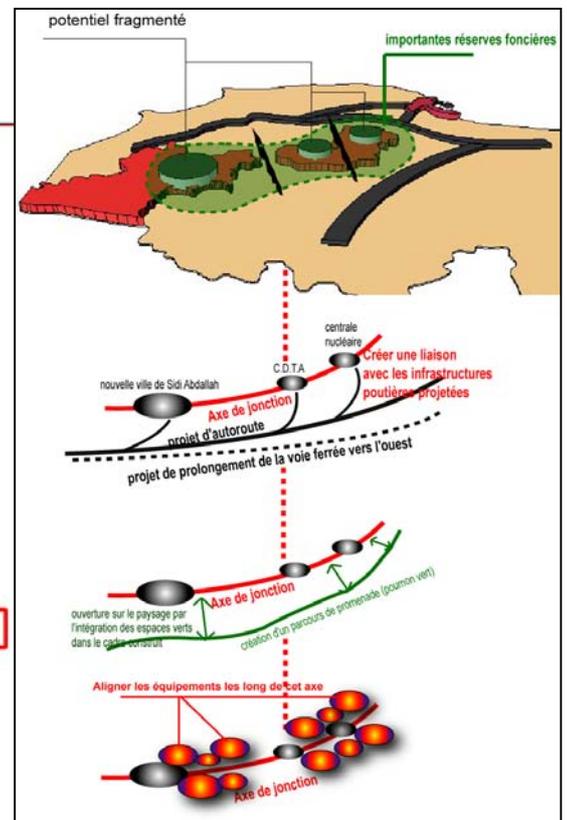
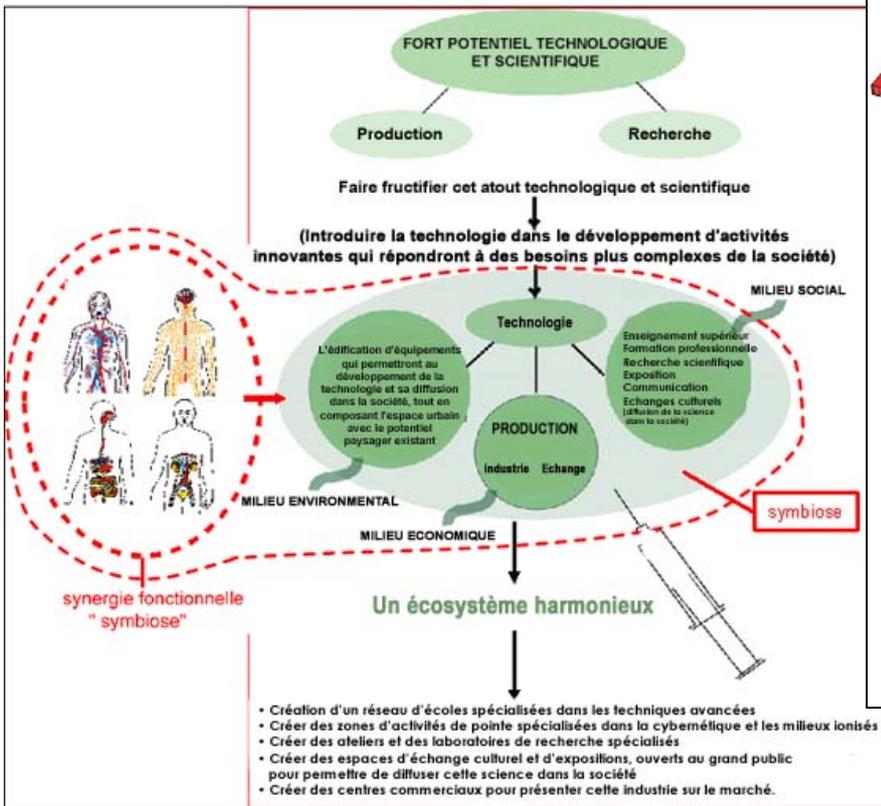
La problématique :

Comment établir une approche qui permettra de rétablir l'équilibre autour de ce potentiel technologique et de ressouder les sédiments des programmes élaborés non finalisés pour donner un caractère fort à cette zone d'Alger ?

Les pistes de réflexion :

1- Elargir les domaines d'application de ce potentiel technologique

2- Créer une technopole autour de ces activités de pointe en articulant ce réseau de recherche scientifique.



La composition architecturale est caractérisée par son ouverture sur le paysage de la Mitidja et par l'intégration des espaces verts dans le cadre construit, elle est aussi imposante par la mise en œuvre de matériaux reflétant la progression technologique.

Raeanon HARTIGAN
California State Polytechnic
University Pomona USA



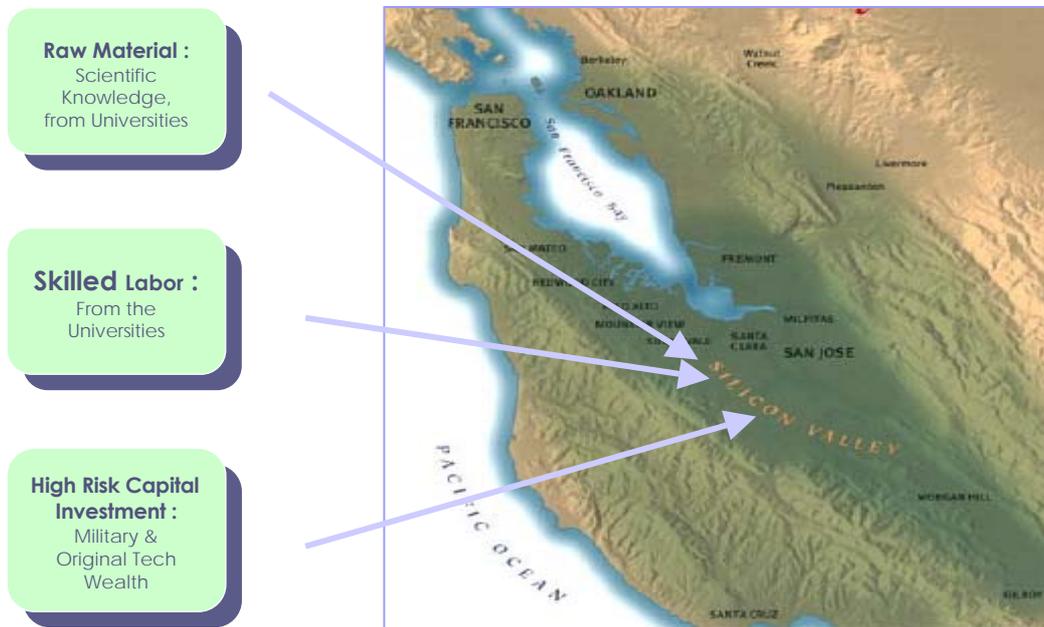
SILICON VALLEY CASE STUDY

A Region in California with High Scientific Identity & Competitiveness

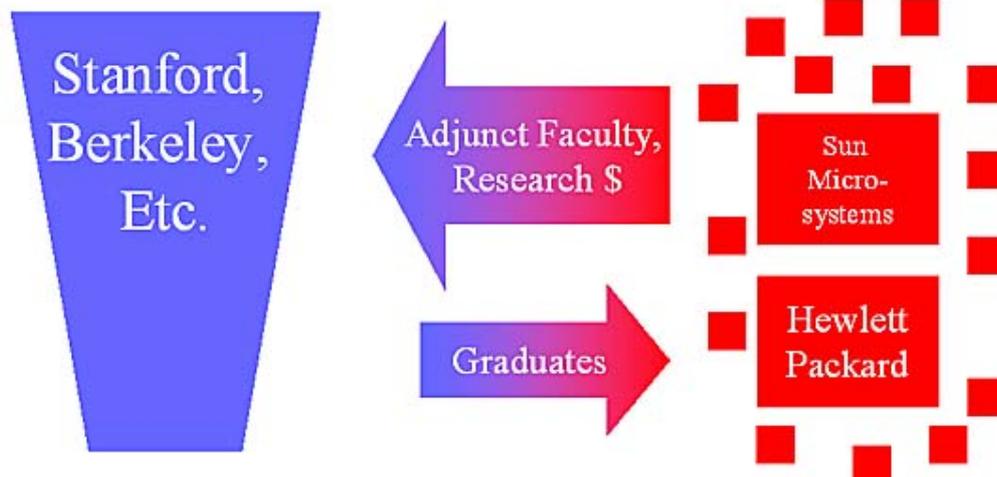
The study on the Silicon Valley concentrates on the concept of 'knowledge' and tries to underline the impacts of the 'flow of knowledge' on the space. Doing this, it underpins the relationship between regional and local levels and the strong tie between local tech companies and educational institutions. By evaluating the strong points as well as the problems of the Silicon Valley, it represents a number of preliminary solutions to overcome the problems.

A Two-Way Street

Confluence of Factors that Started It All...



(National Research Council Canada)

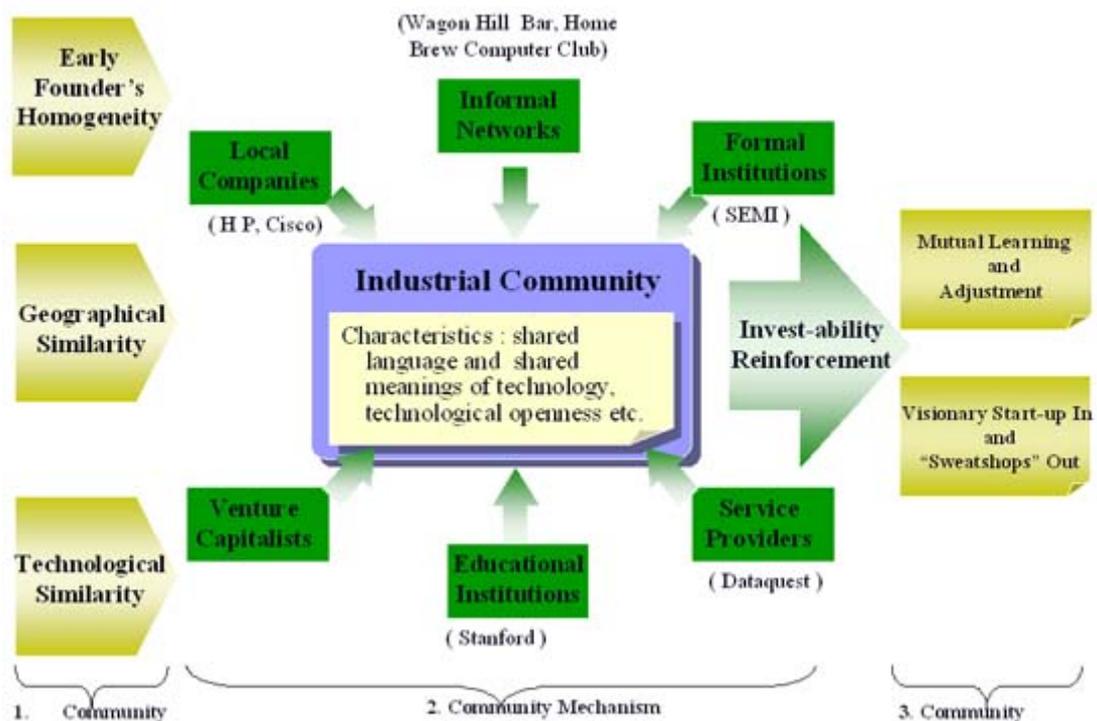


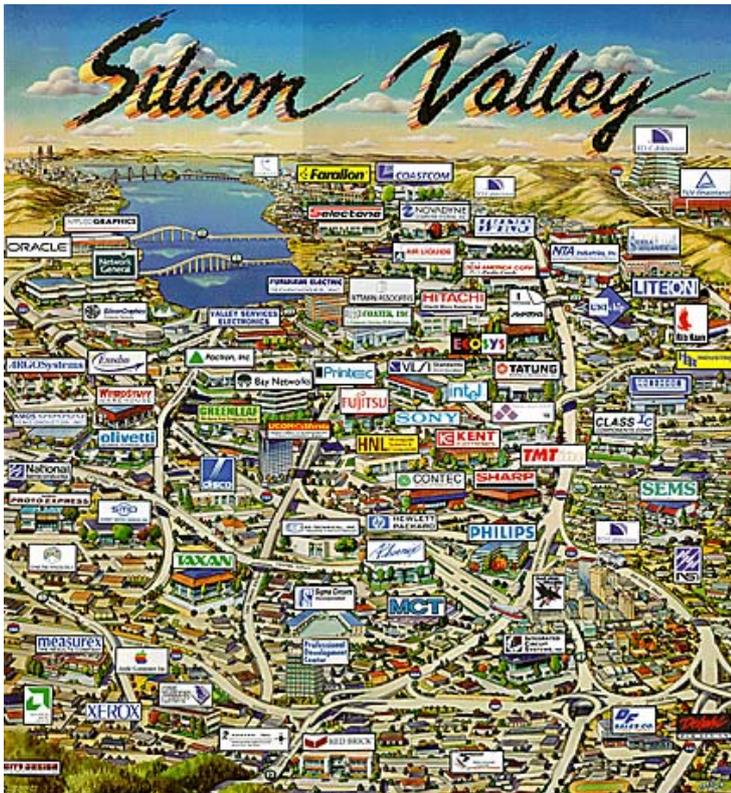
Innovative Milieu Network

Attract Knowledge • Diffuse Knowledge • Fuel Innovation



Silicon Valley Network Society (AnnaLee Saxenian)





Sprawl

"Today as one drives from San Jose to Santa Clara, Sunnyvale, Mountain View and Palo Alto, there is little indication where one town stops and another begins. Shopping malls, industrial parks, fast food restaurants and housing tracts blend together into a motley tapestry without clear edges or form"
- Langdon Winner

Land Use & Built Environment

Ideas for retrofitting the built environment:

Diverse Technological Industries

- Computers / Communications
- Semiconductors & related equipment
- Software
- Bioscience
- Defense / Space
- Professional Services



Existing condition



Enriched with trees



Enriched with buildings pulled up to the sidewalk



Enriched with light rail

Source: San Jose Press, Urban Advantage

Julien LAFORGE
Ecole Nationale Supérieure
des Beaux Arts ENSBA



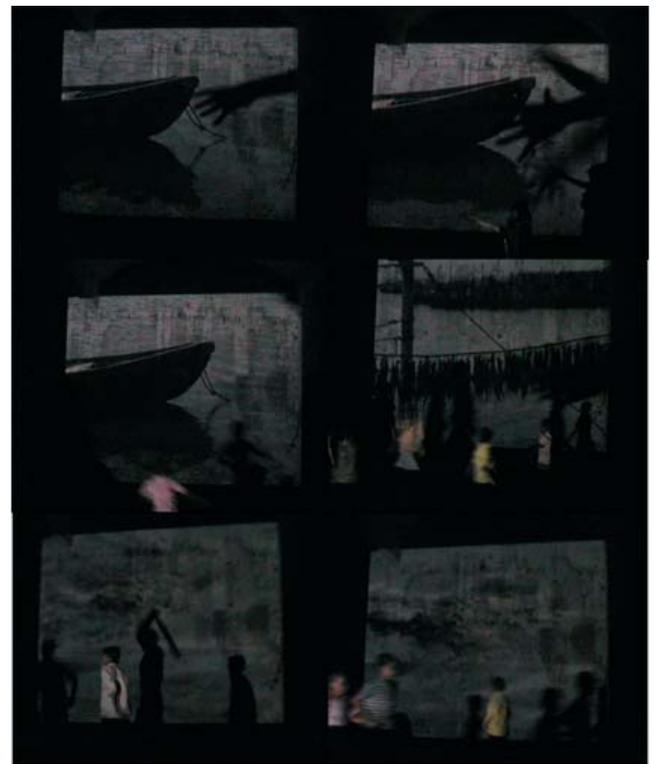
MUMBAI :
LA MEGAPOLE
ET SES IDENTITES

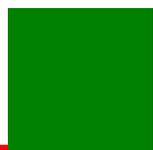


La présentation du projet vise :

- l'intérêt des espaces interstitiels, les lieux frontaliers entre quartiers/ habitants différents classes sociales, carte religieuse ou origine ethnique.
- la réappropriation de la ville par les habitants à travers des événements, des manifestations, des regroupements et les fêtes religieuses.
- la sacralisation/désacralisation de l'espace public...

On peut sentir l'excitation qui gagne et emplie l'espace d'une tension étrange, parce qu'à la fois inquiétante et positive. C'est pour ce court moment de vécu que ce projet a été pensé, pour un échange enrichissant pour les deux participants du jeu.





Déroulement de la session

Les conférences Les visites

24.08.05 – AFTRP PARIS



Le Plateau de Saclay – Saint Quentin en Yvelines et le développement régional

AMENAGEMENT ET IDENTITE D'UN TERRITOIRE DE HAUTE COMPETITIVITE SCIENTIFIQUE :

Le plateau de Saclay – Saint-Quentin-en-Yvelines est situé au sud ouest de Paris. Il est bordé par deux vallées : la Bièvre au Nord et l'Yvette au Sud.

Le plateau de Saclay – Saint-Quentin-en-Yvelines se situe sur l'axe le plus actif de la région : Axe des aéroports d'Orly/ Charles De Gaulle. Le plateau est reconnu comme un pôle de développement scientifique et technologique d'envergure européenne ; raison pour laquelle de nombreuses entreprises de hautes technologies y ont trouvé un espace d'accueil. De plus, le développement du réseau ferré a entraîné un processus d'urbanisation favorisant le développement de logements, d'universités etc, particulièrement dans les vallées.

Le projet de développement du plateau de Saclay – St-Quentin-en-Yvelines a pour but de favoriser le haut niveau scientifique et technologique du pôle, en aménageant l'espace et les infrastructures d'accueil tout en apportant les nouveaux services nécessaires au dynamisme du site.

Le projet présente 3 enjeux qui dépassent les limites de la Région Ile-de-France :

- 1- Réalisation d'un Pôle de compétitivité
- 2- Structuration d'un territoire majeur de la région Ile-de-France.
- 3- Constructions urbaines intégrant les exigences de la société.

Controverse :

Saint-Quentin a pris de l'essor : Le sud est urbanisé (Massy devient le lieu d'implantation du TGV) alors que le nord de la région est protégé pour l'agriculture.

- Saint-Quentin offre un bassin de main-d'œuvre qualifiée et la ville affiche le taux de chômage le plus faible du département.
- Grâce au réseau de développement Saint-Quentin est connecté aux pôles majeurs de la ville de Paris.

Conclusion :

Les enjeux majeurs :

- 1- Affermir le site dans sa vocation de lieu de relais économique avec la Région Ile de France.
- 2- Assurer un développement durable : conforter la polarisation urbaine de manière à assurer une économie d'espace.
- 3- Préserver la ceinture verte de la RIF et ce, malgré les aménagements urbains nécessaires au développement urbain et économique de la région.

La problématique :

- 1- Comment assurer une meilleure synergie entre les différents pôles historiques, économiques, etc ?
- 2- Comment optimiser l'exploitation du potentiel tout en minimisant les effets néfastes sur l'environnement ?
- 3- Quelle structure de pilotage instaurer pour favoriser un développement durable ?

Jean Pierre Palisse (IAURIF)

Directeur chargé de la problématique régionale, planification

LE PLATEAU DE SACLAY ET SAINT-QUENTIN EN YVELINES DANS LES SCHEMAS D'AMENAGEMENT DE L'ILE DE FRANCE

Le plateau de Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines fait partie des 12.000 km² de la région capitale riche de ses 11 millions d'habitants et 5 millions d'emplois. Cependant, la répartition est inégale entre l'Est et l'Ouest d'une part, le centre et la périphérie d'autre part, tant au niveau de l'emploi que de la ségrégation sociale.

La planification du développement régional a pour objectif de répondre aux besoins des entreprises dans le dessein de leur assurer une expansion économique plus prospère et compétitive. Par ailleurs, elle répond aux besoins des ménages dans le but de leur assurer une meilleure qualité de la vie.

En 1960, l'objectif du développement régional est de freiner le développement de la Région Ile-de-France, tout en stimulant le développement des provinces, d'encourager l'amélioration et l'embellissement, de promouvoir l'attractivité internationale de la région, de favoriser et mettre en cohérence les initiatives locales.

A partir de 1965, on assiste à la création de villes nouvelles. Saint-Quentin-en-Yvelines se développe dès 1970 alors que le Plateau de Saclay reste un espace protégé où cependant de nombreux établissements de hautes études s'établissent (Polytechnique 1975).

Le SDRIF de 1994 est le document en vigueur. Il a pour objectifs d'assurer un développement raisonnable de la population et des emplois, de protéger et valoriser les espaces agricoles et naturels, de conforter l'organisation polycentrique de la Région, d'organiser et développer un système de transports performant.

Plateau de Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines

D'un côté, Saint-Quentin-en-Yvelines est une vraie ville de 150 000 habitants, bien équipée, avec de vrais atouts (université...) . Elle bénéficie de plus d'une économie prospère. Le but est de l'insérer dans son environnement et de favoriser les synergies recherches /Industries.

De l'autre, le plateau de Saclay regroupe une concentration exceptionnelle de chercheurs, sans toutefois disposer d'aménagements d'ensemble logiques. L'enjeu est donc de faire du plateau de Saclay un pôle de compétitivité tout en l'inscrivant dans son territoire.

Les enjeux du territoire

Il s'agit de concilier les enjeux nationaux, régionaux, et locaux.

- Sur le plan national, développer la compétitivité de la France dans la recherche et l'innovation scientifique et technologique.
- Sur le plan régional, consolider l'organisation polycentrique régionale.

Transports et déplacements

La majorité des voies ferrées est dans les vallées et non pas sur le plateau où se concentrent les pôles d'attraction. On constate:

- 60 % des déplacements internes à chacun des secteurs élargis de Saint-Quentin et Massy Saclay. De plus, 48% des déplacements ont lieu en dehors des heures de pointe
- que la part des déplacements en transports en commun est faible :
- Une assez bonne accessibilité internationale et nationale (aéroports, TGV)
- Une bonne accessibilité vers Paris
- Une accessibilité interne, défailante notamment Est-Ouest.
- Un réseau de voies rapides incomplet
- Réseau de TC efficace mais aux franges
- Les projets d'infrastructures en suspens :
RD 36, TCSP
A12, A 126 ?
Tangentielle ferrée ?

D'où la nécessité de réviser le SDRIF selon les ambitions de développement du territoire, tout en conjuguant la double priorité de préservation de la ceinture verte pour maintenir l'équilibre de l'écosystème et le potentiel de développement.

Olivier Milan (DREIF)

*Directeur de la division de l'urbanisme et du schéma directeur -
DUSD*



25.08.05 – LES SITES

« Infrastructures
- transports –
Dimensions du territoire
& moyens de déplacements »



SCHEMA INTERVENTION AGRICULTURE PLATEAU DE SACLAY

A – Description

- 1) Terres agricoles les plus proches de Paris : 2600 hectares agricoles
Plateau de l'Hurepoix (présence gallo-romaine, vallées insalubres)
Terres agricoles d'excellentes qualités (le rendement des meilleures terres de France)
Cultures céréalières, openfield avec les paysages qu'offre ce type de culture
12 exploitations environ (phénomène intéressant ; 12 personnes « entretien » un espace concernant plusieurs centaines de milliers d'habitants)
- 2) A la fin des années 80 très forte pression foncière. Convoitise du plateau vu comme un espace « libre ». (développement de Saint-Quentin, Massy, acquisitions de vastes emprises par des promoteurs immobiliers)
- 3) Conséquence ; flambée des prix du foncier
- 4) Peu de visibilité sur l'avenir de l'agriculture. Un monde agricole vieillissant, (successions pas faites) et pas d'amélioration des terres (drainages)
- 5) Parallèlement, une grande sensibilité des populations sur l'importance de l'environnement, de l'agriculture et du paysage qu'elle produit

B – Le Schéma Directeur du Plateau de Saclay et outils

- 1) Initié à la demande de l'Etat (pour préparer le développement d'un pôle scientifique et technologique), les 15 communes concernées par le plateau (5 en Yvelines, 10 en Essonne, hors ville nouvelle de Saint-Quentin) ont fait un schéma directeur en 1992.
Le SD prévoit l'aménagement d'un pôle de 500 à 600 hectares sur le plateau et le maintien de 2000 hectares agricoles sur le long terme (25 – 30 ans)
Un objectif : réserver des terres à l'agriculture le moins morcelées possible « d'un seul tenant ». En conséquence, développement du pôle scientifique et technologique sur la frange sud-est du plateau, du CEA à Polytechnique.
- 2) En complément de ce SD, pour garantir la maîtrise foncière indispensable, création d'un outil d'intervention : convention SAFER AEV, préemption des terres de la SAFER (organisme dépendant de la profession agricole), financement de l'AEV (agence dépendant du Conseil Régional), bail à long terme avec des agriculteurs. Plus de 500 hectares acquis en une dizaine d'années (1/4 du territoire agricole).

C- Constat

- 1) Les successions se sont opérées (rajeunissement des chefs d'exploitation)
- 2) Le prix des terres est retombé au prix de la terre agricole (0.70 d'Euro)
- 3) Meilleure utilisation des sols car meilleure visibilité sur l'avenir agricole du plateau

D – Incertitudes

- 1) La PAC : taille des exploitations pour l'équilibre, 120 hectares au début des années 80, plus de 200 hectares actuellement, (et ensuite !?)
- 2) L'autoroute A 126 qui compromettrait la structure agricole du plateau (balafre)
- 3) Plus (au sens négatif) de vision politique sur tout le plateau depuis le retrait des communes des Yvelines
- 4) Difficultés de l'agriculture périurbaine, des déplacements

E – Pistes

- 1) Des stratégies de regroupements : la plupart des agriculteurs sait que seuls 3 ou 4 grands céréaliers resteront sur le plateau du fait de la modification de la PAC notamment. Certains agriculteurs commencent à opérer ces regroupements
- 2) Des diversifications possibles ; exemples :
 - Ferme de Viltain avec cueillette à la ferme ;
 - location des corps de ferme ;
 - traitement de déchets « verts » ;
 - agriculture biologique (contrat avec associations locales) ou s'en rapprochantmais attention au paysage (serres, châssis
- 3) Une agriculture pouvant servir pour les essais in situ des laboratoires voisins (procédure active avec l'INRA mais des contrats entre agriculteurs privés avec d'autres centres de recherche sont tout à fait envisageables). Des démarches sont déjà entreprises vers l'agriculture de précision.
- 4) La création d'une instance regroupant le monde agricole (agriculteurs, chambres d'agriculture), les organismes d'Etat et de la Région (DDAF, AEV) et les instances politiques locales (CAPS, communes des Yvelines) pour pouvoir intervenir sur la conservation de 2000 hectares agricoles, ET/OU naturels si l'agriculture n'est plus viable économiquement sur une partie du plateau.
- 5) Organisation des circulations « douces » et notamment agricoles sur le plateau

*Patrick Le Gall (CAPS)
Conseiller du Président de la Communauté d'agglomération*

26.08.05 – VISITES SACLAY

« Pôles de compétitivité – Grandes infrastructures »



LE TECHNOCENTRE RENAULT

CONCEPT DE TECHNO CENTRE : approche de l'environnement, question du logement, de la mobilité

A company's competitiveness is dependent on bringing down delivery times and costs and the continuous improvement of quality. Renault has therefore established a dual goal: reducing development times of new models to three years in 2000 and then further to two years, and making a minimum saving of FRF 1 billion on the development costs of each new car.

To achieve this, Renault has perfected a new method of working and developing its models and has provided a new tool for accomplishing this – the Technocentre.

The functional specification specification for the Technocentre emphasized the desire to create a place with its own lifestyle, centred around working in teams and communications. These were the necessary conditions for innovation, and are to be found embodied in the architecture itself.

Key Figures :

150-hectare site, with 100 hectares of landscaping, a construction project lasting 5 years, which employed up to 2000 people,
1 million drawing-office hours and 25 million hours of labour,
3,000,000 m³ of excavations,
over 100,000 trees and shrubs planted,
7400 parking spaces
20 kilometres of interior road network
700 meeting and work-rooms
750 kilometres of electrical wiring for telephone and T installations
50 kilometres of optical fibre cable for IT network
7500 PCs
2000 CAD-CAM and engineering workstations
over 100 dedicated computer-aided engineer servers
9 supercomputers
FRF 5,5 billion of investment, financed 80% by a property investment company
8,500 people, including 2,000 external Renault suppliers.

*Mme. Perrier
chargée de communication au Technocentre Renault*





L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

La triple vocation de l'École Polytechnique est de former :

- ▶ Des scientifiques de réputation internationale : Née à l'initiative de savants comme le mathématicien Monge, l'École Polytechnique a formé certains des plus grands scientifiques français comme le chimiste Gay-Lussac, les mathématiciens Cauchy et Poincaré, les physiciens Becquerel et Carnot, l'économiste Maurice Allais et plus récemment, Albert Jacquard ou le mathématicien Benoit Mandelbrot.
- ▶ De futurs hauts responsables au service de l'État : Citons Fulgence Bienvenüe, le père du métro parisien, Bernard Larrourou, directeur général du CNRS, Philippe Kourilsky, directeur général de l'institut Pasteur, Francis Mer, ministre de l'économie ou Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République Française.
- ▶ Des cadres à fort potentiel pour les entreprises : Les jeunes polytechniciens sont présents dans la plupart des grands projets techniques comme le TGV, Airbus, la fusée Ariane ou les centrales nucléaires. Citons les carrières d'André Citroën, de Conrad Schlumberger ou de Carlos Ghosn, Président Directeur Général de Nissan. Plusieurs polytechniciens illustres ont choisi d'autres voies : le philosophe Auguste Comte, le champion de tennis Jean Borotra, l'architecte Paul Andreu...

L'École Polytechnique est un centre multidisciplinaire :

- ▶ 23 laboratoires, 1500 personnes, 1000 publications chaque année. En pointe : optique, informatique, biologie. Les laboratoires et les centres de travaux expérimentaux sont regroupés au sein de départements d'enseignements et de recherche qui permettent une forte synergie.
- ▶ 9 domaines de compétence sont valorisés : biologie, chimie, économie, informatique, mathématiques appliquées, mécanique, sciences sociales, physique.
- ▶ Le centre de recherche, qui dispose des moyens techniques les plus avancés, mène une forte activité contractuelle avec des organismes publics et des entreprises. Une délégation à la valorisation de la recherche renforce ces partenariats.

Valorisation de la recherche :

Le centre de recherche de l'École Polytechnique entretient une large activité contractuelle avec plus de 10 organismes publics et plus de 50 entreprises. Il a parmi ses objectifs prioritaires de développer les partenariats avec les entreprises selon divers modes (accord cadre, contrats de recherche, équipes communes de recherche, conventions CIFRE,...) et de favoriser la création de jeunes pousses innovantes. La délégation à la valorisation de la recherche a pour mission de renforcer cette activité.

Un cadre unique :

- ▶ 186 hectares, 4000 personnes sur le site : A 15km de Paris, le campus de l'École Polytechnique constitue un cadre privilégié.
 - o Des logements pour plus de 1000 élèves
 - o Des services d'hôtellerie et de restauration
 - o 50 salles de cours et de travaux pratiques, 8 amphithéâtres
 - o De nombreux terrains et équipements permettant la pratique de 16 sports
- ▶ Le campus s'enrichira en 2005-2006 de 500 nouveaux logements et de 7 nouveaux amphithéâtres.
- ▶ Les élèves ont une vie associative particulièrement active. Ils développent des activités culturelles, artistiques, sociales ou sportives à travers une centaine de clubs.

M. Alquier

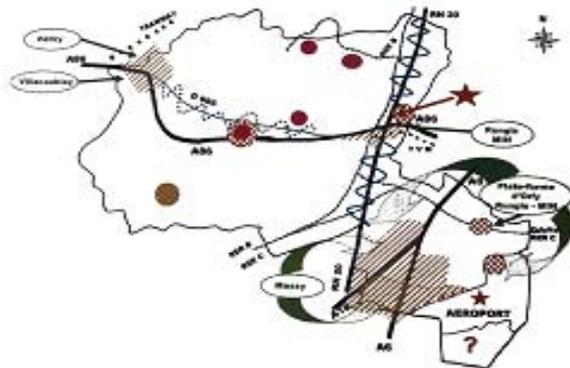
Directeur de cabinet de l'École Polytechnique

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DES HAUTS-DE-BIEVRE

Les facteurs positifs de cette agglomération sont leur population globalement en croissance, avec deux centres dans Antony et Châtenay-Malabry ; une forte proportion de professions intellectuelles, ou en phase de formation élevé ; et une attractivité forte et renouvelée notamment sur les profils « Cadres ». Cette différences positives avec l'environnement francilien sont basées dans un désir partagé de « montée en gamme » sur les implantations à accueillir : tertiaire avant tout, haute technologie mais « réticences » aux activités trop industrielles. Il y a aussi une diversité du tissu économique (secteur, tailles, historiques et localisations) ; de recherche diversifié avec un dominante sur les Sciences de la Vie, à l'intérieur d'un territoire plus large au potentiel remarquable ; et des infrastructures performantes, qui jouent leur rôle de liaison avec le pôle parisien et vers l'aéroport d'Orly.

Pour contre l'agglomération présente une place et un contenu variables pour le développement économique, selon les communes (pas encore de projet fédérateur) ; un déficit d'image important en externe ; un lien insuffisamment développé entre le territoire et ses entreprises ; une interaction « Recherche/Enseignement Supérieur avec les Entreprises » trop peu développé ; un tissu qui n'offre pas encore assez d'emplois « cadres » aux populations locales ; et une très vive concurrence de pôles tertiaires et industrielles environnants, mieux reconnus par les investisseurs privés.

MM. Degrois et Daquin



IMPLANTATION DE SYNCHROTRON SOLEIL SUR LE PLATEAU, CONSEQUENCES DU PROJET

Qu'est-ce que SOLEIL ?

SOLEIL est une source de lumière extrêmement puissante qui permet d'explorer la matière. Plus concrètement, c'est un centre de recherche qui produit et utilise le rayonnement synchrotron. Ce rayonnement est fourni par un anneau de stockage de 354 mètres de périmètre, dans lequel des électrons de très haute énergie circulent à une vitesse proche de celle de la lumière.

Capté à différents endroits de l'anneau, ce rayonnement est guidé vers des sorties, les lignes de lumière de SOLEIL. Chaque ligne est un laboratoire, instrumenté pour préparer et analyser les échantillons à étudier, et traiter les informations recueillies.

Qu'est-ce que le rayonnement synchrotron ?

Des électrons de très haute énergie sont soumis à l'action d'un champ magnétique, pour courber leur trajectoire. Ils perdent alors de leur énergie, libérée sous la forme d'un rayonnement lumineux.

Cette lumière, 10000 fois plus intense que la lumière solaire, est émise de l'infrarouge aux rayons X, en passant par les ultraviolets.

Elle est si intense qu'elle pénètre la matière très profondément : les photons émis viennent frapper une cible, un objet, une matière, une molécule et permettent ainsi de l'étudier en surface, en volume et en profondeur.

Quels sont les domaines d'application ?

Le rayonnement synchrotron permet d'explorer la matière afin de mieux connaître sa structure et ses propriétés. La brillance de SOLEIL permettra des observations à l'échelle submicronique sur les objets des technologies du futur.

Sonde exceptionnelle pour la physique des propriétés électroniques et magnétiques, SOLEIL fera progresser les recherches fondamentales et appliquées, par exemple vers une nouvelle électronique et le stockage magnétique d'informations à ultra-haute densité.

En médecine et en biologie, il est utilisé pour la recherche de nouveaux médicaments, l'imagerie des vaisseaux sanguins, des tissus osseux ou des constituants de la cellule.

La chimie profite également de cette technologie de haut niveau : détection de substances polluantes dans l'environnement, optimisation du fonctionnement des pots catalytiques, élaboration de nouveaux matériaux.

La géophysique bénéficie aussi des performances de cet outil, pour la connaissance de la structure des matériaux du manteau terrestre.

Dans tous les domaines, un large accueil est prévu pour les industriels, avec la perspective également de lignes de lumière dédiées.

Existe-t-il d'autres synchrotrons en France ?

Un autre équipement synchrotron existe en France : l'ESRF (European Synchrotron Radiation Facility), implanté à Grenoble. Il partage son temps de faisceau entre les différents pays partenaires, mais ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins de la communauté scientifique française. Les performances de SOLEIL seront optimisées dans une gamme d'énergie complémentaire de l'ESRF. Elles surpasseront largement celles des sources françaises jusque-la disponibles en France.

Le LURE a offert d'excellentes performances à ses utilisateurs mais, bien qu'ayant été considérablement optimisé au cours de ces 20 années de fonctionnement, il n'offrirait plus les possibilités des synchrotrons de 3^{ème} génération ; il a cessé son activité en décembre 2003.

Avec SOLEIL la France disposera, comme de nombreux autres pays dans le monde, d'un équipement synchrotron de très haute technologie, outil pluridisciplinaire devenu incontournable dans de nombreux domaines. A noter qu'il existe à ce jour plus de 60 synchrotrons dans le monde – toutes générations confondues – et que SOLEIL se situera dans le peloton de tête par ses performances et sa conception issue des technologies les plus récentes.

Pourquoi à Saint-Aubin sur le plateau de Saclay ?

Quatre critères ont présidé au choix du site :

- Un environnement scientifique et technologique reconnu, avec en perspective une collaboration aux récents développements dans la région, notamment dans le domaine de la biologie ou de l'optique,
- La compatibilité du site avec les spécifications techniques de SOLEIL,
- L'engagement financier des partenaires locaux,
- L'accessibilité du site et les moyens de transport nationaux,

La candidature du plateau de Saclay, réputé pour son pôle universitaire et technologique, a bénéficié du soutien de nombreuses personnalités scientifiques françaises et internationales.

Les critères économiques et humains ont également été déterminants dans le choix du site, ainsi que la facilité d'implanter ce nouvel équipement à la proximité d'un plus ancien, le LURE d'Orsay et son réseau de recherche.

Sur quel site ?

Le site 'l'Orme des Merisiers' à St Aubin, implanté sur 30 hectares, est constitué de deux terrains :

- terrain loué au CEA, sur lequel seront construits le bâtiment synchrotron, les bâtiments techniques, le bâtiment central (bureaux), le restaurant, une partie de la maison d'hôtes, le pavillon d'accueil et de communication. Des locaux provisoires y sont installés et accueillent les équipes de SOLEIL constituées pour piloter la construction du synchrotron, bâtir le programme scientifique et développer les équipements nécessaires.
- terrain qui appartient à la communauté d'agglomération du Plateau de Saclay, sur lequel seront construites de futures installations liées à SOLEIL.

Mme Gacoin
Synchrotron Soleil

INTERVENTIONS DDE SUR LE THEME DES DEPLACEMENTS

Eléments de constat :

- 60% des déplacements sont internes aux 2 secteurs, si l'on considère un regroupement des deux il s'agit de 75% des déplacements
- Part élevée des déplacements hors heures de pointe (48%)
- Part des transports en commun anormalement faible ,75% en voiture (région 45%) et 11% en TC (région 19%)
- Assez bonne accessibilité Internationale (Orly) et Nationale
- Bonne accessibilité vers Paris
- Accessibilité interne insuffisante notamment Est-ouest
- Topographie délicate pour un réseau TC performant (2 lignes RER depuis les vallées ; lien difficile avec le plateau)
- Développement économique et résidentiel escompté d'où la nécessité de définir un schéma de déplacement
- SDRIF : nombreux projets sur le réseau routier complété par le schéma directeur des voiries départementales 2015 du conseil générale de L'ESSONNE
- Et pour les transports en commun en lien avec le STIF CPER 2000-2006, financement d'un certain nombre de réalisation

Projets Courts -Moyens terme

- TCSP Massy -Ecole Polytechnique, première section en Essonne du TCSP Massy –St-Quentin prévu au SDRIF. Sur St-Quentin le site propre est déjà réalisé jusqu'à la gare RER
- Double maîtrise d'ouvrage CG91- Etat
- Mise en service prévu début 2008
- Permettra de desservir rapidement le centre de Palaiseau, le Quartier Est polytechnique (QEX) prévu au PLU de Palaiseau comme un quartier résidentiel majeur, et le Quartier Ouest Polytechnique (QOX) en passant à l'intérieur de l'Ecole Polytechniques et desservant Thalès Danone Vitapole et IOTA.
- Pôle des gares de Massy (visite du site et présentation de celui-ci prévues ultérieurement)
- Objectifs : réorganiser les échanges sur la gare de Massy Palaiseau, Améliorer la qualité de service RER B, RER C, ainsi que des problèmes de sécurité et d'accès des personnes à mobilité réduite. Mise en service prévue au mieux en 2009.
- Doublement de la RD 36 et aménagement du Christ de Saclay
- Le conseil général a approuvé le projet lors de l'assemblée de juillet 2005
- En première phase, réalisation du doublement depuis le Christ jusqu'à la limite des Yvelines et de l'aménagement du Christ .Ce qui permettra de libérer la chaussée pour créer un site propre pour la ligne Massy- St-Quentin. Doublement de la RD 36 au Nord de la chaussée actuelle.
- Aménagement Courtaboeuf
- Trois aménagements pour fluidifier les échanges avec RN104-RN118-A10- réseau local, faciliter les accès au parc d'activités de Courtaboeuf et sécuriser les échanges en particulier dans le ring,

- Le parc de Courtaboeuf est le premier parc d'activités de l'Essonne avec 950 entreprises, 20 000 emplois sur 400 hectares.

Mise en service 2010 ou 2014 selon les variantes

- Tangentielle Ferrée Sud Versailles –Massy –Evry
- Prévu au SDRIF et financé au CPER
- L'objectif est d'améliorer les liaisons ferrées interbanlieux
- Difficulté technique et dépassement très important des coûts
- Réflexion en cours pour une adaptation du projet

Projets long terme

- TCSP Massy –Orly
- TCSP prévu au SDRIF, une étude de faisabilité a été réalisée par le STIF en 2002
- Deux objectifs concurrents : une liaison rapide entre Massy et Orly et une desserte fine des zones d'activités et de logements entre les deux pôles.

- TCSP Massy- Courtaboeuf
- TCSP d'initiative locale, une étude de faisabilité a été réalisée par le STIF en 2004
- Objectif : créer un lien rapide entre Massy et Courtaboeuf et améliorer la desserte du parc d'activités
- Pas d'engagement financier pris par les partenaires

- A126
- Barreau auto routier entre A10 (Massy –Palaiseau) et A12 (St-Quentin)
- Double enjeu : bouclage de la francilienne et desserte du CEE
- Travail à avoir lors de la révision du SDRIF sur le maintien ou non de ce projet d'infrastructure et de ses alternatives (Rn 18-Rn444).

- Elargissement de l'A10-Echangeur de la Croix de Palaiseau
- A très long terme
- Objectif : Assumer l'augmentation du trafic de transit sur l'A10
- Créer un échange supplémentaire Province < Plateau de Saclay (Sud<Ouest)

*Mme Caroline HOUVERT
Chef de Projet CEE - DDE de l'Essonne*



27.08.05 – VISITES SAINT QUENTIN EN YVELINES

« Visite du centre ville »



MUSEE DE LA VILLE – ST-QUENTIN-EN-YVELINES

Saint-Quentin-en-Yvelines ne possède pas comme Cergy-Pontoise une structure géographique, la grande boucle de l'Oise, évidente au point d'avoir été pour la conception de la ville un argument premier de sa structure urbaine, et une image de marque dominante pour sa notoriété.

Dès l'origine, sur les 9.000ha de la Zone d'Agglomération Nouvelle, l'implantation humaine se répartit dans onze communes ; une ville ouvrière et « cheminote », Trappes et dix villages implantés, soit dans les vallées (Elancourt, Maurepas ...), soit sur le plateau (Montigny-le-Bx, Guyancourt...).

Un premier élément de morphologie du territoire est la topographie. Une ligne de partage des eaux, NE/SO scinde le site en deux parties égales, et donne naissance à deux bassins versants et leurs vallées dont les pentes boisées et les bassins de retenue d'eaux pluviales constituent une base de la structure urbaine et du paysage Saint-Quentinois.

Le deuxième élément de morphologie est dû à la préexistence de deux espaces naturels de grande ampleur qui pincet l'espace urbanisable en son centre, à hauteur de la ville de Trappes. Ce sont : Au nord, la Base de Loisirs de 600ha dont 120ha de plan d'eau, créée sous le règne Louis XIV pour l'alimentation des grandes eaux de Versailles ; au sud les bois de Trappes qui s'ouvrent sur le Parc Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et vers l'espace agricole du Hurepoix. Enfin, la structure verte de la ville serait incomplète si l'on n'y ajoutait les coulées vertes, les mails et les parcs, nés de l'action humaine.

La structure urbaine s'établit alors en conjuguant la morphologie du territoire et la trame viaire primaire caractérisée par une forme en X qui détermine deux ensembles urbains principaux, à l'Ouest et à l'Est.

Le Centre Ville a ainsi été implanté à l'extrême Nord-Est, en tête de pont vers Paris. D'aucuns reconnaîtront une sorte de constante dans le schéma des villes nouvelles franciliennes qui pour trois d'entre elles ont tourné leur centre principal vers la capitale.

A Saint-Quentin, cet état est la résultante de plusieurs logiques :

- La logique du réseau viaire primaire : le site était inscrit au SDAU de 1965, pour être le carrefour des voies radiales et tangentielles à Paris (A12, RN10, RN12, A86 et future B12)

- La logique concomitante du programme : avec ses 10.000 logements, 120.000 m2 de commerces, 350.000 m2 d'équipements et 1.200.000 m2 de bureaux, ce centre, deuxième pôle d'affaires de l'Ouest Parisien, valorisé par les ramifications du réseau RER se tournait naturellement vers Paris et la Défense,
- La logique de la synergie avec Versailles : Sans avoir été prouvée formellement comme une volonté initiale des choix d'urbanisme, le rapprochement spatial des deux centralités permet de développer aujourd'hui des relations de complémentarité des fonctions et services.

*Yves Draussin
ancien urbaniste du Centre de Saint-Quentin-en-Yvelines –
EPASQY
Mmes Corteville et le Teuff
Musée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines*

MUSEE DE LA VILLE – ST-QUENTIN-EN-YVELINES SUITE.....

Le parcours réalisé par le Musée de la Ville nous permet de nous promener dans le centre de Saint-Quentin-en-Yvelines en suivant les étapes de sa construction.

La conception du centre ville débute à l'aube des années 1970. Il a fait l'objet d'un projet global qui n'a été que partiellement réalisé. Ce projet est conçu par l'EPA avec l'aide de deux urbanistes : Henri Coulomb et Guy Lagneau. La circulation est considérée comme un facteur de conception important. Il faut se souvenir que le centre est alors prévu pour une ville de 350.000 habitants. Les automobiles et les piétons sont dissociés par un réseau de voies rapides, autoroutes, échangeurs et passerelles. Le bâti, (logements, bureaux, commerces) est conçu, comme à la Défense, sur dalles reliées entre elles par des passerelles. Plusieurs quartiers sont dédiés à une fonction unique, c'est le principe du zonage.

La deuxième étape débute au début des années 80. Après deux appels d'idées, le plan est conçu par Yves Draussin et Jean Guillaume, urbanistes de l'EPA assistés par le cabinet DLM.. Le centre dit "quartier de la gare" est imaginé selon un urbanisme qui marie la fonctionnalité des espaces commerciaux à une forme que l'on peut qualifier de "traditionnelle". Recouvrant un urbanisme souterrain, les espaces publics sont dessinés ; places, avenues et boulevards structurent le centre au niveau du terrain naturel.

Dans les années 90, la réalisation se poursuit sur une trame urbaine établie avec des opérations de prestige, et une tentative pour créer une architecture contemporaine de renom.

Notamment, les « immeubles villas » de Dominique Perrault sont emblématiques de cette période. Conçus en deux petites barres de logements en duplex, les façades nord fermées s'opposent à la peau vitrée des façades sud ouvertes sur le parc.

La ville nouvelle, dont le slogan de communication est "la ville verte et bleue", possède un parc au sein de chaque quartier. Le parc des Sources de la Bièvre constitue le poumon vert du centre-ville. Il est un lien entre les différents quartiers qui l'entourent par ses lieux de rencontre, ses jeux, ses promenades, ses bassins et ses réalisations d'art urbain.

*Thierry Cazes
Urbaniste AFTRP*

**29.08.05 –
VERSAILLES, MASSY,
PORT ROYAL,....**

**« Les lieux dans
l'histoire »**



LA MEMOIRE DE L'EAU

Tout territoire contient une mémoire des événements reculés, qu'ils soient visibles grâce aux monuments, ou invisibles parce que détruits ou cachés. Aménager, projeter, urbaniser ne peut se faire dans le mépris de la longue durée. La mémoire afflue là où on ne s'y attend pas. Elle enrichit la réalité.

Avant de recevoir la recherche nucléaire, les eaux des étangs artificiels de Saclay ont fait du plateau sud de Paris un centre d'innovation de la science hydraulique et des mathématiques de première importance. Cependant, le plateau de Saclay apparaît aujourd'hui comme un vaste désert agricole sans aucun cours d'eau capable d'alimenter une grande ville.

L'invention et la construction des moulins furent l'une des premières technologies que permit la force motrice de l'eau : Les moulins de la Bièvre qui datent du VII^e siècle, etc.

Eau, Energie et technologie trouvent évidemment un point d'assomption avec le développement de l'architecture du Parc aquatique de Versailles.



Suite à la révolte des marchands contre Louis XIII, Louis XIV décida de s'établir à Versailles à une vingtaine de kilomètres de Paris et l'on assiste à la gouvernance par l'absence : La domination

absolue de l'horizontalité, l'absence totale de toute verticalité centralisatrice, de tout centre manifeste. Seul domine l'axe Est en Ouest, du miroir du grand Château, l'axe solaire du Roi Soleil. L'eau fut intrinsèquement liée à la pensée de Louis XIV tout en étant une représentation symbolique de la stratégie politique de l'absence. Il suivit l'avancée des travaux tout en faisant face aux difficultés du relief du Château de Versailles, aux problèmes d'étanchéité et à la localisation de l'étang de Clagny, dans une position inférieure au Château.

Pour pallier ces problèmes techniques et d'épuisement des étangs de Clagny et du Val dus aux aléas de pluies, Colbert envisagea la mise en place de réseaux d'étangs inférieurs, et ce, dans le but d'alimenter les parterres des terrasses du Château. Une série d'étang furent creusés tels que ; les étangs Vieux et Neuf à Saclay, l'Etang de Villiers-le-Bâcle ainsi que les étangs du Pré-Clos et du Trou-Salé. Cependant, cette mesure favorisa la propagation des épidémies de fièvres typhoïdes durant la saison de la chaleur.

Pour alimenter les étangs inférieurs, un réseau gravitaire d'étangs supérieurs fut creusé et achevé en moins de vingt ans. Les étangs de Mesnil-Saint-Denis, Saint-Hubert constituent un véritable cours d'eau de vingt kilomètres par neuf étangs et par soixante kilomètres de rigoles qui ont permis l'irrigation des terres agricoles et ont contribué à la formation de très vastes propriétés. La rigole de Guyancourt existe encore, elle est la plus grande rigole, destinée à relier les étangs inférieurs et les étangs supérieurs.

Une partie des étangs de Saclay et de Saint-Quentin-en-Yvelines a été classée « réserve naturelle ». C'est aussi sur les ailes des oiseaux que la mémoire se déplace et revient.

*Alain Charre
Historien de l'art et de l'urbanisme
Rédacteur en chef de la revue CityLab*

PLAN D'ACTION PAYSAGERE DU PLATEAU DE SACLAY II (1996)

L'aménagement du plateau de Saclay fait partie d'une dynamique de développement régionale du sud de l'agglomération parisienne dont le secteur de Saclay-Massy-Orly constitue le noyau central.

Les objectifs paysagers de l'aménagement du plateau de Saclay correspondent aux objectifs du Plan vert régional pour la ceinture verte :

- maîtriser les fronts urbains,
- protéger et étendre le domaine forestier,
- créer et étendre de nouveaux équipements récréatifs,
- favoriser le maintien d'une agriculture périurbaine,
- éviter le morcellement des espaces par les nouvelles infrastructures,
- améliorer la lisibilité des grands sites et paysager l'entrée des villes,
- protéger le patrimoine naturel de la faune et de la flore dans la région.

Il répond aux objectifs du schéma directeur régional (SDRIF) :

- mettre en valeur les espaces naturels et agricoles du plateau de Saclay ;
- localiser et conserver en espaces naturels des coupures vertes et des entités agricoles de taille suffisante ;
- préserver plus particulièrement les espaces agricoles de Saclay ;
- favoriser l'intégration d'infrastructures nouvelles en améliorant leur insertion dans le site et en luttant contre les bruits.

Le futur paysage du plateau de Saclay sera fondé sur la valorisation de l'existant, la suppression des points noirs paysagers et l'intégration harmonieuse de la future urbanisation. L'amélioration de l'image du plateau s'appuiera sur l'émergence de son identité propre et de celle de chacune des collectivités concernées.

Maillon reconnu de la ceinture verte d'Ile-de-France, contigu au Parc Naturel Régional de la haute vallée de Chevreuse, entouré par les vallées boisées de l'Yvette, de la Méranthaise et de la Bièvre, le plateau de Saclay, avec ses 3.000 hectares d'espaces agricoles et naturels, offre un cadre de vie de grande qualité qu'il est important de conforter.

Sept principes fondent les actions qu'il est proposé d'entreprendre pour mettre en valeur le paysage du plateau de Saclay :

1. Considérer l'espace agricole comme un facteur d'identité paysagère ;
2. Créer une trame verte continue, support d'un réseau de circulations douces maillées ;
3. renforcer la présence de l'eau dans le paysage ;
4. intégrer l'urbanisation dans le paysage à chaque phase de l'aménagement ;
5. assurer avec le plus grand soin les transitions ville-campagne ;
6. sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine existant ;
7. imposer des logiques de paysagement et de préverdissement.

M. Pierre-Marie Tricaud

Ingénieur agronome Paysagiste, chargé d'études plateau de Saclay - IAURIF

MAIRIE DE MASSY

The town of Massy occupies a key strategic position within Ile-de-France, thanks to its prime location at the intersection of major transport links, its outstanding transport offering and its huge range of opportunities in terms of land and real estate. For this reasons it has become a European Development Centre, playing its role in the Massy-Saclay-Orly districts. Massy's economic is buoyant and dynamic; it has become a centre for technology and service-sector enterprise:

- Commercial real estate provision focused on the service sector: 450,000 sm. of offices;
- 1,400 private companies spread over four business parks: Les Champs Ronds, La Bonde, Le Pérou;
- A poll of 19,000 jobs – 84% in the service sector;
- Competitive levels of tax: Company tax 15.55%; Residence tax 14.36% (national average: 16.13%); Property tax 13.86% (national average: 20.34%)
- The presence of major, high-profile international companies: Alcatel, Alstom, Air France, Bull, Carrefour, CGG, Chronopost, Ericsson, FNAC, France Telecom, NCR, Sagem, Thales, Schneider.



SEMMASSY (Société d'Economie Mixte de Massy, a public-private partnership) was founded in 1983, and has since built up a unique expertise across the full range of its activities. Planners operate at the interface of the public and private sectors, and their profession calls on a wide range of expertise. One of its projects is Le Champs Ronds district. It is located on the eastern side of Massy's "Pôle des gares" and covers an area of 90 hectares. It is extremely well served by highways (A10, A6), suburban RER train (lines B and C) and direct international connections via the TGV (high-speed train) station and Orly airport.

Over the last few years this fast changing district has seen the emergence of the Carnot-Basch services corridor and is moving toward a greater mix of residential/service business usage. The Carnot-Basch service sector is currently under development (450,000 sm. of office space to date). This districts is currently booming, attracting international investments funds – investors such as Europroperty, Oppenheim, Fortis and Commerzbank have taken major positions – Thales, Schneider, Serience, Carrefour – have acquired premises here, along with services.

M. Chonavey
Ville de Massy

MOTOROLA

Le groupe américain Motorola a choisi le plateau de Saclay pour implanter son centre de recherche européen. Sa mission est de conduire des recherches avancées dans les domaines des communications sans fil, des nouveaux composants et matériaux et des sources d'énergie pour les systèmes de téléphonie mobile.

Toutes les divisions de Motorola France sont représentées au siège social de Paris-Saclay.

Direction générale, direction commerciale et autres fonctions support... Une telle représentation favorise la synergie des secteurs d'activités pour le plus grand bénéfice des clients de Motorola.

Cette division est en charge de l'ensemble des activités terminaux mobiles de Motorola. Elle fournit des solutions intégrées permettant aux consommateurs de communiquer à tout moment et où qu'ils soient, par la voix, les données ou le multimédia. Motorola conçoit et produit la gamme la plus complète de téléphones mobiles et d'outils de communication au monde.

En 2004, Motorola a dépensé plus de 3 milliards de dollars en Recherche et Développement au niveau mondial. Un choix motivé par la stratégie globale du groupe, qui entend rapprocher au mieux la R&D des marchés, en multipliant et développant les pôles de recherche dans le monde entier. La décision d'implanter, en 1996, un centre de recherche et de développement à vocation mondiale en télécommunications sans fil dans la zone Europe/Moyen-Orient/Afrique découle de cette stratégie d'investissement.

En choisissant la France pour installer ce centre de recherche Motorola reconnaît la qualité des ingénieurs, chercheurs et informaticiens de l'Hexagone. Le CRM, installé sur le plateau de Saclay dans la région parisienne, ne trahit pas cette confiance et devient très vite le plus grand centre de recherche Motorola en dehors des Etats-Unis. Plus de 100 chercheurs y développent des technologies de demain, dans 3 grands domaines en particulier : l'Internet mobile, les communications mobiles au-delà de la 3G (Wi-Fi, TNT...) et les applications intelligentes.

Le centre coopère avec plus de 30 universités dans 8 pays et a collaboré à plus de 34 projets européens sur une période de 8 ans. Il assure la conduite de projets pluridisciplinaires et participe aux travaux des organismes de normalisation ou aux programmes de recherche coopératifs dans le cadre de l'espace de Recherche européen.

M. Demassieux

MUSEE NATIONAL DE PORT-ROYAL DES CHAMPS



This is a promenade through the time, in 30 hectares of greenery and gardens which were proposed in the site of the ancient Port-Royal des Champs abbey, founded in 1204 and destroyed in 1710. In the Rhodon valley remain some architectural ruins; in the plateau, you can visit the ancient farm, Pascal's residence, and Racine's school where we have a museum describing the history of this religious and french intellectual site. Here the modern France was prepared and inspired Green, Montherlant, Mauriac.

The abbey of Porrois (Port-Royal), whose remains are now located in the municipality of Magny-les-Hameaux, was founded in the Middle Ages in a place where leeks (Latin, *porrus*; French, *poireau*) were grown. When placed under royal patronage, the name of the abbey was changed to *Portus Regius*, Port-Royal. Very soon, it started to influence the royal court, located in [Versailles](#), not far from Port-Royal-des-Champs, but also the Parliament of Paris and the younger generations.

The Port-Royal theologians, led by the Grand Arnauld, approved the *Augustinus* around 1638, which was fairly close to their own ideas, but also close to calvinism. They propagated the *Augustinus* all over France, and were accused by the Jesuits to spread heresy. After a short period of calm, Louis XIV decided to get rid of Port-Royal in 1679. The noviciate was closed, the *solitaires* were forced to leave and even to exile. The nuns of Port-Royal in Paris condemned those of Port-Royal-des-Champs, who were endlessly persecuted.

In 1710, the abbey was destroyed. The cemetery was profanated and the remains of the nuns were thrown into the common foss of Saint-Lambert. The suppression of Port-Royal did not suppress jansenism in France, which still caused serious troubles during the reign of Louis XV.

M. Martinot Lagarde

VISITE DU PARCOURS CHATEAU DE VERSAILLES / PLATEAU / PNR

Le Château de Versailles conçu sur le **modèle de Vaux le Vicomte**. Tient de sa **position de fond de Vallon** avec un mince apport hydraulique du Rû de Clagny. Les travaux hydrauliques ont duré **20 ans** jusqu'en 1687. Extrémité d'un **système d'apport en eau complexe**, qui de Rambouillet à Versailles est composé de 15 étangs totalisant 8 millions de m³, 140 kms de rigoles, 34 aqueducs.

Le système s'est composé au fil du temps de :

- Les eaux de la **Bièvre** (jusque vers 1688).
- Le système des **étangs** (Trappes, SQY aujourd'hui ; étangs de BOIS D' ARCY, ET BOIS ROBERT aujourd'hui disparus) 1675 - 1685.
- Le système de **drainage** du plateau (entre Vallée de la Bièvre et Vallée de l' Yvette). Les eaux de ruissellement vers étangs de Saclay / Orsigny / Trou Salé + aqueduc souterrain + aqueduc de Buc à partir de 1680.
- Système « **grand lit de rivière** », à l'ouest de SQY avec des aqueducs depuis l'étang de la Tour près de Rambouillet (Rambouillet plus haut que Trappes) jusqu'à Trappes et Versailles constitue un cours d'eau continu de 34 kms dont les 2/3 maçonnés (travaux de 1684 à 1685).
- La Machine de Marly (travaux de 1678 à 1685), remonte l'eau de la Seine le long de la colline de Louveciennes 155 mètres plus haut, constitué de 14 roues de 12 mètres de diamètres.

L'ensemble du réseau hydraulique du plateau de Trappes eut d'importantes incidences sur l'économie locale. Drainage de 15 000 Ha, développement de l'agriculture céréalière et betteravière industrielle. Culture des fruits, exploitation du bois, pêche.

Aujourd'hui, certaines parties de cet ensemble sont rétablies dans leurs fonctions de drainage des terres agricoles. Les plans d'eau du système jouent un rôle récréatif (plan d'eau de SQY). Fonction écologique fondamentale et défendue. Milieu humide riche et équilibré, faune et flore. Patrimoine des rigoles pas toujours mis en valeur sur SQY, voire effacé. Assainissement en eaux pluviales des unités urbaines situées sur le bassin versant.



M. Pascal Hussenois

VISITE AU COURTABOEUF

Situé aux abords de la Vallée de Chevreuse, **Courtaboeuf allie généreusement haute technologie et environnement.** Les paysages variés et verdoyants et une urbanisation importante ont su se marier grâce aux efforts des communes qui accueillent le parc.

En effet, les communes des Ulis, Villebon-sur-Yvette et Villejust s'emploient à préserver les espaces verts et leur patrimoine historique.

En 1960, le gouvernement français décide l'implantation d'une zone d'activités. Rapidement de nombreuses entreprises sont séduites par l'exceptionnelle situation géographique de Courtaboeuf. La première société implantée sur le site, en 1967, fut Ato Chimie. Puis, de nombreuses entreprises réputées la suivirent : Hewlett Packard et Varian en 1968, Heraeus et Tektronix en 1969. A partir des années 80, les leaders actuels du secteur informatique, dont Microsoft en 1983, élisent domicile à Courtaboeuf suivis par des prestataires de services et des fournisseurs souhaitant profiter de cette localisation privilégiée et pleine d'avenir.

Depuis, d'autres éléments de réussite sont venus définitivement faire de Courtaboeuf un site unique en France et en Europe :

Implantation de la gare TGV de Massy.
Implantation de la ligne B du RER.
Implantation des grandes écoles françaises.
Proximité du pôle scientifique de Saclay et de l'Université Paris Sud à Orsay.

Aujourd'hui, Courtaboeuf, premier parc tertiaire européen, accueille plus de 1000 entreprises de tous secteurs d'activités. Plus de 24 500 personnes travaillent sur le parc et 12 000 visiteurs sont accueillis chaque jour.

| | |
|----------------------|---|
| Superficie | 378 ha |
| Nombre d'entreprises | environ 1000 |
| Surface d'activités | 3,5 millions de m ² |
| Visiteurs/jour | > 12 000 |
| Equipements | - 1 agence de développement économique (Courtaboeuf Développe) - 2 restaurants inter-entreprises - 1 pépinière d'entreprises - 4 hôtels d'entreprises - 5 banques |

PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse est un territoire où vie agricole, vie artisanale, vie au quotidien se côtoient. Dans chaque village, les éléments d'architecture : moulins, carrières, pompes, halles... témoignent de la vie au quotidien d'autrefois. Aujourd'hui, dans le but de maintenir l'emploi existant et de contenir l'érosion du tissu économique locale, il est important d'encourager l'intégration harmonieuse des commerçants, artisans, services et autres activités non nuisantes dans nos villes, bourgs et hameaux.

Nature et paysages

La forêt occupe plus de 40 % du territoire, elle couvre une partie du massif de Rambouillet. Entre deux bois, les plateaux agricoles créent de tranquilles zones d'alternance.

En contrebas, en fonds de vallée, coulent l'Yvette au nord et la Rémarde au sud. Leurs affluents serpentent dans les vallons encaissés. L'eau est présente partout.

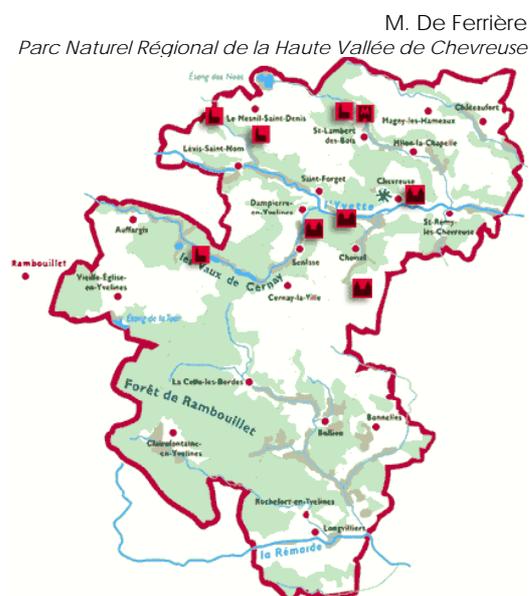
Villages

La vallée de Chevreuse apporte la fraîche sensation de campagne avec ses paysages verdoyants et ses massifs forestiers. De plus, elle offre un éventail de sites historiques remarquables comme les châteaux de Dampierre, de Breteuil, l'abbaye des Vaux de Cernay et celle de Port-Royal des Champs, berceau du Jansénisme qui a vu grandir Racine...

Le Parc naturel régional : un projet, des hommes

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse n'est pas un espace clos. Le Parc n'est pas non plus une base de loisirs mais plutôt un ensemble de sites naturels, culturels ou historiques remarquables. Et surtout, le Parc n'est pas un musée, mais bien un pays qui vit et évolue au rythme de son temps. Il occupe une surface de 24000 hectares et regroupe 21 communes de 46 000 habitants qui, avec le département des Yvelines et la région Ile-de-France, ont fait le pari en 1985 de préserver ces lieux façonnés par le temps, de valoriser les activités humaines compatibles avec le respect de l'environnement et d'offrir ainsi à tous un territoire d'exception à vivre et à découvrir.

La gestion du Parc naturel régional est assurée par un Comité syndical, comprenant les représentants des communes, du Conseil général des Yvelines et du Conseil régional d'Ile-de-France. Quatre commissions thématiques travaillent sur les problématiques de l'environnement et des milieux naturels, du développement économique, de l'architecture et de l'urbanisme ou encore de la communication, de la culture ou du tourisme. Les orientations qu'ils définissent sont ensuite mises en œuvre par l'équipe technique pluridisciplinaire. Tout cet édifice repose sur un consensus : celui de faire appliquer et de mettre en œuvre la charte, élaborée et approuvée pour dix ans et approuvée par l'ensemble des partenaires et le ministère de l'Environnement.





Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-En-Yvelinnes

PRINCIPAUX RESULTATS DES TRAVAUX EFFECTUES

Saint-Quentin-en-Yvelines s'affirme comme un pôle de développement économique majeur en Île-de-France
Mais on constate :

- Des déplacements domicile-travail croissants vers ce pôle d'emploi,
- Des hypothèses de construction de logements en décalage avec les besoins de la population résidente, et de ceux qui y travaillent,
- Un décalage croissant de la structure sociale des résidents avec celle de l'environnement immédiat et la nature des emplois offerts,

Des spécialisations économiques contrastées et des profils d'emplois diversifiés entre SQY et ses communes environnantes

- Plus de la moitié des emplois relèvent d'activités «productives» ou péri productives •Une industrie aux fonctions de plus en plus tertiaires (direction, conception...)
- Un secteur tertiaire orienté vers la sphère productive (études, ingénierie, commerce de gros industriel...)
- Une expansion des services aux entreprises, des fonctions de siège et des services financiers
- Un emploi hautement qualifié
- Une économie résidentielle au second plan
- Un déficit de services opérationnels aux entreprises et de services privés à la population
- Une offre de services aux ménages (commerce de détail, loisirs, santé, action sociale, artisanat, restauration...)
polarisée par Versailles

- Des services techniques qui se reportent sur les franges de l'agglomération, ainsi que les commerces de grande surface (*Nota: avant l'ouverture de SQY Ouest*)

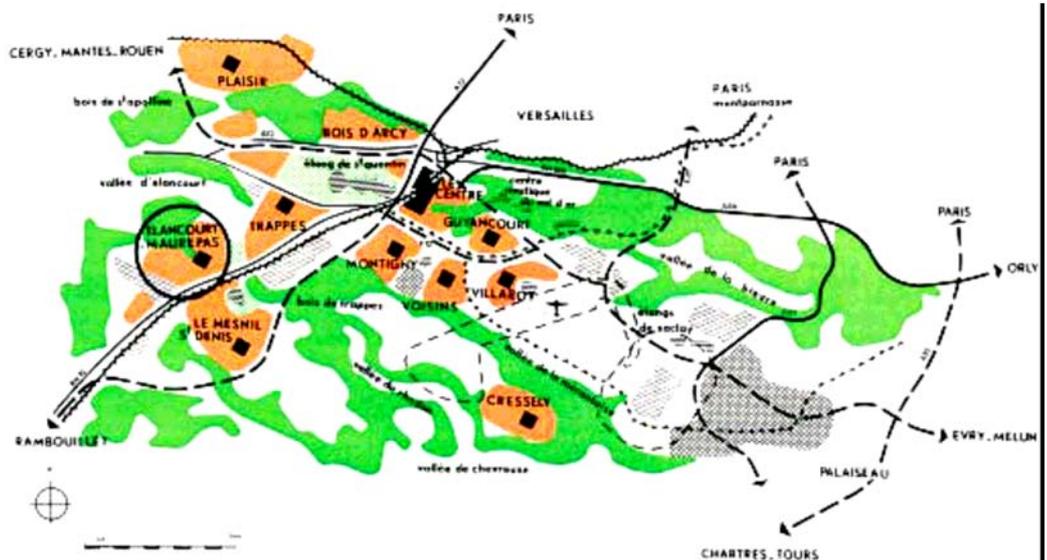
Des hypothèses de construction de logements en décalage avec les besoins de la population résidente et de ceux qui y travaillent

- Une construction en baisse à St Quentin et à proximité
- Des hypothèses de construction qui conduisent à une stabilisation de la population à son niveau actuel vers 2015
- Une importante modification de la structure par âge: vieillissement et diminution des familles avec enfants
- Les jeunes « décohabitants » et les jeunes familles de catégories moyennes peuvent être amenées à s'éloigner pour se loger
- l'agglomération continue d'accueillir de jeunes cadres venant de Province et des familles venant du centre de l'agglomération

Un décalage croissant de la structure sociale des résidents avec celle de l'environnement immédiat et la nature des emplois offerts

- Un revenu moyen des habitants qui est passé sous la moyenne régionale
- Une croissance du revenu 2 fois moins rapide que la moyenne régionale sur les 15 dernières années
- Une « enclave » de revenus modestes à l'ouest de la région
- Un parc de logements et des structures sociales différenciées
- Des migrations qui renforcent les disparités sociales

Mme Mireille Lucas, Mme Jasmine Dozias
Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines



Présentation des réflexions des artistes

01.09.05 – PAVILLON DE L'ARSENAL



Avec le soutien de la DRAC Ile de France, Ministère de la Culture et de la Communication

POURQUOI CES ECLAIRAGES ?



Simone DECKER Michel VERJUX

Éclairer, c'est déjà exposer. Mais pourquoi exposer ce qui est là, devant nos yeux ? Et pourquoi revendiquer une telle action comme une œuvre d'art ?

Depuis 1983, avec mes « éclairages » (comme un peintre dit « mes peintures », je dis « mes éclairages »), je travaille sur différentes questions dont celles-ci : comment éclairer, comment exposer ce qui est déjà là, devant nos yeux, mais que nous ne semblons plus voir et, *last but not least*, comment faire de ceci une œuvre d'art, aujourd'hui ?

Mes œuvres sont constituées de projections de lumière, directionnelles, cadrables et focalisables qui viennent éclairer les endroits, les lieux ou les espaces les plus variés. Et chacune d'entre elles peut être vue sous des angles divers : celui de l'événement, celui de l'acte, celui de l'objet, celui de du dispositif ou celui du signe en quoi consiste l'exposition du monde qui nous environne. En tant que signe, elle peut (en première instance, selon moi) être vue comme une sorte particulière de signe : un index. Car un tel genre d'éclairage — immanent, ponctuel et significatif — désigne quelque chose du monde environnant. C'est un index, c'est-à-dire un signe en relation de contiguïté existentielle, physique et dynamique avec ce à quoi il réfère : en l'occurrence, un ici et maintenant bien concret. Mais ce signe peut aussi être vu comme une image ou un symbole référant à ce même morceau de monde (si l'on se situe du point de vue du caractère ressemblant du signe avec ce à quoi il réfère, en ce qui concerne l'image qu'évoque tel ou tel éclairage, ou du point de vue de son caractère conventionnel, en ce qui concerne le symbole que représente tel ou tel éclairage).

Mais pourquoi nos dispositions à sentir, à agir et à penser ne nous permettent-elles plus vraiment de voir ce qui est là, devant nos yeux ? Qu'avons-nous perdu ? De quelle sorte de cécité sommes-nous atteints ? Pouvons-nous ou voulons-nous comprendre de quoi nous sommes malades ? D'où la dernière question : comment concevoir un éclairage qui puisse relever à la fois de l'exposition, de l'œuvre d'art et de la thérapie ? Et ma façon de répondre : l'éclairage comme index, c'est-à-dire comme indice de notre présence au monde, direction à suivre et début de diagnostic !

Michel Verjux

REGARD SUR LA SESSION

Réfléchir à la complexité urbaine, remettre sans cesse en question tous les paramètres composant une cité, une communauté, est toujours indispensable. Les événements récents en France ont prouvé qu'il y a même une extrême urgence. Les structures des cités sont en mouvement continu. Ce développement nécessite une réflexion intense et ininterrompue, une prise en compte de tous les partis, une conscience des changements et par conséquent une adaptation aux besoins actuels pour le bien de tous. Il s'agit d'un flux avec des demandes et des attentes sans cesse nouvelles.

Cette prise de conscience présuppose des plates-formes d'écoute et de discussion, ce qui malheureusement, est beaucoup trop rare.

J'ai vécu les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre Urbaine de Cergy-Pontoise comme une telle situation où d'excellentes conditions sont établies et proposées à tous les participants pour entamer des discussions d'envergure.

Son extraordinaire atout est de proposer un lieu de rencontre avec des professionnels provenant de « backgrounds » très différents. Un lieu donc qui réunit des professionnels venant de très nombreux pays du monde et d'autant de cultures, mais aussi de différentes générations et ayant des formations spécialisées dans des domaines les plus différents.

Durant la première semaine des Ateliers, le bombardement d'informations était impressionnant. La découverte et la prise de connaissance du territoire étaient très intéressantes et les nombreuses présentations des intervenants formulaient des attentes et des souhaits précis. Mais, et cela est dans la nature des choses par leurs contextes différents, souvent divergents et inconciliables les uns avec les autres. D'où la difficulté pour les équipes de ne pas trop se laisser influencer par ces avis contraires. D'où aussi la complexité de développer des propositions indépendantes. Le risque est grand de ne pas tenter des approches innovatrices, mais de se constituer un genre de cahier des charges et de le travailler point par point afin de satisfaire tout le monde un petit peu.

Or cette approche est forcément aux dépens d'une réflexion décidée et radicale. Répondre à une liste de désirs immédiats aboutit à un « aménagement », un « équipement » de la ville, trop superficiel, sans envergure et sans persistance dans le temps. Il est difficile de foncer en tirant le frein à main. C'est le sentiment que j'avais en voyant le résultat final de certaines équipes. Ce qui est regrettable, car certains teams avaient au début tenté de formuler des approches bien plus audacieuses, mais ont fait un pas en arrière au cours de leur développement en re-utilisant un langage technique et conventionnel. De la part de certains experts j'aurais espéré plus d'encouragement envers les équipes pour s'aventurer sur un terrain inconnu et oser des réflexions visionnaires. Et faire des Ateliers un vrai laboratoire expérimental.

Le sujet est extrêmement complexe et les enjeux sont énormes. N'aurait-il pas d'abord fallu poser les questions nécessaires avant de vouloir trouver des réponses, formuler et décortiquer les problématiques avant de présenter des solutions ? Et remettre toutes les données en question, aussi évidentes qu'elles paraissent.

Mes compliments vont aux équipes, qui, durant la courte durée des Ateliers, ont su approcher la problématique avec une grande générosité et qui ont réussi à poser un nombre de questions pointues.

Concernant l'intervention du 1^{er} septembre à L'Arsenal, Paris :

Ma première réaction à l'abondance des données était la volonté de réaliser des images qui puissent avoir une fonction d'instruments « à voir » : des propositions de représenter un **objet-sign** quasi invisible mais pourtant très présent inséré dans le paysage du territoire en question. Car j'avais le sentiment qu'il fallait chercher un élément-charnière, un signe, pouvant rassembler des aspects comme nature, haute technologie, architecture et implication sociale pour déclencher la recherche d'une identité commune de la région.

Dans les photos que j'ai faites sur place, je propose un changement de point de vue en combinant des éléments d'échelles très différentes. Je voudrais inciter à remettre en question nos habitudes de regarder et notre façon d'envisager l'espace.



Vue France miniature



Plateau de Saclay

Un petit emballage en cellophane devenant objet géant, sculpture monumentale, bâtiment ? Mais il devient avant tout l'image d'une présence non encombrante, sans gravité, telle une portion d'air. Je l'ai placé en plein milieu du territoire, au centre même du territoire. Il occupe donc une place centrale, mais son propre centre est encore vide. Contraire à un enclos, cette membrane fine et transparente au centre creux peut avoir une fonction de *représentant*, tel un lieu ouvert à être rempli de sens.

La deuxième série d'images est un clin d'œil, une remise en question de cette volonté de fragmentation de territoires, car je suis persuadée que celle-ci n'aboutit qu'à un patchwork et non pas à un tissage social.



Fragmentation 1



Fragmentation 2



Fragmentation 3



Fragmentation 4



Fragmentation 5

Je voudrais vous remercier très sincèrement de m'avoir invitée à participer aux Ateliers. C'était pour moi une expérience très enrichissante avec la grande chance de rencontrer des personnes engagées et passionnées pour leur profession. J'y ai énormément appris et je suis sûre que cette expérience des Ateliers m'a fait entamer une réflexion que je continuerai par la suite et qui s'infiltrera dans mes prochains projets.

Simone Decker

Rencontre internationale de Maîtrise d'œuvre urbaine



07.09.05 – ECOLE POLYTECHNIQUE de PALAISEAU

POLES DE HAUTE COMPETITIVITE SCIENTIFIQUE ET DEVELOPPEMENT URBAIN

Matinée

Introduction par Pierre Mayet, président des Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre Urbaine

• **Pierre Mayet** rappelle l'histoire de Sophia-Antipolis, au départ de grands scientifiques avaient l'idée de développement d'un pôle de recherche : il s'agissait de Pierre Bernard (INRIA), de Michel Laczinski et de Pierre Larrourou (actuellement directeur du CNRS). Après quelques phases délicates, l'association réunissant université de Nice, Sophia-Antipolis et ses chercheurs était en fonctionnement. Le parc recevait des scientifiques. Pour le bon fonctionnement du parc le dialogue entre le monde scientifique, et le monde politique (les élus) doit s'établir, ce qui est aujourd'hui le cas. Mais le monde politique a ses problèmes et ses bureaucraties et ne vit pas au rythme des échanges de la science !

• **Jacques Masboundji**, directeur de la SAEM de Sophia-Antipolis reprend l'histoire. A l'origine, il a fallu inventer de l'utopie, mener en quelque sorte l'histoire à l'envers.

Le sénateur Laffitte (sénateur et ancien patron de l'Ecole des Mines) a dynamisé le projet.

2^{ème} phase : la concrétisation : réaliser, construire, développer.

3^{ème} phase : la politique d'accumulation : aboutir à une masse critique en attirant de nombreuses entreprises de recherches.

4^{ème} phase : une fois que cette masse critique fut atteinte, il faut faire fonctionner et s'ouvrir à son environnement : le parc a du rapidement changer d'échelle en passant de 2400 hectares à 4500 vers 1990. On a imaginé alors des sites associés ce qui a entraîné l'éclatement du site central. Aujourd'hui les synergies entre scientifiques, chercheurs, acteurs du territoire et autres partenaires existent.

A l'origine, le concept associait la ville de la sagesse (Sophia) et Antipolis recouvrant un double sens : anti - comme Antibes, c'est la ville d'en face mais en même temps Antipolis c'est l'anti-ville, en fait c'est ni une ville, ni une ville nouvelle. Ce n'est pas non plus une cité jardin, il n'y a pas de centralité. Toutefois, aujourd'hui avec 27.000 emplois, 12.000 sociétés, 5000 étudiants, 7000 habitants, Sophia-Antipolis regroupe les fonctions d'une ville de 35.000 habitants.

Pourtant, Sophia ne veut pas être ni une ville ni une île.

• **Bertrand Warnier** présente rapidement la problématique : le thème des ateliers 2006, consiste à étudier deux territoires avec des enjeux multiples et variés, le plateau de Saclay d'une part et Saint-Quentin en Yvelines d'autre part ; un pôle de compétitivité existe sur ce territoire de Saclay ; donc on est en présence de territoires importants de communautés d'agglomération qui, grâce au pôle doivent travailler et vivre ensemble.



Il faut rendre visible aujourd'hui un lieu relativement confidentiel, c'est le travail et le rôle de l'urbaniste.

• **Ariella Masboundji** introduit la table ronde en posant des questions pouvant être reprises par les différents conférenciers :

1. Comment un pôle technologique peut s'exprimer par des créations urbaines adaptées ?
2. La ville, c'est la rencontre ; or, ici il n'y a pas de centre. Est-ce que le virtuel l'emporte sur le contact ?
3. Il existe une co-présence des centres de recherches. Comment passer de cette co-présence au dialogue et à la rencontre ? Peut-on parler d'urbanité ?
4. Le rôle de l'image est important pour créer une nouvelle identité mais qu'est-ce qui crée l'identité spatiale ?
5. Quel rôle métropolitain peuvent construire ces deux entités ? Ces pôles sont-ils vecteurs de métropolisation ?
6. Quel est l'impact local de ce pôle sur la vie socio-économique ?

• **ETUDES DE CAS :**

A. BARCELONE :

Présentation par Monsieur **Oriol Clos i Costa**, directeur de plans i projectes urban :

Un pôle est en gestation aujourd'hui dans l'ancien quartier de Poble Nou au sud de la Diagonal.

1. L'orientation fondamentale consiste à ne pas oublier l'importance des infrastructures, des espaces publics et la trame du plan de Cerda donne un cadre de référence.
2. Ce secteur couvre 100 hectares et le projet a un coût d'environ 200 millions d'euros. Le concept de spatialité est aussi important ; le Poble Nou est un paysage complexe hérité du 19^{ème} siècle industriel et on doit mixer des créations anciennes et nouvelles.
3. Le techno-pôle repose sur un centre audio-visuel, un centre de recherche médical, une école polytechnique et un centre de design appliqué aux textiles. Il y a donc potentiellement quatre "moteurs" à gérer. Et ce pôle s'inscrit dans une stratégie générale du développement de la ville. En effet, il se localise entre le nouveau port (forum de la culture 2004), la gare restructurée pour l'arrivée du TGV et la place de Las Glories.

L'originalité de ce pôle, c'est qu'il se mêle à la ville. C'est que c'est une implantation unique en centre ville. Et la cohabitation entre la production et le résidentiel est tout à fait envisageable.

B. LONDRES :

Présentation par Monsieur **Andrew Rabeneck**, assistant director of Estates, Imperial College of London :

Le pôle concerné se situe à l'ouest de Londres et est un centre d'imagerie médicale à Burlington Danes.

A l'origine sur ce site, il existait un grand hôpital mais sans possibilité d'expansion, un collège de médecins (l'Imperial College) à la recherche d'un nouveau lieu, une structure de recherche médicale (Medical Research Council), une école secondaire implantée sur un grand terrain, une grande société pharmaceutique GSK (Glaxo Smith Klein) et on notait un manque cruel de résidence pour les chercheurs. Beaucoup d'obstacles se sont levés contre la création d'un pôle au départ : la timidité des administrateurs de l'hôpital, les méfiances vis-à-vis de la nature du promoteur et de l'opération de promotion, l'éventualité d'une main mise de GSK sur ce pôle et GSK montrait son impatience pour se développer et en arguant des implantations éventuellement concurrentielles aux Etats-Unis ou en Chine.

En fait, c'est l'université qui s'est imposée comme promoteur et qui a obtenu des baux à très long terme : l'hôpital 125 ans, le GSK 45 ans et le MRC 25 ans. Le projet a un coût de 125 millions d'euros et regroupera en même temps 200 logements sociaux.

Les effets sont importants : l'hôpital connaîtra une rentabilité médicale continue, les administrateurs peuvent avoir un poids vis-à-vis du gouvernement local, GSK a de nouveaux locaux et ouvre ses portes aux chercheurs et l'Imperial College, les enseignants et les chercheurs de l'Imperial College ont désormais accès aux bibliothèques de GSK. L'investissement est réparti de la manière suivante : GSK 45%, MRC 40% et Imperial College 15%. Et les différents acteurs ont pu être exonérés des coûts de la TVA sur la construction. Le complexe ouvrira en mars 2006.

C. STOCKHOLM :

Présentation par **Igor Dergalin**, professeur à Stockholm : Stockholm a créé un technopôle des arts et des métiers proches de l'université au sud de Stockholm et occupant 6000 hectares. Stockholm est une ville de sciences mais souhaiterait supprimer les barrières entre les différents groupes d'acteurs de la ville. Pour que les synergies entre structures fonctionnent bien les professionnels dans leurs pluri-disciplinarités doivent se reconnaître. Les alliances doivent être favorisées pour en faire bénéficier les habitants de la zone. Stockholm a été très active pour la réalisation de ce projet ; aujourd'hui le pôle compte 2 millions de mètres carrés de surfaces construites dont 1 million de bureaux, 650 entreprises, 28.000 personnes employées. Ce pôle est un mélange d'activités universitaires, de recherches, commerciales, etc. Il s'agira aussi de développer une véritable cité des sciences qui pourrait atteindre 1100 chercheurs et en favorisant les synergies avec des entreprises comme Ericsson, Scania, IBM, Intel, SAAB. Il s'agira bien de favoriser les liens entre la recherche et industrie. Un nouveau projet consistera à développer Internet à haut débit afin d'associer plus facilement l'université d'Upsala avec Stockholm.

D. CHINE :

Présentation par Monsieur **John Liu**, director laboratory for building and planning national Taiwan university : Il s'agit du parc intitulé : the Hsinchu science parc and the new city ; c'est un aménagement commencé il y a 25 ans et qui occupe 773 hectares avec deux universités, deux instituts de recherches et avec un centre de formation pour former les dirigeants des plus grandes entreprises. 115.000 employés ont une forte qualification. Un TGV entre les deux villes du Nord et du Sud sera opérationnel en 2005 mais aura l'inconvénient de desservir dix gares (entre Taipei au nord et Koshiung au sud). L'investissement de ce parc est de trente millions de dollars et son originalité est qu'aujourd'hui la ville envahit ce parc scientifique selon le concept de développement intégré, la ville s'aménageant grâce au TGV autour du parc de technologie.



E. BRÉSIL – CURITIBA :

Présentation par Monsieur **Fabio Duarte**, direction de l'urbanisme : Curitiba compte 1 million 700.000 habitants dans une région de 3 millions d'habitants.

Curitiba est connue pour ses innovations urbaines, pour son système de transport et, pour la prise en compte de la haute qualité environnementale dans l'aménagement. La ville voulait développer deux projets un technoparc et des techniques de communication de Curitiba sans fil, l'objectif étant d'intégrer la ville dans un système d'information.

Le projet consiste à travailler sur les interstices de la ville avec comme exigences la haute qualification, une bonne infrastructure et un partenariat public.

Donc ce projet proche de l'aéroport et du centre ville comptant 700 hectares comprend de nombreuses activités, des établissements de recherches et des entreprises : 200 relativement importantes et des PME de 2 à 3 salariés. Les transports de bus sont irrigués par un réseau informatique afin que l'innovation technologique puisse créer des relations fonctionnelles entre les différents acteurs.

C'est un projet au milieu de la ville, la ville est infiltrée, le développement technologique et partout dans la ville comme les différents condiments dans une salade !

Après-midi

• **Pascal Colombani**, directeur associé de AT Kearney – ancien administrateur du CEA :

Le pôle de compétitivité scientifique et développement urbain.

Quelques idées forces :

- L'innovation est une nécessité pour les nations comme pour les entreprises. Une nouvelle démarche pour la recherche et le développement a été élaborée dans le cadre de la Knowledge Economy et les clusters d'innovations (que sont les pôles de compétitivité). Ces démarches entraînent un flux de connaissances et une attractivité sur le nouveau territoire.
- Il y a de plus en plus de données technologiques à intégrer (exemple, le fauteuil de la voiture à la dernière mode exige beaucoup plus de technicité que la 2 CV des années 50).
- De nombreux secteurs d'activités intègrent des technologies avancées hors même de leurs corps de métiers. D'une logique de recherche et de développement interne, on adopte aujourd'hui une recherche et un développement en interaction.
- Un pôle en bon fonctionnement doit mettre en commun les investissements, doit définir des standards, doit favoriser l'attraction de compétences et doit travailler à l'international. Le pôle est un nœud de réseaux d'innovations mais le leadership technologique peut se déplacer dans le temps d'un pôle à un autre. Les pôles évoluent aussi par la convergence des technologies, exemple Silicon Valley.

Pour qu'un pôle reste compétitif :

- La recherche fondamentale doit être soutenue par la recherche publique.
- Le pôle doit générer son éthique.
- Le nombre des thèmes structurant les pôles doit être limité : thèmes à retenir : communication, santé, transport, défense par exemple.
- L'évaluation de la recherche est nécessaire.

La région Ile de France a un potentiel immense. Les pôles en Ile de France doivent être plus que des réseaux régionaux de recherches technologiques : ils doivent induire aussi une logique de développement et de

progrès local.

Les pôles requièrent à la fois une vision de développement à long terme, des infrastructures, un cadre de vie satisfaisant (éducation, sécurité, santé, transport, environnement) et, une évaluation périodique. Saclay en 2020 doit être un moteur d'innovation pour une meilleure productivité et une meilleure prospérité. Les communautés vivantes doivent s'épanouir dans un environnement protégé. Des nouvelles opportunités pour les citoyens doivent émerger, un leadership qui transcende les régions doit exister, les ressources pour l'aménagement du territoire seront adaptées aux opportunités nouvelles.



• **1^{ère} table ronde : défis et ambitions pour le pôle de compétitivité SYSTEM@TIC Paris-Région.**

Président : **Pierre Lasbordes**, député de l'Essonne et vice-président de l'office d'évaluation des choix technologiques et scientifiques.

Le monde change et l'innovation est facteur de croissance. Face à ces mutations les pôles peuvent apporter des réponses. Ils offrent l'occasion de créer une dynamique inédite pour la recherche, de stimuler la compétitivité, d'établir des liens de confiance ; ce sont des atouts formidables pour le territoire soutenus de manière unanimes par l'ensemble des acteurs.

- **Dominique Vernay**, président du pôle SYSTEM@TIC :

Que sont les systèmes complexes ? (voir son exposé sur Power Point)

- **Yves Caristan**, directeur du CEA de Saclay :

Le CEA s'est impliqué naturellement dans le pôle pour créer des synergies nouvelles. Le CEA est un laboratoire de 400 personnes, le siège déménagera en 2006 à Saclay et sa participation au projet du pôle semble évidente.

- **Général Xavier Michel**, directeur général de l'Ecole Polytechnique :



L'Ecole Polytechnique se caractérise par la cohérence des ses acteurs, une tradition scientifique pluridisciplinaire d'excellence. L'aspect pluridisciplinaire est une spécificité des ingénieurs français, une de nos

forces qui nous donne la capacité d'adaptation dans un monde qui change. L'école est une charnière entre différentes disciplines et notre enjeu actuel est de rester fidèle à cette tradition disciplinaire. L'école forme des élèves dans tous les domaines, enseignants, chercheurs de tous les niveaux.

Le pôle de compétitivité va élargir et affermir le vivier d'enseignants et de chercheurs. Le défi est de vivre localement et de s'enrichir internationalement. Il est important aujourd'hui que les élèves aient des contacts plus proches avec des entreprises ; le rapprochement entre enseignement et entreprise devient un projet commun et met fin à cette dichotomie entre d'une part le public regroupant l'enseignement et la recherche et d'autre part le privé représenté par l'entreprise.

- **Nicolas Demassieux**, directeur de Motorola à Saclay :

Installé depuis 10 ans, Motorola est passé de quatre personnes à 100 personnes.

Le pôle permettra de développer de nouveaux joint-venture. Les effets de ces rapprochements sont importants à la fois pour le marché local et pour les relations avec l'international.

- **Christian Balle**, direction de la recherche au TechnoCentre Renault :

L'appartenance au pôle est nécessaire parce que le poids électronique est plus important aujourd'hui dans la construction d'une voiture. L'électronique représente un tiers du coût d'un véhicule. Aussi, il n'est plus possible de travailler comme des artisans ou en autarcie. La construction d'une voiture se complexifie et son prix ne doit pas augmenter et Renault sort 11.000 voitures par jour.

Par conséquent, on doit s'appuyer sur un tissu d'industriels et maîtriser les technologies et former les salariés plus profondément aux technologies et se rapprocher des entreprises et des chercheurs. Le pôle nous offre donc cette capacité.

- **Sylvie Faucheu**, présidente de l'université de Versailles, Saint-Quentin en Yvelines :

Cette université est jeune mais elle participe à 5 pôles de compétitivité dont 2 de niveau mondial. Ce type de démarche est nécessaire pour la modernisation de notre pays, et au développement de la recherche privée et publique. Le pôle va accélérer le passage de l'université à l'entreprise, de la recherche fondamentale à l'entreprise. Le pôle permet aussi d'avancer dans le sens de la pluridisciplinarité et de permettre aux formations d'être plus en adéquation avec les demandes d'emplois. Les liens seront plus réels entre les entreprises les collectivités, entre la société civile, entre la recherche et l'enseignement. Ce sont les conditions de la réussite. Le pôle peut avoir aussi comme ambition la modernisation de la recherche par sa simplification.

- **Michel Baudouin-Lafon**, directeur de laboratoire de recherche dans l'informatique à l'université Paris XI :

Le pôle est un accélérateur de recherche comme " Soleil " : il favorise les synergies, les changements de culture. Il permettra de s'affranchir des lourdeurs et de construire en réseaux tout en maintenant la qualité de la recherche fondamentale. Ce pôle induira une meilleure culture de la recherche et de l'innovation, le rapprochement du monde industriel et celui de la recherche afin de créer des formations plus adaptées aux besoins.



• **2^{ème} table ronde : Impact de la création du pôle de compétitivité en termes d'investissement et d'aménagement du territoire.**

Président : **François Lamy**, président de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay, député-maire de Palaiseau.

Les enjeux de ce territoire sont :

- la recherche d'une meilleure lisibilité et identité,
- le traitement des questions d'environnement et des transports collectifs,
- le traitement du problème du logement pour la population, pour les étudiants et pour nos hôtes étrangers,
- la réponse à l'amélioration des conditions de vie des salariés.

Il y a un réel déficit de logement dans la région, il faudrait construire 13.000 logements et régler le problème du foncier (" pardonnez-moi d'être terre à terre ").

- **Valérie Pecresse**, députée des Yvelines :

La synergie et les complémentarités entre les départements dans les pôles entraînent des changements de perceptions et d'attitudes vis-à-vis de l'innovation et de la recherche. C'est une stratégie qui repose sur nos forces propres : plutôt que d'utiliser des béquilles pour ce qui ne marche pas, favorisons ce qui marche le mieux. En effet les plus grands pôles de compétitivité se trouvent aux Pays-Bas sur la culture de la tulipe et au Danemark sur l'élevage du cochon.

Ce pôle par ses idées, par ses laboratoires, par ses chercheurs, par ses entreprises développent des synergies très dynamiques et s'inscrit dans une logique géographique. Entre outre, les pôles changent notre vision des territoires, l'Ile de France concentre plus de 40% de la recherche française mais jusqu'à présent on notait un manque de lisibilité, d'échange et de dialogue.

Le SCOT de la région Ile de France sera crucial pour améliorer les synergies, il faudra développer les infrastructures, les dessertes de transports, il faudra porter son attention sur l'aménagement foncier et développer la convivialité de service ; en effet il n'y a pas encore de cœur, d'espaces où l'on a envie de se retrouver.

• **Michel Berson**, président du conseil régional de l'Essonne :

Pour le département de l'Essonne ce pôle est un aboutissement, une concrétisation à partir d'Optic Valley. Cette politique volontariste du département consiste à développer des secteurs clés qui révolutionnent notre économie. Le département soutient des projets à haute valeur ajoutée, de modernité. La présence du département se traduit par la réussite de la cohérence et une grande volonté politique. Le rôle des élus c'est de mettre en perspective des éléments catalyseurs et dynamiques. Il faut renforcer les filières compétitives à l'échelle mondiale et raisonner en termes de projets globaux.

Il est nécessaire de dépasser la logique du SDAU de 1994 qui opposait le centre à la périphérie. Il faut maintenant raisonner en terme de transport, de gouvernances et d'intercommunalité.

• **Michel Friedlander**, vice-président de Paris Ile de France Capitale Economique :

Il y a 6800 chercheurs en région Ile de France, soit plus de 41% de chercheurs français et c'est un potentiel inexploité. Un groupe de formation recherche à l'international a été créé et implanté sur le plateau de Saclay et un cours a été dédié à l'innovation Ile de France Sud. L'enjeu, c'est de donner envie d'entreprendre et de créer une vraie vie sur le plateau de Saclay.

Pour information en 2004, l'Ile de France est en tête pour la première fois dans le domaine de la recherche et le développement, en 2003, c'était la Catalogne. Autre information : le 13 octobre aura lieu au Palais des Congrès à Paris un forum sur les pôles de compétitivité.

• **Robert Cadalbert**, président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, conseiller régional :

Les pôles sont au cœur des travaux de la région Ile de France. Le projet à l'origine imposé par l'Etat est maintenant partagé entre écoles, universités, entreprises, structures de recherches et collectivités. C'est une sorte de fertilisation croisée, il est fondamental que les habitants de cette région puissent se rencontrer mais comment faire en sorte que cette fertilisation construise la ville, que ces gens se rencontrent tout en respectant l'environnement ? C'est une question essentielle à laquelle les urbanistes peuvent sans doute répondre ; la création d'une agence d'urbanisme est en projet.

• **Francis Rol-Tanguy**, directeur régional de l'équipement de l'Ile de France :

Il faut rappeler que l'Etat n'est pas pour rien dans l'installation des ces différentes structures constituent l'entité de ce pôle. L'Etat a permis les potentialités qui se concrétisent aujourd'hui. Quand l'appel d'offres de la DATAR a été lancé, beaucoup ont considéré que c'était un gadget ; or, pour la région d'Ile de France, c'est loin d'en être un. Nous avons su travailler ensemble, le contexte n'est pas simple mais aujourd'hui, on peut affirmer qu'il y a continuité entre le rôle de l'Etat et le local.

De plus, l'Etat n'a pas les mêmes moyens qu'il y a 20 ans ; en ce qui concerne le foncier, le Premier Ministre a passé un message fort dans son discours de rentrée ; en ce qui concerne les transports, la rocade de l'A86 a été bouclée, ce qui n'est pas le cas pour la francilienne. Le débat sur l'A12 est en cours. Ainsi le thème des transport est un thème d'actualité dans notre région.

Il faut ajouter que le plateau de Saclay est le seul endroit avec Paris où le rapport emploi/habitant est égal à un.



Présentation des projets

Jury international

20.09.05 – SYNCHOTRON SOLEIL
Saint-Aubin - GIF S/YVETTE

Présentation des travaux des six équipes
au Jury international

EQUIPE A – RING OF KNOWLEDGE



Mouna ZOUZOU ALGERIE
Raeanon HARTIGAN USA
Coralie MOLLE FRANCE
Cédric QUENET FRANCE
Lisa GRASSIVARO ITALIE
Elisa PAGLIARANI ITALIE



Introduction et objectifs

Le territoire dont nous nous intéressons, situé à l'intérieur du grand pôle européen et international de recherche

scientifique qu'est Paris, bien que comportant de nombreux établissements scientifiques et économiques de grande valeur, ne possède pas l'attractivité, la visibilité et la performance qui en feraient un territoire métropolitain de haute compétitivité scientifique.

Carte du territoire

Nous sommes face à deux espaces très différents, un espace urbain à fort potentiel économique et un espace rural d'excellence scientifique qui gagneraient à marier leurs compétences pour favoriser l'innovation. Saint Quentin en Yvelines est une Ville Nouvelle manquant d'identité et très étalée mais avec un grand pouvoir économique. L'autre partie du Plateau (CAPS), s'est développée de façon plus progressive en gardant une forte identité agricole. Les espaces agricoles sont entourés d'organismes scientifiques éparpillés reliés à une trame urbaine plus dense dans les vallées.

Catch the Power, Reject the Sprawl

Nous pensons qu'il est nécessaire de trouver une structure urbaine sur la CAPS qui permette à la fois de profiter du pouvoir économique de Saint Quentin et d'en rejeter l'étalement urbain et l'anonymat qui détruiraient la qualité de vie et l'attractivité du Plateau.



Notre Stratégie: *Préserver le Plateau... en le transformant*
Cristalliser l'urbanisation naissante dans des noeuds aux bords du plateau pour permettre l'échange de flux de personnes et d'idées, tout en préservant à l'intérieur un Coeur Vert complètement redessiné autour de concepts



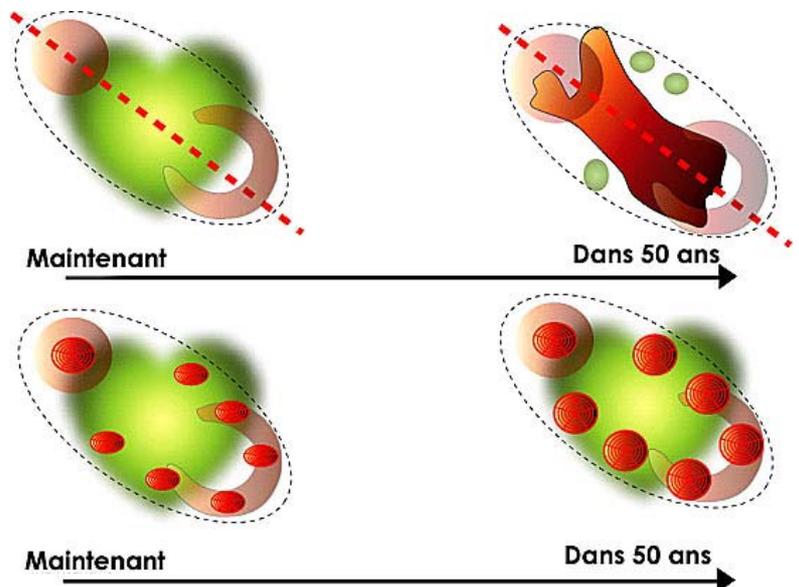
d'agriculture de proximité et de parc urbain.

Bienvenu dans l'**ANNEAU DU SAVOIR**, le seul technopôle où les idées et la nature fleurissent.

Cristalliser les infrastructures existantes à l'intérieur de noeuds denses et mixtes.

Bien sûr nous voulions créer de beaux centres et de grands axes. MAIS la réalité du paysage et du développement actuel est plus complexe... Et une telle stratégie conduirait à un étalement de l'urbanisation et détruirait un paysage représentant un potentiel important pour une identité unique et une grande qualité de vie.

Nous avons donc décidé de cristalliser l'éparpillement scientifique aux endroits où il s'est installé principalement jusqu'à aujourd'hui, sur les bords du Plateau.



Pour cela nous créons des noeuds denses et mixtes reliés entre eux. Chaque noeud est unique : il tire son identité de la présence de son (ou ses) centre(s) historique(s) ainsi que de l'évolution singulière de son développement technologique. A partir des entités qui sont aujourd'hui toutes éparées et repliées sur elles-mêmes, nous créons des noeuds qui ont chacun leur propre identité et leur force. Les éléments qui s'y ajouteront contribueront à renforcer l'attractivité et le rayonnement de chacun, ainsi que la cohérence et la force de l'anneau dans son ensemble. Chaque partie devient nécessaire au bon fonctionnement du tout.

A partir des entités qui sont aujourd'hui toutes éparées et repliées sur elles-mêmes, les centres de recherches, écoles, entreprises, qui se sont implantées sur le plateau, mais aussi les centres historiques, petits villages, nous créons des noeuds qui ont chacun leur propre identité. Les éléments qui s'y ajouteront contribueront à renforcer l'attractivité et le rayonnement de chaque noeud, ainsi que la cohérence et la force de l'anneau dans son ensemble. Chaque élément devient nécessaire au bon fonctionnement du tout.

Le Business Center se construit autour de l'école de commerce HEC et le Val d'Albion. C'est le noeud des affaires, de la finance, du marketing, la gestion, l'économie, etc. Ce noeud accueillera aussi la joint venture du Ring, lieu responsable du développement économique du pôle et de sa promotion à l'international.

La Science Belt comprend déjà de nombreux centres de recherche publics et privés, qui seront renforcés par des lieux de travail commun à des chercheurs de différents établissements et une plus grande interaction entre le secteur public et le secteur privé. La présence de lieux de rencontres informelles comme des cafés ou des restaurants favorisera la création d'un état d'esprit d'échange permettant une véritable fertilisation croisée.

Le Pôle de l'Innovation permet de renforcer les liens entre la recherche publique et la recherche privée (en attirant d'autres centres de recherche privée comme Danone et Thalès) dans un but de favoriser l'innovation.

Le campus de polytechnique pourra également s'ouvrir plus aux lycées de la région pour favoriser la mobilité sociale : par l'organisation de visites de laboratoires, de conférences pédagogiques, ou encore par des événements sportifs.

Le Noeud économique (industrial node) se développe autour de l'actuelle Zone d'Activité de Buc, du lycée international, et de la ville de Buc. C'est un noeud permettant l'accueil de PME et PMI, proposant divers services aux entreprises comme des hôtels d'entreprise, des pépinières, un lieu de séminaires, etc. Le lycée franco-allemand pourra devenir un grand lycée international, atout indispensable dans un pôle de compétitivité mondial. Ce pôle pourra accueillir également des formations professionnelles liées aux activités présentes (logistique, informatique, commerce...).

Le Quartier des Lumières est le lieu humaniste, pluridisciplinaire du plateau, où la science pourra rencontrer la philosophie, l'histoire, la sociologie, la politique, etc, dans un espace de débats et d'échanges ouvert au public. Ce nouveau quartier latin sera un lieu de réflexion sur les sociétés d'hier, d'aujourd'hui et de demain, afin que la science reste un moyen au service de la société. Ce noeud relie les deux villages de Villiers-le-Bâcle et Chateaufort, le logement de haute densité est mêlé à des équipements culturels, une bibliothèque, une université de sciences humaines, ainsi que des cafés-scientifiques, cafés-philo, etc.

Dans chaque pôle on trouve un équilibre entre logements et emploi, des services adaptés à la population.

Les centres de Massy et Saint-Quentin restent les grands centres économiques et commerciaux, ainsi que les points de connexion rapide avec Paris, Versailles, Orly...

Perspective Densité et Développement Economique

Evolution du nombre d'emplois sur le pôle de compétitivité

| | PAR AN | 20 ANS |
|--------------|-------------|--------------|
| chercheurs | 1350 | 27000 |
| emplois | 3000 | 60000 |
| start-up | 500 | 10000 |
| total | 4850 | 97000 |

Pour un développement ambitieux nous prévoyons l'accueil de 100 000 emplois à horizon 20 ans pour le plateau et ses environs. Ceci entrainera un besoin de 100 000 nouveaux logements au moins, pour un bon équilibre emploi/logement dans la région.

Enfin ce développement scientifique s'accompagnera de la création de 50 000 emplois induits, dont une augmentation des services existant et l'arrivée de nouveaux services adaptés à l'augmentation de la population.

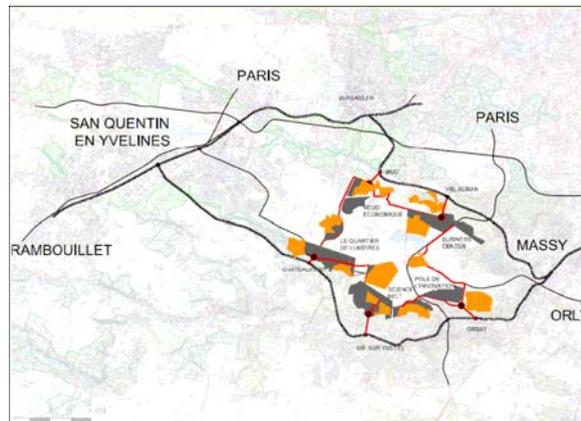
Tout ceci se répartira entre l'urbanisation existante, des zones nouvelles à urbaniser autour du plateau (200 ha à Satory, 60 ha à Courtaboeuf, champs ronds et plaine de Massy) et les nouveaux noeuds créés sur le plateau. Il faudra notamment densifier peu à peu certaines zones pavillonnaires (possibilité de solutions 'soft' comme la division de grandes maisons individuelles en plusieurs petits appartements ou logements étudiants) pour répondre au besoin de loger des populations au revenu moyen.

Notre projet permet la création de 1000 ha urbanisables répartis dans les cinq noeuds, ce qui est suffisant pour accueillir les 100 000 emplois et 50 000 logements nécessaires avec une densité assez élevée, sans dépasser les 5 étages pour garder une bonne qualité de vie (sauf la tour emblématique de chaque pôle). Nous ne créons pas d'habitat individuel discontinu, ni de jardin individuel, considérant que le coeur vert est le jardin de tous les habitants.

Cette densité est indispensable pour permettre la protection du coeur vert, un système de transports en commun, et un espace urbain peu consommateur d'énergie, mais aussi pour favoriser la proximité et l'interaction entre les différentes populations. (voir l'annexe pour un calcul plus détaillé)

Total: 800ha pour de l'emploi et du logement. Les 200ha restant permettront l'installation d'équipements collectifs divers (écoles, lycée international, université, incubateurs, maison des professions, squares, théâtre, etc)

Zoom sur la structure interne du noeud



Chaque noeud possède un monument-château d'eau sur le bord du plateau, qui, comme des aqueducs du savoir, drainent d'un côté les personnes montant des vallées et de l'autre celles traversant les étendues d'espaces ouverts sur plateau.

Les «Tours – Châteaux d'eau » sont issues du développement économique interne à chaque noeud, elles représentent l'identité propre. La répétition des mêmes formes emblématiques et verticales tout autour du plateau permet en même temps de créer un sentiment d'unité.

La densité la plus élevée de ces noeuds (cinq étages maximum) se trouve autour des « Tours – Châteaux d'eau », où se concentrent, dans un diamètre de 400 mètres environ : les principaux équipements publics, des services divers aux populations (restaurants, commerces de proximité, des hôtels, des bureaux de tertiaire supports aux plus grandes entreprises, divers appartements pour tous niveaux de revenu, un accès aux transports en commun.

A proximité de ces centres denses se trouve une urbanité moins haute (trois étages) faisant la transition avec, en périphérie, un habitat individuel continu de un ou deux étages mêlé à des centres de recherche ou des entreprises de plus grande envergure.

Enfin des espaces verts de loisir et de détente périurbains forment une zone tampon importante pour protéger le centre vert du plateau.

Relier les noeuds pour encourager les flux d'idées, de personnes...

Faciliter le lien à l'international

L'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle est situé beaucoup trop loin du plateau de Saclay pour la vocation internationale du pôle de compétitivité. Nous pensons que la meilleure solution est de renforcer l'aéroport d'Orly en lui donnant une véritable vocation internationale.

Une bonne liaison nationale par le TGV à Massy

La gare de Massy (en projet de rénovation) dispose aujourd'hui d'une desserte TGV qui permet une connexion rapide aux grands pôles de compétitivité internationaux. Il faut donc veiller à améliorer le lien entre Massy et le plateau.

Le projet de la A126 traversant le plateau

Nous pensons que le projet de la N126 serait une frontière bruyante incompatible avec la création d'un pôle à identité forte et de grande qualité. Puisqu'il est irréaliste de vouloir creuser un tunnel ou de faire passer la tangentielle plus au sud dans le PNR, reste la solution qui consiste à faire avec ce qu'on a :

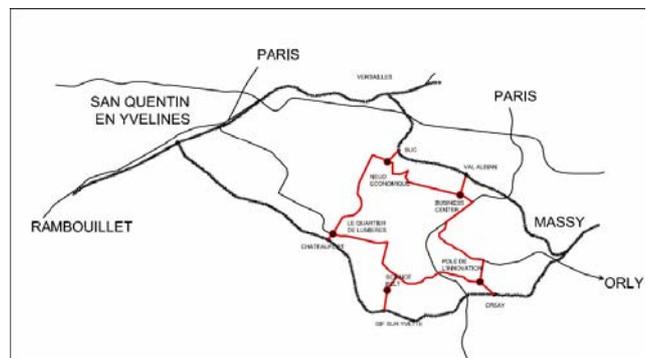


améliorer le réseau existant, notamment en prolongeant l'A12 au-delà de Trappes, mais aussi et surtout proposer aux voyageurs un transport en commun de qualité qui incite vraiment les voyageurs de la région parisienne à laisser leur voiture chez eux.

Pour cela il est selon nous important de créer une véritable tangentielle de transport en commun rapide faisant le tour de Paris.

Transport en commun entre les villes nouvelles

Nous voulons créer un lien entre les villes nouvelles afin de faciliter la mise en commun de leurs compétences économiques et scientifiques. Nous proposons pour cela de créer une liaison ferrée reliant les 5 villes nouvelles en passant par Massy (relié à Orly par le Orly-Val) et Roissy. Cette ligne passera au sud du plateau de Saclay le long de l'actuelle ligne B du RER et dans la vallée de la Mérintaise pour rejoindre Trappes ce qui permettra de relier directement le Ring aux autres pôles importants de la région, notamment le Gépôle d'Evry. Cette extension permet une connexion rapide entre Saint-Quentin et Massy (avec des arrêts au niveau des noeuds du Ring) en limitant l'impacte sur le Parc Naturel Régional.



Une variété de solutions locales

A l'échelle du plateau, nous proposons quatre améliorations majeures qui permettraient une bonne desserte du territoire, limitant au minimum les trajets en voitures individuelles :

1. La nouvelle ligne RER circulaire permettant de compléter au sud la boucle de transport en commun rapide faisant le tour du plateau (en ne s'arrêtant qu'au niveau des escalators) et cela sans créer de nouvelle branche aux lignes existantes B et C. Il sera aussi nécessaire d'améliorer la ligne C au nord.
2. De larges escalators modernes et à toit transparents culminant au niveau des Water Towers renforçant le lien entre l'urbanisation historique des vallées et les nouveaux centres du plateau, reliant de façon rapide et directe l'anneau extérieur rapide (lignes RER) et le Ring of Knowledge intérieur plus lent.
3. Un transport en commun en site propre et non polluant (type bus électrique) reliant les noeuds du Ring of Knowledge pour renforcer son unité et faciliter les liens réguliers entre les différents centres.
4. Le même type de transport pour relier l'Anneau à Saint Quentin (et son centre économique) d'un côté et Massy (avec sa connexion à Orly) de l'autre.
5. Un système de transport en commun flexible, s'adaptant instantanément à la demande (par téléphone, Internet, ou dans des bornes publiques) pour traverser de part et d'autre le plateau.
6. Enfin, un point de location de vélos, de voitures électriques, et de Segways à des endroits stratégiques (arrêts de bus) améliorant en particulier les flux internes aux noeuds.

Préserver le coeur vert et agricole du plateau... en le transformant

Problème : l'utilisation actuelle des terres du plateau n'est pas viable économiquement, est menacée par une probable réforme de la PAC, et pollue fortement le sol et l'eau. Cependant l'agriculture est un héritage culturel de valeur.

Solution : créer un Parc Urbain Naturel au centre du plateau avec une agriculture maraîchère de proximité, apportant aux populations locales des produits frais, variés, et de qualité (vers une agriculture biologique) en même temps qu'un paysage redessiné, plus traditionnel, comportant des espaces de loisir et de promenade de qualité.

4. Toussus-le-Noble devient un centre écologique pour l'expérimentation et l'éducation par l'agriculture.

L'aéroport, qui deviendrait vite une gêne trop importante pour la population, devient un grand parc de découverte des nouvelles technologies de l'environnement et du développement durable (exposition de différentes méthodes de production d'énergies renouvelables)

5. Le centre historique de Saclay accueille un grand marché agricole et artisanal rayonnant sur toute la région, ainsi que des lieux de rencontres et de tourisme (restaurants, Bed & Breakfasts)



1. Le retour à un mode d'agriculture de proximité à petite échelle permet de créer un lien direct entre les producteurs et les consommateurs finaux autour de la biodiversité et de la protection des espaces naturels. C'est en même temps une forme d'agriculture viable économiquement (elle évite les coûts de transport, le calibrage industriel des produits, et fait partager le risque des aléas des récoltes entre producteurs et consommateurs)

2. Les transitions entre le coeur et l'urbanisation sont faites par des parcs et autres espaces publics verts afin de limiter les pressions immobilières sur les terrains proches des noeuds

3. Les espaces verts permettent un véritable réseau de chemins pour des promenades (à pied, à vélo, à cheval...) suivant notamment l'ancien réseau de rigoles, reliant la vallée et le plateau, les noeuds urbains et les grands espaces ouverts, avec des vues dégagées sur les bords du plateau

6. Les deux étangs (qui doivent être lavés de toute pollution) sont des pôles de loisir ouverts à tous. Le centre d'essais, s'il est amené à fermer, peut devenir un lieu artistique et culturel fort, s'inspirant de l'idée de l'eau dans la nature, l'histoire et la technologie (théâtre, expositions...)

Cet espace vert est une solution répondant à des objectifs très variés :

Contrôler de l'étalement urbain, préserver de grands espaces naturels et un héritage culturel, limiter la pollution, permettre de nombreux types de loisir, créer d'une identité forte des lieux, faire profiter à toutes les populations de la région d'un espace ouvert de détente, promouvoir des valeurs d'écologie et de développement durable. En un mot lier l'héritage de l'agriculture au loisir et à la détente de façon économiquement viable.

| Activités en zone agricole | Activités dans les espaces verts et espaces de transition |
|--|---|
| Petites parcelles : spécialités de légumes, fleurs, plantes | Serres |
| Grandes parcelles : vergers, sylviculture, cueillette de | Aires de pique-nique |
| Cueillette de fruit et légumes | Événement en plein air : festivals, foires et concerts |
| Chambres d'ôtes, accueil paysan... | Marchés avec les producteurs locaux |
| Démonstration de fermes écologiques | Jardin d'enfants et centres aérés |
| Visite des animaux de la ferme | Terrains de sport |
| Agriculture expérimentale et pédagogique | Centres équestres |
| Observation des milieux naturels (la réserve ornithologique de Saclay) | Démonstration et concours canin |
| | Musée dédié à l'héritage culturel de l'agriculture |
| Chemins de la région : randonnée pédestre, cycliste et balade à cheval | |

Phasage

Chaque noeud fonctionne comme un pôle d'attractivité indépendant, pouvant entrer dans une compétition génératrice de richesse avec les autres pôles. Ensemble ils entrent en relation et renforcent leurs atouts respectifs.

Nous recommandons donc de développer d'abord les pôles les plus importants : les noeuds scientifiques et d'innovation peuvent jouer le rôle de catalyseurs pour le développement de l'anneau. Le réseau de transport est un élément crucial qui devrait être implémenté rapidement, avec les solutions les moins coûteuses en premier.

Conclusion:

Notre proposition consiste à favoriser une fertilisation croisée pour la création d'un véritable pôle de compétitivité.

Attractivité : Offre ample de logements, proximité des services et des loisirs, identité unique reposant sur un coeur vert.

Visibilité : Des monuments architecturaux emblématiques et uniques, un concept nouveau d'agriculture urbaine récréative, une force économique mondiale.

Performance : Un réseau de transports en communs structuré et hiérarchisé permettant la mobilité, une densité permettant la proximité, une mixité d'usages favorisant les échanges de flux.

| Répartition des différentes densités à l'intérieur de chaque noeud: | | | | |
|---|-------------|--------|---------|---------|
| Besoin en logements | | Nombre | m2 | |
| | cos | 50000 | 4000000 | |
| | pourcentage | | nombre | m2 |
| en périphérie du noeud | 0,8 | 50% | 2000000 | 2500000 |
| à proximité du centre du noeud | 1,0 | 30% | 1200000 | 1200000 |
| au centre du noeud | 2,0 | 20% | 800000 | 400000 |
| | | | en m2: | en ha: |
| somme de terrain privé nécessaire: | | | 4100000 | 410 |
| somme de terrain privé et public nécessaire: | | | 5330000 | 533 |
| cos moyen: | | | 0,8 | |
| Besoins en emplois | | nombre | m2 | |
| | cos | 100000 | 3000000 | |
| | pourcentage | | nombre | m2 |
| en périphérie du noeud | 1,0 | 50% | 1500000 | 1500000 |
| à proximité du centre du noeud | 2,5 | 30% | 900000 | 360000 |
| au centre du noeud | 3,0 | 20% | 600000 | 200000 |
| | | | en m2: | en ha: |
| somme de terrain privé nécessaire: | | | 2060000 | 206 |
| somme de terrain privé et public nécessaire: | | | 2678000 | 268 |
| cos moyen: | | | 1,1 | |

EQUIPE B - SYNOPSIS DREAM

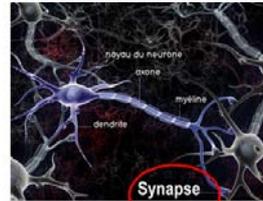


Anne-Christine CRETTE FRANCE
 Romain METIVIER FRANCE
 Manuela LASIO ITALIE
 Eriko MIYANO JAPON
 Daria N. ZHUKOVSKAYA RUSSIE



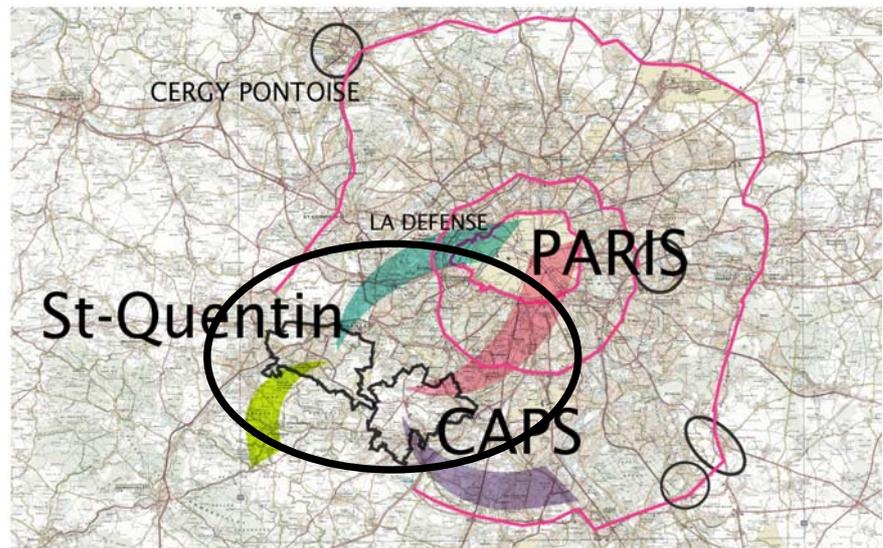
LE TERRITOIRE DANS SON ENVIRONNEMENT

Paris et sa région peuvent être comparées à un système nerveux, composé de plusieurs synapses, c'est-à-dire plusieurs centralités.

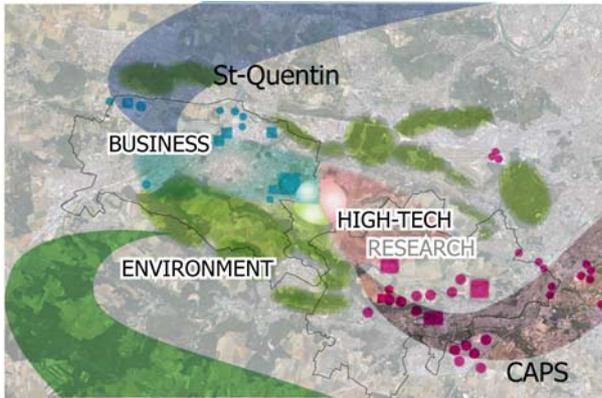


Pour devenir un véritable pôle de compétitivité, doté d'une identité propre, le territoire doit être un maillon relié par des infrastructures conséquentes à un territoire

plus vaste, régional, national, européen, mondial. Or ce maillon est lui-même une concentration d'éléments que l'on retrouve à une échelle plus globale.

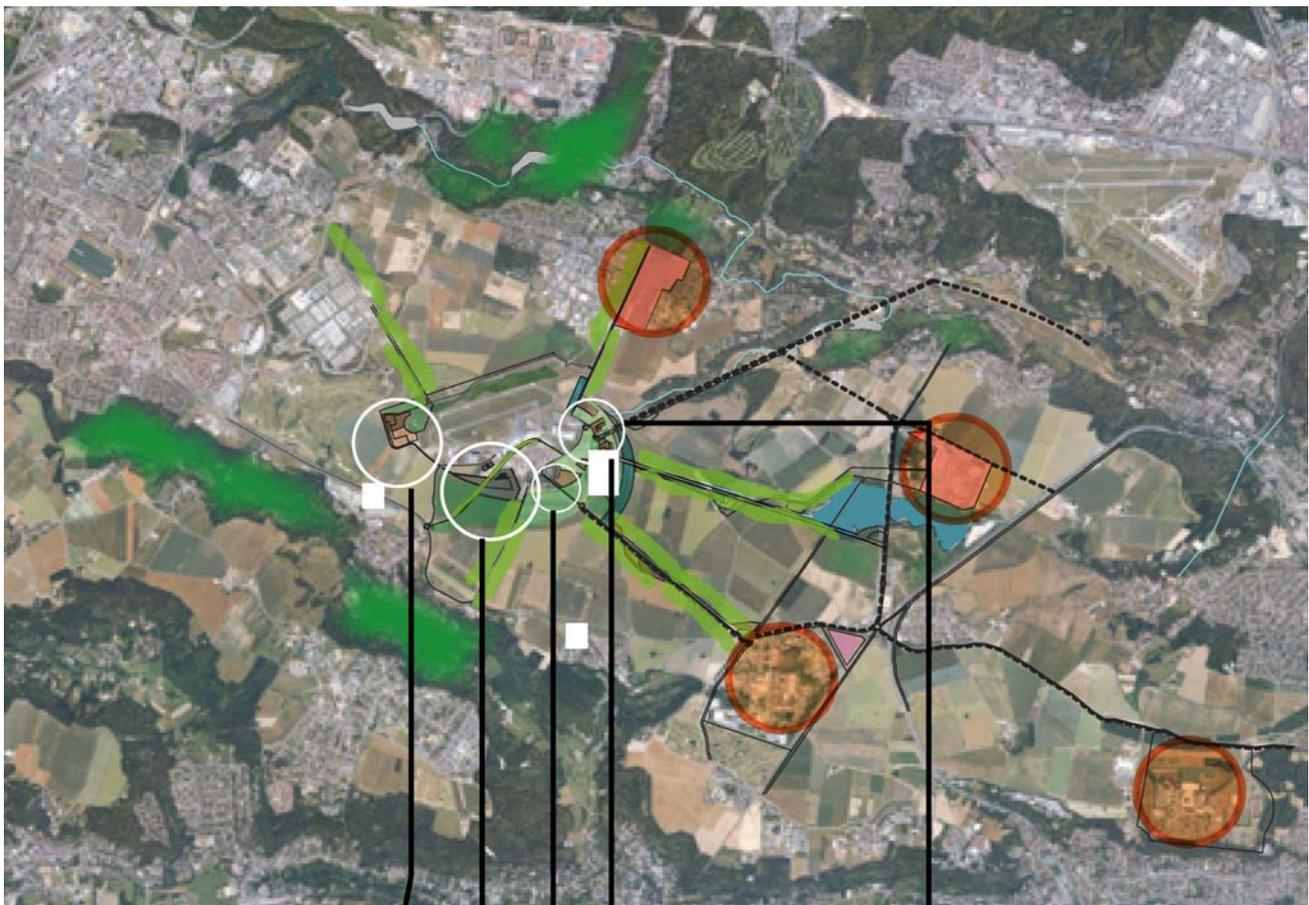
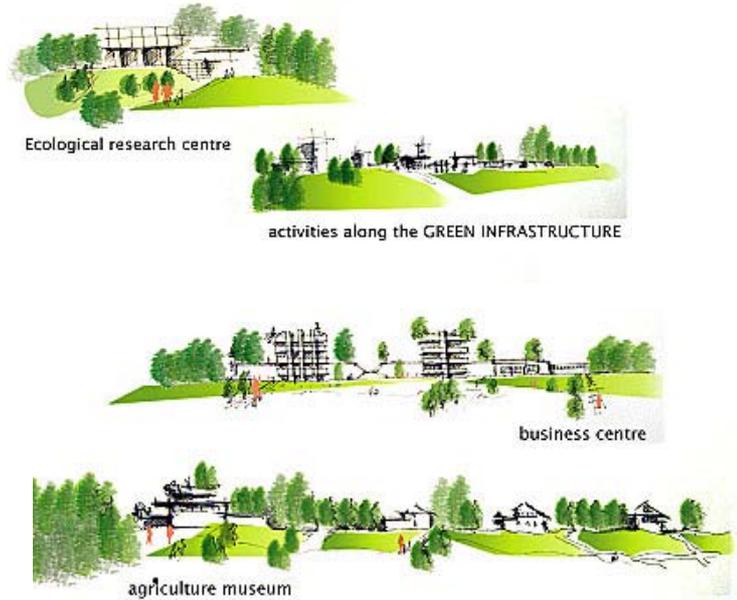


LES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE



L'analyse du territoire nous a amenés à distinguer, comme pour un être humain, différentes composantes de son identité. Cependant, contrairement à ce dernier, ces différents éléments ne nous semblaient pas former un tout, une personnalité. Ces principaux éléments d'identité sont le commerce, l'environnement et la haute technologie, qui sont comme les synapses symboliques de ce territoire.

LE NEURO CENTRE



business centre
 multimedia centre
 agriculture museum
 conference hall
 Ecological research centre

- Le NeuroCentre est le pôle d'attractivité qui permettra de donner une continuité au territoire.
- Ce centre peut être comparé au cerveau dans le corps humain, symbolisé par un neurone, car en tant que pôle de compétitivité, ce territoire est lieu de connaissance, d'échanges d'informations. L'irrigation de ce cerveau se fait par les synapses que sont : le commerce, la haute technologie et l'environnement.
- Il sera le lieu de convergence des « cerveaux » de chacun des trois axes du territoire.

LE SQUELETTE DU TERRITOIRE

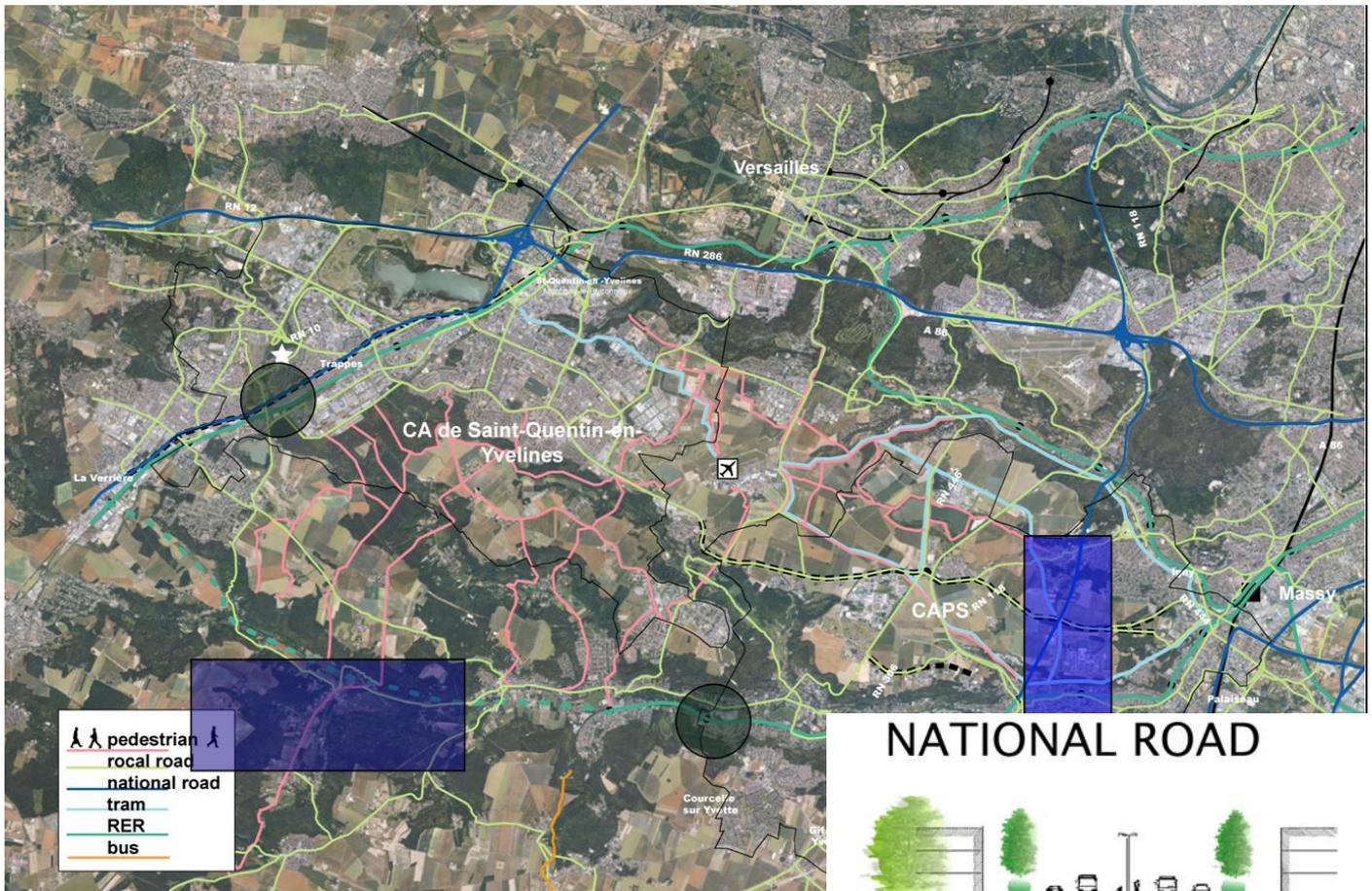
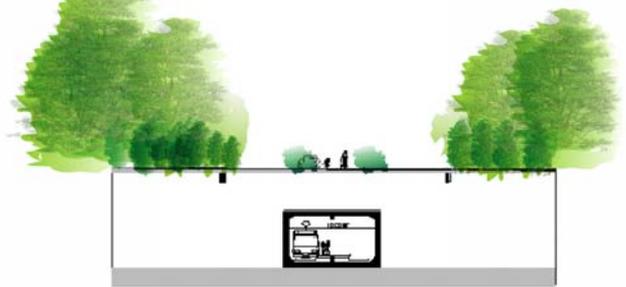
Les trois synapses symboliques que sont l'environnement, le commerce et la haute technologie ont besoin, pour se développer, d'être structurés par le squelette de l'urbanisme, à savoir les synapses formelles que sont les espaces verts, les infrastructures de transport et les activités humaines. Nous avons structuré ce squelette dans une logique circulaire, qui va de la place centrale (la plus importante) à la périphérie. Nous souhaitons en effet développer un système en anneau à l'échelle du plateau.

LE SQUELETTE DU TRANSPORT

Les infrastructures de transport suivront la forme d'un anneau et d'axes radicaux afin :

- d'avoir un accès facilité vers le centre, le cerveau
- de préserver l'environnement au cœur du plateau, d'éviter la division,
- de mettre en évidence un axe visuel.

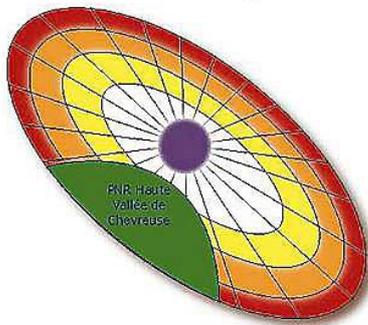
RER



LE SQUELETTE SOCIAL

- Nous souhaitons développer les activités le long des trois principaux axes, de ces branches de synapse, pour renforcer ces dernières.
- Nous souhaitons aussi, par ailleurs, faire varier la densité du bâti des logements, de la plus dense à la périphérie à la diminution progressive jusqu'à une densité nulle au centre.
- Nous projetons de construire un observatoire, un amphithéâtre et un centre d'art contemporain numérique et interactif afin de favoriser le développement d'échanges entre les différentes populations du territoire.

Répartition des nouveaux logements et activités
Distribution of new housing and activities



| LOGEMENTS, HOUSING | |
|-----------------------|--|
| | Zone à faible densité (100 pers/ha) 2 étages Low density area. 2 floors |
| | Zone à moyenne densité (175 pers/ha) 3 étages Medium density area. 3 floors |
| | Zone à forte densité (250 pers/ha) 4 étages High density area. 4 floors |
| ACTIVITES, ACTIVITIES | |
| | Zone d'activités. Activities area |

LE SQUELETTE DE L'ENVIRONNEMENT

- L'environnement est la clé pour trouver l'identité du territoire étudié. Sa fonction s'adapte à chacun des espaces auquel il est relié.
- Nous reconnaissons aussi le rôle précieux de l'eau sur le plateau.
- Les liens à l'intérieur du plateau se feront aussi par des « infrastructures vertes », à partir des pistes cyclables et chemins piétonniers, qui traverseront les espaces verts du centre du plateau.
- Un parc du vent, dans lequel un champ d'éoliennes produira de l'énergie pour les entreprises, sera un repère de l'environnement dans ce territoire.

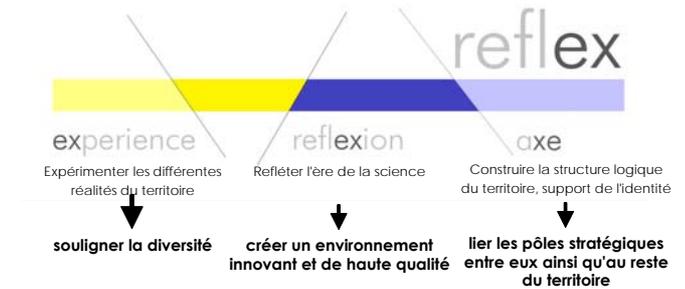


EQUIPE C - REFLEX



Marcos Leite ROSA
Julien LAFORGE
Camille DELPEY
Elisa RECCHIA
Caline EID
Rachel BLENKHARN

BRESIL
FRANCE
FRANCE
ITALIE
LIBAN
ROYAUME UNI



Utiliser l'existant pour créer un nouveau territoire tout comme la recherche se construit sur les acquis scientifiques du passé.

NOTRE PROPOSITION

I. OBJECTIF GENERAL

Que deviendra notre territoire d'ici dix ou vingt ans ?

- Un des premiers pôles scientifiques mondiaux, vitrine de la recherche française

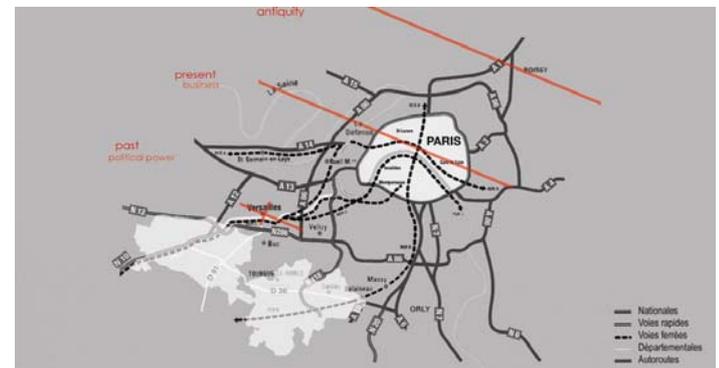
NOUVELLE IMAGE = REFLET de la puissance scientifique française

II. QUELLE IDENTITE POUR LE FUTUR ?

Regardons les axes historiques:

Versailles Axe du passé représentant le pouvoir politique, identifiable à son design paysager mondialement connu

La Défense Axe du présent représentant la puissance économique identifiable à son design urbain mondialement connu



QUEL SERA LE REFLET DE LA FUTURE ÈRE SCIENTIFIQUE?

III. IMPRESSION DOMINANTE : FRAGMENTATION

- Un territoire où se concentrent des potentialités riches et variées
- Mais, des réalités fragmentées: Chacun est replié sur sa réalité

Conséquences:

- absence de lien : au sein de notre territoire entre notre territoire et l'extérieur
- absence d'identité

NOUVELLE IDENTITE = REFLET des différentes réalités du territoire

IV. QUELLES PROPOSITIONS DE DEVELOPPEMENT ?

1. L'AXE: LIEN ENTRE LES DIFFERENTES REALITES DE NOTRE TERRITOIRE

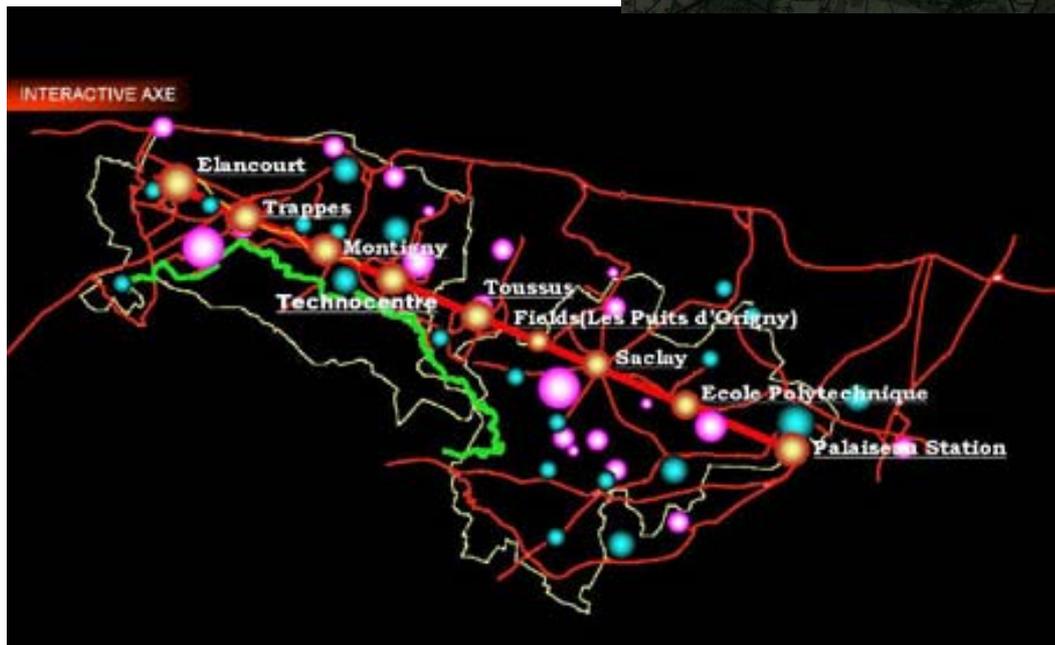
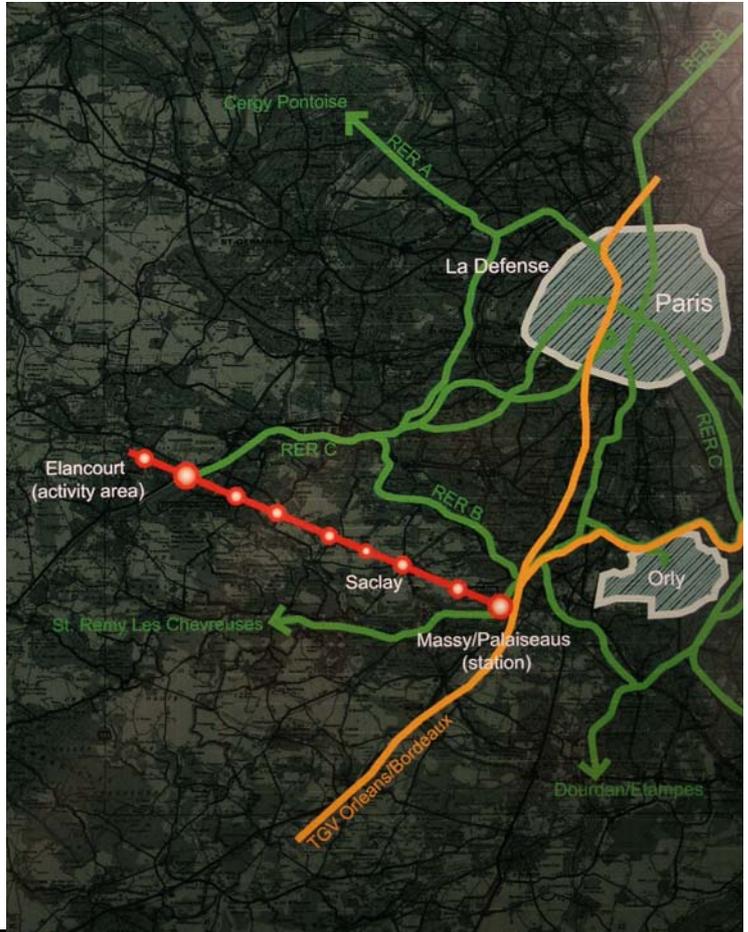
LA DIMENSION INTERACTIVE DE L'AXE: Construire un lien favorisant l'échange entre les différentes réalités

- Développer un système de transport performant liant les pôles stratégiques entre eux et aux systèmes de transport régional et national
- Opter pour un transport propre: tramway

Conséquences:

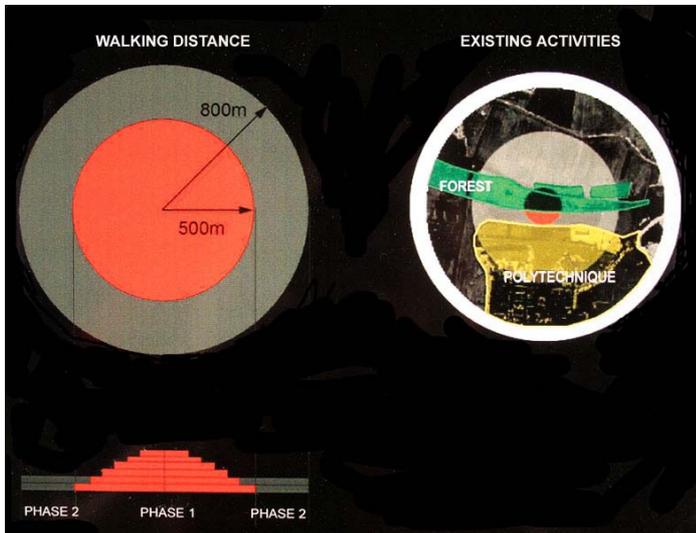
- une structure forte pour une zone de haute compétitivité scientifique
- des interactions facilitées grâce aux trajets

LA DIMENSION SYMBOLIQUE DE L'AXE: Construire une image forte, l'identité physique de notre territoire

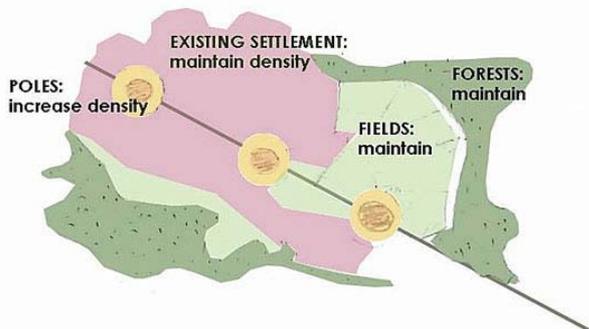
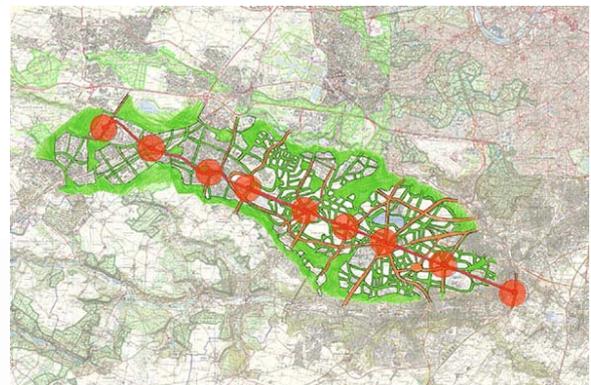
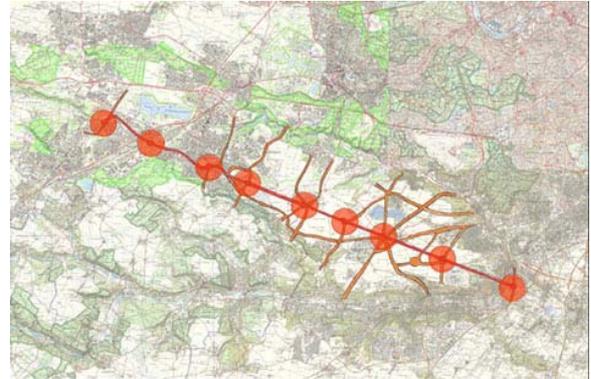


- Translation de l'axe:
- le nouvel axe représentant la puissance scientifique
- identifiable à un nouveau design urbain et paysager

2. NOUVEAUX POLES DE DEVELOPPEMENT : LE MONDE SCIENTIFIQUE INTEGRE A PART ENTIERE A LA VIE DE LA COMMUNAUTE



3. SYSTEME "ARTERIEL" : ENRACINER L'AXE DANS LE TERRITOIRE

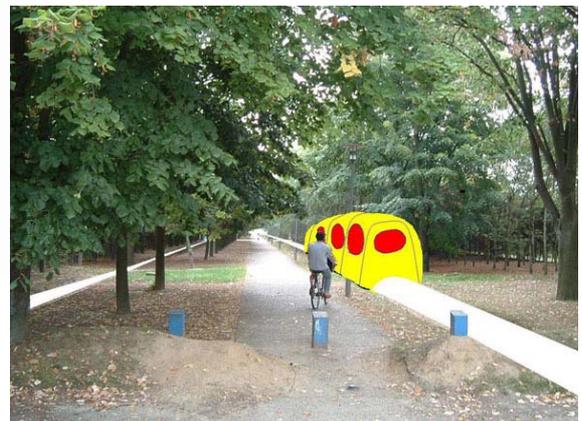


CONTROL DENSITY AND PREVENT URBAN SPRAWL ON THE TERRITORY

- Le long de l'axe : concentration du développement dans des pôles autour des nœuds stratégiques, structurants notre territoire
- Une forte densité permettant proximité et interactions
- Une identité unique pour chacun des pôles grâce à la spécialisation scientifique, l'architecture, le design urbain et la mixité des fonctions concentrées dans le pôle

Conséquences:

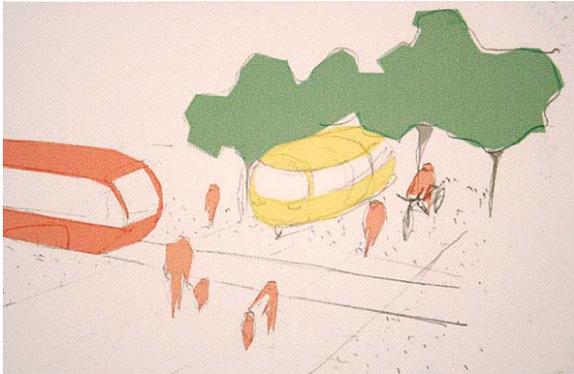
- complémentarité des pôles
- intégration du monde scientifique à la vie de la communauté: la science devient visible aux yeux de tous mais préserve son intimité
- L'étalement est évité grâce à la mise en oeuvre d'un plan directeur rigoureux: en dehors des pôles, la densification est limitée.



- Utiliser le maillage existant du territoire comme base pour un réseau de circulation "vert"
- Un système de transport secondaire calqué sur le modèle de la circulation artérielle

Conséquences:

- Connexion des nouveaux pôles aux réalités existantes = ancrage de l'axe dans le territoire
- Meilleure exploration du Plateau / bonne interaction entre vallées et Plateau
- Maintien du parcellaire: préservation du caractère agricole



4. L'AXE D'EXPERIENCE – CURSEUR : EXPERIMENTER LE TERRITOIRE

- Un "curseur" mouvant connectant vallées et Plateau

Permettant :

- D'explorer les différentes réalités spatiales du territoire
- D'assurer l'interaction physique et sensorielle avec l'environnement
- D'assurer la transition entre les espaces urbains fermés et les espaces verts ouverts

5. NOUVELLES CENTRALITES: L'IDENTITE EMERGE DE LA RENCONTRE DES REALITES

- A la croisée des axes, les réalités se rencontrent = jonction, symbole de l'identité
- Points où l'identité devient visible : symbolisée par des éléments artistiques

CONCLUSION

Un nouveau plan de développement émerge des structures existantes:

AXE INTERACTIF + NOUVEAUX POLES DE DEVELOPPEMENT + RESEAU "ARTERIEL"

- Un nouveau paysage scientifique apparaît
- La nouvelle identité intègre les différentes réalités
- Le nouvel environnement de vie assure l'attractivité



EQUIPE D - IMPULS



| | |
|-----------------------|---------|
| Khadija BOUNECHADA | ALGERIE |
| Arthur Felipe MOREIRA | BRESIL |
| Claire LEGRAND | FRANCE |
| Jacub WACHOCKI | ITALIE |
| Valeria V. PONOMAREVA | RUSSIE |



1. Tensions locales et attractivité internationale

De nombreuses tensions s'exercent sur le plateau de Saclay-Saint Quentin en Yvelines. Elles concernent à la fois l'économie du territoire, la répartition des infrastructures de transport, de la population et l'environnement. Notre projet vise à unifier ces différentes tensions locales du territoire et à créer une synergie régionale. Ceci permettra de positionner le territoire à l'échelle internationale, gage d'une compétitivité internationale.

Les différentes tensions du territoire sont les suivantes :

- Le plateau est entouré des pôles économiques majeurs d'Ile de France

La Défense et le centre de Saint Quentin en Yvelines sont les deux plus grands pôles **économiques** de la région parisienne. Par ailleurs la vallée sud de la CAPS est un pôle majeur de la recherche et de la formation à haut niveau.

Les principaux noeuds du **réseau de transport** créent une tension à l'ouest du territoire, grâce à l'attraction de Massy, Orly, Roissy, véritable ouverture internationale du territoire. Le réseau de transport régional s'articule davantage autour des lignes sud et Nord du RER.

Des pôles majeurs de **compétitivité scientifique** s'éparpillent sur notre territoire, créant des rayonnements diffus sur le plateau: génopôle d'Evry, pôle d'activité de Courtaboeuf (Microsoft, HP...), universités et Grandes Ecoles (Orsay, Polytechnique, Supélec)

- Sa proximité de la capitale empêche notre territoire de trouver sa propre identité
- La répartition inégale de la population entre Saint Quentin et la Caps et à l'intérieur du plateau de Saclay.
- Le plateau est entouré d'éléments verts: le parc naturel du Vexin, le parc naturel de la vallée de la Chevreuse, Versailles, et la coulée verte à l'Ouest du territoire.

Toutes ces tensions empêchent une identification claire de notre territoire mais représentent de nombreuses opportunités de développement. Nous souhaitons donc catalyser ces potentialités du site. Nous mènerons pour cela notre réflexion à l'échelle locale pour conférer au territoire une attractivité internationale.

2. "Impulse"!

Notre stratégie est fondée sur un axe qui relie Saint Quentin à Massy. Cet axe coupe l'axe de développement principal de la région (La Défense-Saint Quentin) au centre de Saint Quentin.

Nous souhaitons insuffler de la vie et faire rayonner le territoire économiquement et scientifiquement tout en préservant l'environnement et le cadre naturel.

Comment créer un tel "Impulse" sur notre territoire?

Notre stratégie s'appuie sur le concept de "**magnétisme**". Nous concentrerons les activités principales sur deux pôles pour empêcher leur diffusion désordonnée. Le phénomène de magnétisme est fondé sur l'attraction mutuelle entre deux pôles. Cette attraction est due en partie aux relations de complémentarité et d'interdépendances qui existent entre eux.



Magnétisme entre Saclay et Toussus le Noble

Nous voulons créer une relation magnétique entre deux pôles sur notre territoire: Toussus le Noble et Saclay. Ces deux pôles, tels deux vis à vis, reflètent chacun l'image du territoire qui les entoure (activités, population). La circulation entre les deux pôles s'explique par la répartition des fonctions et des activités entre ces deux pôles.

Un facteur essentiel de l'identité : l'eau

L'eau est une valeur forte du territoire; Nous allons utiliser cette force pour créer des activités de loisirs. Origine de la vie, l'eau est un **facteur d'unification** essentiel du territoire. C'est une valeur éternelle, qui assure un lien entre les cultures et les valeurs d'un territoire. Elle assure la continuité entre le passé, le présent et le futur. L'eau est un moyen important de créer une communauté d'individus, et de renforcer les liens à l'intérieur du territoire.

Conjuguer compétitivité et développement durable: un cadre de vie préservé

Nous souhaitons préserver un cadre de vie naturel sur le territoire. Nous allons développer en particulier un axe "vert" entre Versailles et le parc naturel de la vallée de la Chevreuse.

De plus l'agriculture joue un rôle majeur pour développer la science et préserver la qualité vie sur le territoire. Nous développerons sur notre territoire des activités agricoles liées à la science et le tourisme agricole.

3. L'"Impulse" sur notre territoire: mode d'emploi

3.1 Une organisation urbaine fondée sur des centralités

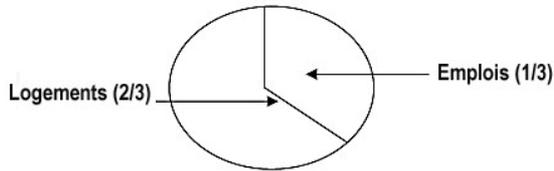
Le territoire s'articule autour de deux pôles magnétiques à Saclay et Toussus le Noble.

3.1.1 Le pôle de Saclay: fort potentiel scientifique et développement de la recherche

Construit autour du lac de Saclay ce pôle vise à donner une identité scientifique forte au territoire, comme point de rencontre en particulier, entre centres de recherche (publics et privés) et avec la population. Ce pôle veut promouvoir les synergies entre les acteurs de la recherche, développer les relations entre les secteurs public et privé, et entre les universités et la recherche. Ce pôle joue un rôle essentiel pour promouvoir l'innovation et la création de PME innovantes telles les start up. C'est pourquoi nous y planterons des incubateurs et des pépinières. Il représente ainsi une illustration des innovations en matière de haute technologie.

Le pôle de Saclay contiendra également un point de rencontre essentiel avec le public. Il devient ainsi un centre d'information, une fenêtre de l'innovation pour la population. C'est un moyen de faire sentir au public l'identité du territoire et sa fonction. Cela permet de donner au pôle une identité et donc une visibilité internationale, d'où une attractivité pour les acteurs économiques majeurs mondiaux (des hôtels et centres de congrès sont aménagés).

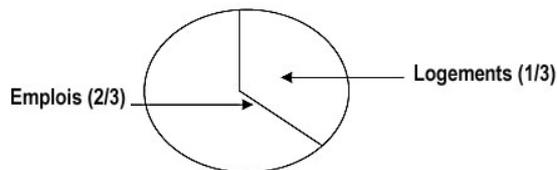
Des emplois (services, recherche) et des logements seront donc construits dans cette zone (étudiants, chercheurs, employés...) selon les proportions suivantes:



Nous créerons également un centre ville, avec des lieux de rencontre et d'échange, tels cafés, bars, lounge bars dans la continuité du centre ville historique de Saclay. La réserve naturelle de l'étang de Saclay assure des activités de loisirs et une promenade pour la population;

3.1.2 Toussus le Noble, pendant de Saclay

Le pôle de Toussus le Noble vise à favoriser l'implantation de nouvelles **entreprises** sur le site. De nouveaux espaces sont dégagés autour de l'aéroport réaménagé. Un nouveau centre ville sera créé, avec de nombreuses activités de loisir. On creusera un nouveau lac artificiel pour pratiquer des activités liées à l'eau en particulier. Centre majeur dédié au bien être, ce pôle attire une population variée et fournit de nombreux centres de relaxation.



Afin de mettre en valeur les aspects culturels du site, lui donner une dimension historique, et développer le thème de l'eau, nous allons créer **un musée dédié à la gestion de l'eau** dans le château de Versailles sous Louis XIV.

3.1.3 3 km de vie entre les deux pôles

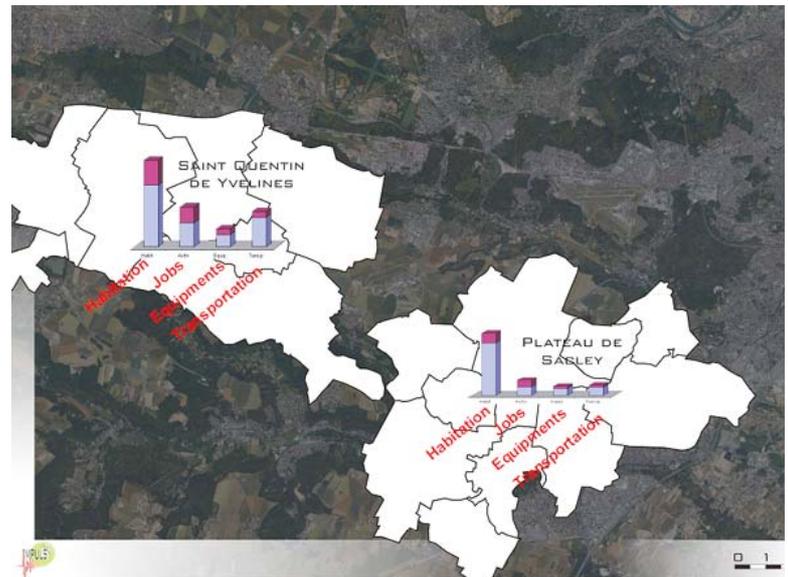
Nous créerons une promenade entre les deux pôles (circulation du public, des employés, des chercheurs, ouvriers...). Il s'agit d'une promenade animée, avec des aires de repos qui illustrent concrètement l'identité scientifique du territoire et sa visibilité. Un canal aquatique longera cette promenade.



3.2 170 000 emplois et 110 000 logements créés en préservant la nature: pari tenu!

La densification des zones urbanisées mais non construites des principaux centres du territoire nous permet de faire l'estimation suivante.

| | Housing | Jobs |
|----------------------|---------------|---------------|
| CAPS | 41000 | 64000 |
| Saint Quentin | 66000 | 97000 |
| TOTAL | 107000 | 161000 |



Par ailleurs la création des deux pôles de Toussus le Noble et de Saclay implique la création de nouveaux emplois et de logements sur le territoire. Voilà l'impact du **"magnétisme"** résultant de notre stratégie en terme de densification.

| Pole de Saclay | | | Pole de Toussus | | |
|----------------|------|-------------|-----------------|------|-------------|
| Housing | Jobs | ha (rural) | Housing | Jobs | ha (rural) |
| 6000 | 2000 | 55 | 4000 | 3000 | 76 |

3.3 Les systèmes de transport

L'intégration de notre territoire dans l'infrastructure de transport internationale lui confère une visibilité internationale. L'infrastructure de transport est un moyen d'unifier le territoire à différents niveaux.

- Infrastructure internationale (TGV, aéroport...)
- Infrastructure régionale (RER...)
- Système d'infrastructure local (chemin piétonnier...)

De Saint Quentin à Evry: une infrastructure régionale en force.

Massy doit devenir le portail international de notre territoire. Nous souhaitons développer une ligne de RER qui rejoint le génopôle d'Evry à Saint Quentin : passant par Massy, elle utilise dans la vallée de la CAPS le réseau RER existant et traverse le plateau à vitesse inférieure sur 13 km, en desservant le nouveau pôle de Saclay.

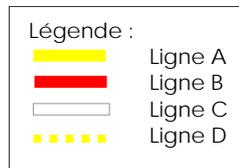
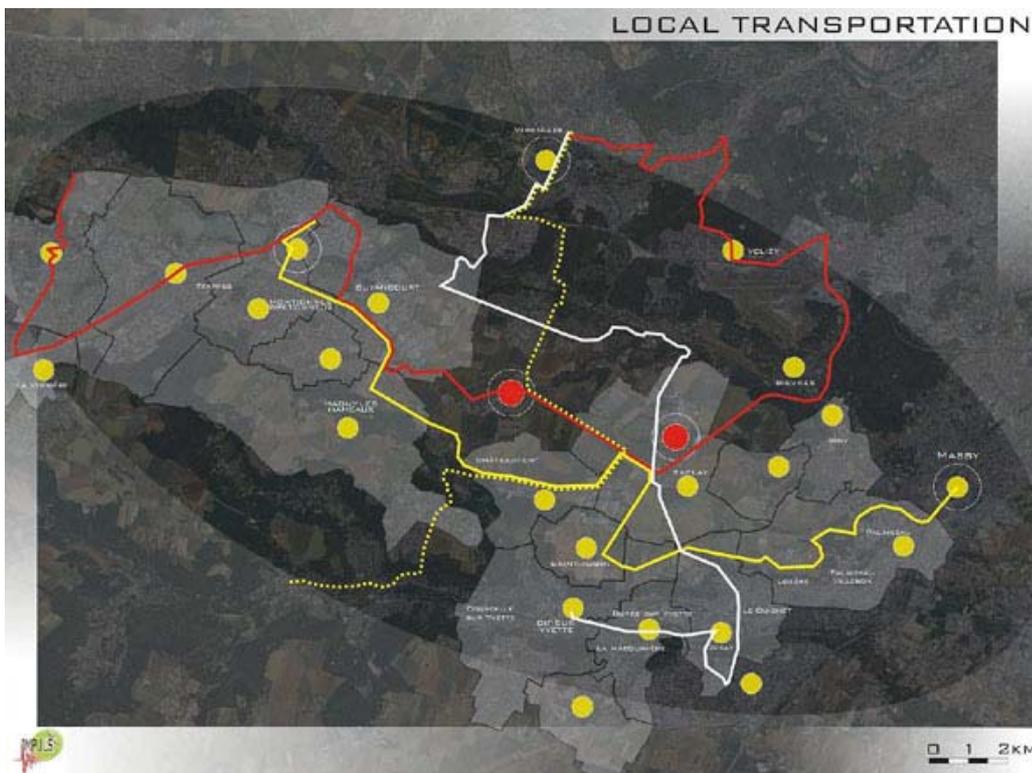
Cette ligne rejoint le RER C au sud de Versailles et suit le RER C pour relier Saint Quentin en passant par Trappes.

Infrastructure locale

Nous souhaitons développer des infrastructures radiales du territoire, convergeant vers le pôle de Saclay. Le projet de TCSP (Transport en Commun en Site Propre) sera mené à bien.

3.4 Le cadre naturel : les espaces verts et l'eau

Nous mettons en avant le lien naturel de l'eau qui relie le nord et le Sud de notre territoire (Versailles-Parc Naturel de la Chevreuse); la préservation des espaces verts à travers le territoire contribue à l'unification du plateau et assure une liaison douce entre le naturel et l'artificiel.



4 Conclusion: "Impulse" crée la vie

Nous avons cherché à transformer les faiblesses de notre territoire en atout. Après avoir identifié ses caractéristiques majeures nous avons voulu révéler son très fort potentiel.

Notre stratégie vise à promouvoir la vie et à préserver l'environnement sur notre territoire de haute compétitivité scientifique. Notre territoire illustre ainsi le slogan suivant: **"Science for people, not people for science"**. C'est la science qui sert l'humain et non l'inverse!

EQUIPE E - LES PLATEAUX



Marie-Emeline GUIGNOT FRANCE
 Laura MAXIM FRANCE
 Annabela TOURNON FRANCE
 Keisuke TATSUOKA JAPON
 Jad Abi FADEL LIBAN
 José Manuel Estrada LAGUNAS MEXIQUE

Les Plateaux

Le titre de notre projet exprime la diversité des réalités présentes sur le plateau et donc la diversité des lectures qui en découlent. Nous avons cherché à mettre à jour ces différentes réalités et à les affirmer, afin de les rendre plus lisibles et permettre aux habitants du plateau et à ses visiteurs d'en profiter.

Une trame verte

Nous proposons de mettre en relation les différents espaces verts grâce à des corridors verts afin de répondre à trois objectifs :

- Une organisation flexible du futur développement urbain du territoire,
- Une meilleure lisibilité du territoire (afin que les espaces verts puissent être traversés et donc connus, puis reconnus),
- Le maintien d'un patrimoine (naturel) auquel les autochtones sont attachés.

Aujourd'hui il existe sur le plateau une contradiction entre l'image physique du territoire (agricole) et son image intellectuelle (technopole de haute compétitivité). Nous avons voulu la résoudre en intégrant les espaces naturels à la ville, afin d'en faire les lieux d'une nouvelle urbanité.

Nous proposons de redécouper les espaces agricoles cultivés aujourd'hui de manière intensive. Ainsi les espaces de frange et « jachères », indispensables à la bio-diversité, sont multipliés. Les espaces exploités peuvent être ensuite aménagés selon trois scénarios (à combiner éventuellement) :

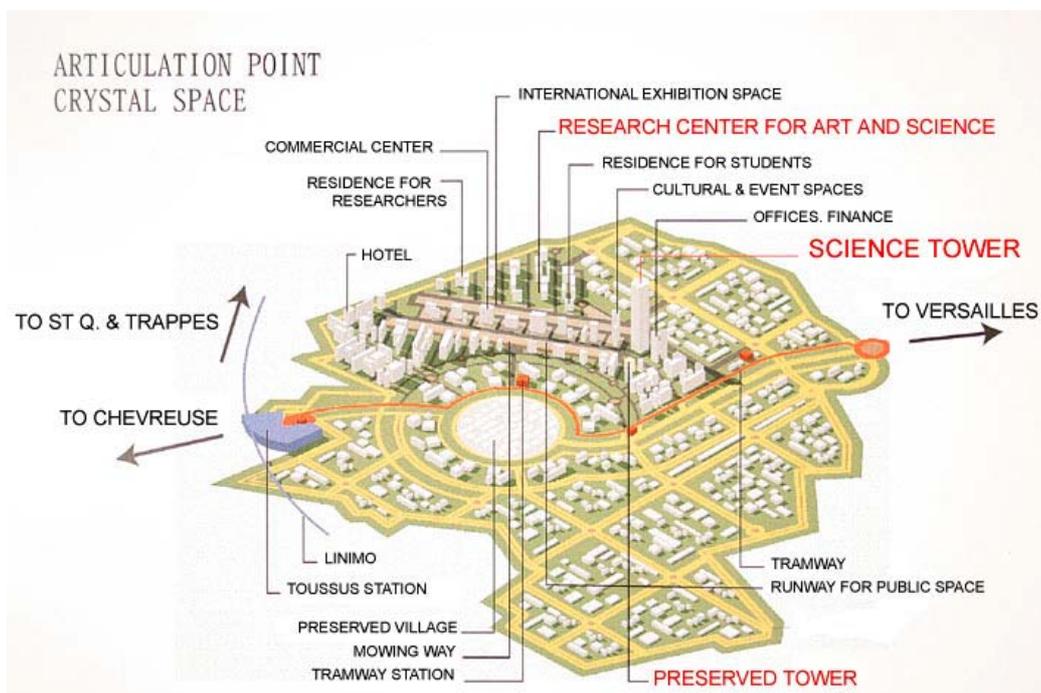
- passage à l'agriculture biologique
- transformation en jardins familiaux
- élargissement du PNR

- La trame verte est aussi constituée de plusieurs parcs paysagers reliés entre eux : Parc des éoliennes. Parcs des châteaux d'eau et Parc ornithologique (avec la réserve ornithologique de l'étang de Saclay : deux châteaux d'eau sont utilisés comme observatoires et lieux pédagogiques), Espaces naturels et publics, ces parcs intègrent comme vocabulaire de leur paysage des éléments industriels. Ils proposent un espace ouvert aux rencontres et aux découvertes imprévues.



- Une « promenade bleue » aménagée le long du réseau de rigoles constitué au XVII^e siècle et empruntant les corridors verts fait par ailleurs le lien entre les châteaux d'eau. Aujourd'hui principaux repères sur le territoire, ils seront, en plus d'éléments symboliques des lieux d'expériences réelles.

Insérés à la trame verte, ils sont des lieux de connexion, de rayonnement et d'échange.





un Centre pour la Recherche Artistique et Scientifique. La présence de nombreux équipements publics (hôpital, écoles publiques, etc.), de commerces et d'activités diverses contribue à en faire le principal point d'articulation de notre trame urbaine.

La Route de la science : Un nouveau développement urbain

La Route de la science, à proximité de l'Ecole polytechnique, constitue la base sur laquelle se développe le technopôle. Nous souhaitons y favoriser l'implantation de nouvelles écoles et de nouveaux centres de recherche. La densité obtenue créera les synergies et économies d'échelles nécessaires à une dynamique de technopôle. Des pépinières d'entreprises accompagneront et soutiendront l'innovation. Les Laboratoires du Documentaire permettront de rendre tangibles les liens entre art et science.

Ils se caractérisent par leur mixité (urbaine, sociale, économique, culturelle, intellectuelle) et par la diversité des flux qui les parcourent (physiques, économiques, d'idées, etc.).

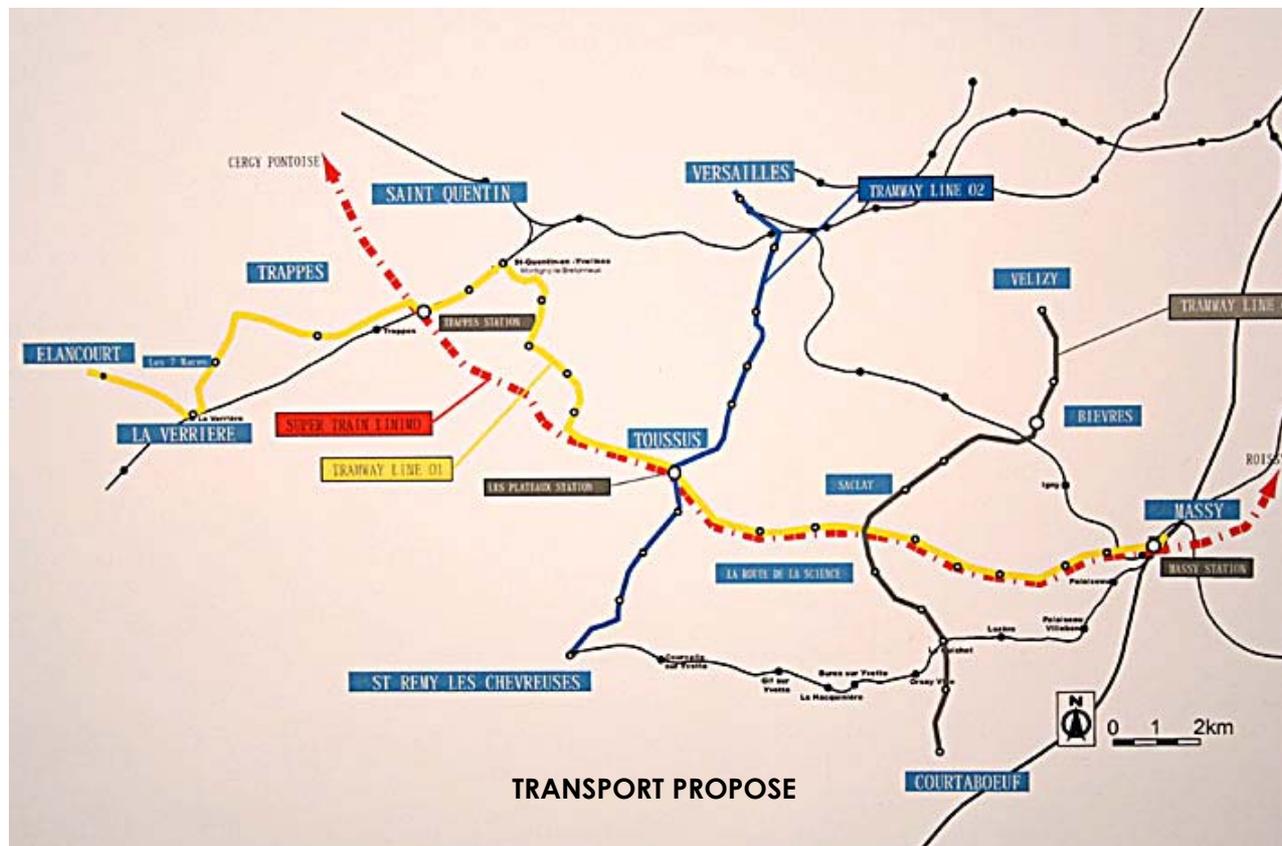
Ainsi ils supportent le développement économique et social du territoire.

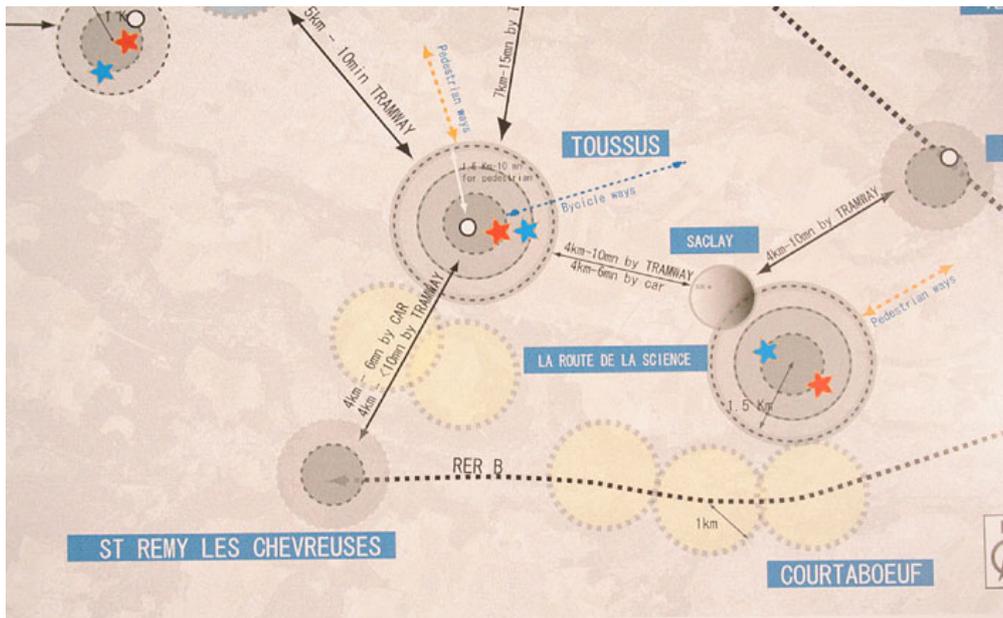
Toussus le Noble : une régénération urbaine

Nous proposons de changer la vocation de l'aérodrome de Toussus-Le-Noble pour en faire un point de rayonnement culturel en le dotant d'un projet ambitieux :

Trappes : Une action de redensification

Trappes est la porte d'entrée ouest du territoire. Le site de la gare de Trappes est réaménagé et accueille des activités tertiaires, des hôtels, des restaurants.





Tous les dix ans, le Slow Festival, expérimental et interdisciplinaire, investit l'ensemble du territoire (les Pistes, le Parc des Eoliennes, les châteaux d'eau, parmi d'autres). Des résidences universitaires réparties sur l'ensemble du territoire et dotées d'un projet architectural fort viennent consolider et diversifier cette dynamique.

Une infrastructure à plusieurs échelles

C'est aussi le point de raccord entre le technopôle et la ville nouvelle, grâce à un lieu consacré aux « low-technologies » expérimental et interdisciplinaire.

En plus de ces pôles, nous favorisons l'implantation de nouvelles zones d'activités sur le territoire de la ville nouvelle (les Sept Mares, la Verrière) : elles seront des zones d'irrigation pour un développement économique solidaire du territoire

Les catalyseurs

Le technopôle est le lieu de grands projets culturels, où l'art est à la fois un support pour la science et une alternative. L'originalité de ces initiatives est d'intégrer un ou des lieux d'exposition, une structure de production, des résidences pour les artistes et les chercheurs et des espaces semi-privés propices aux échanges (salons, cafétérias, etc.).

Le Centre pour la Recherche Artistique et Scientifique : Sa vocation est de réunir scientifiques et artistes autour de projets plastiques innovants, quel que soit leur domaine. Ce centre est constitué de différents bâtiments et accueille laboratoires de recherche et entreprises.

Les laboratoires du Documentaire : Sur la Route de la science ils constituent l'une des clefs pour la divulgation et le partage avec un plus large public des découvertes intellectuelles du territoire.

Le Centre Low Tech et son Slow Festival :

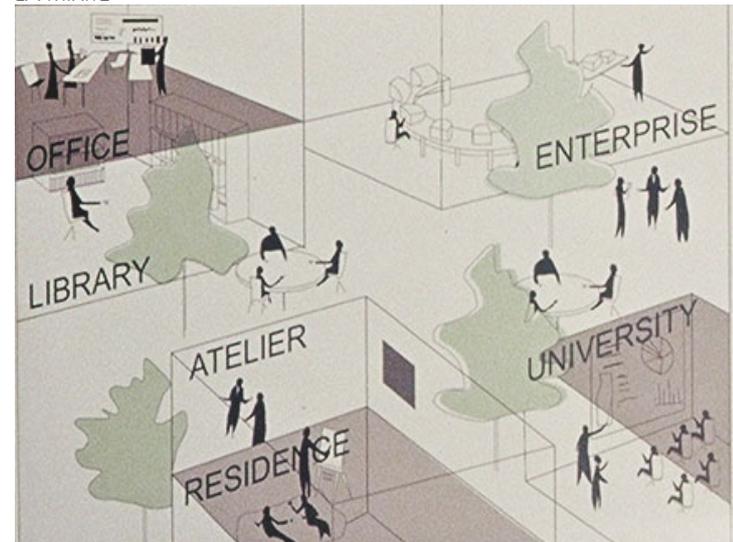
Indépendamment du Festival, le Centre accueille artistes, chercheurs et étudiants dans des résidences, mais aussi un public plus large venu découvrir les expositions proposées.

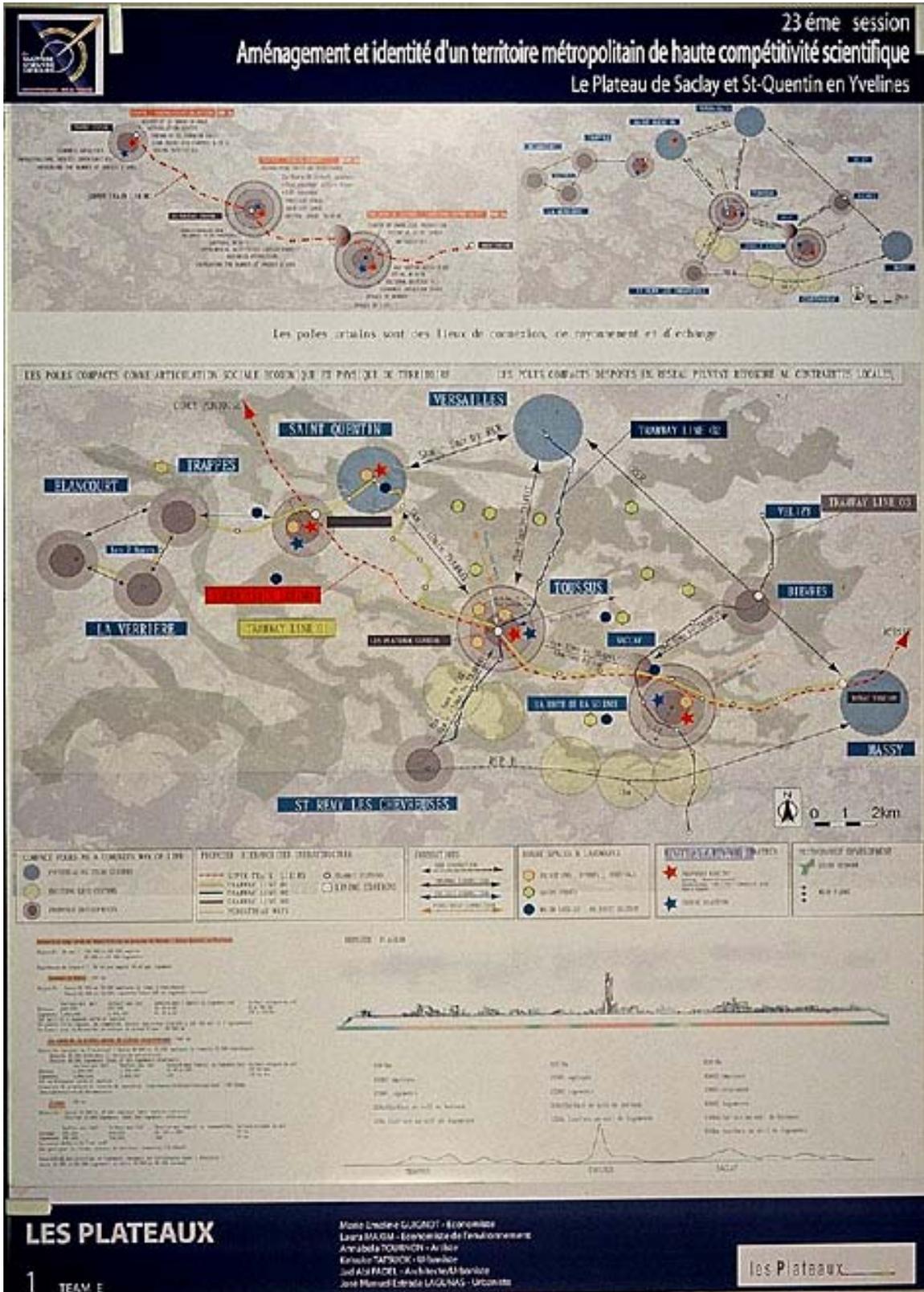
La « promenade bleue » est à la fois une route pédestre et une piste cyclable. Elle permet une circulation lente et ludique autour et dans les espaces urbains.

Trois lignes de TCSP (bus ou tramway) coupent le plateau du nord au sud et assurent le lien entre les différents pôles, et les villes de Saint Quentin, Versailles et Massy.

Une ligne de train régional « linimo » intègre le territoire à la grande couronne parisienne et le relie aux bassins d'emploi des villes nouvelles, ainsi qu'à la gare TGV (Massy) et à l'aéroport international de Roissy.

LA MIXITE





EQUIPE F - FOCUS



Oriol BIOSCA ESPAGNE
 Pierre Alexandre REMY
 Akihiko AKAHORI
 Moises Sacal DUMANI
 Rita ALVES
 Stuart MARTIN

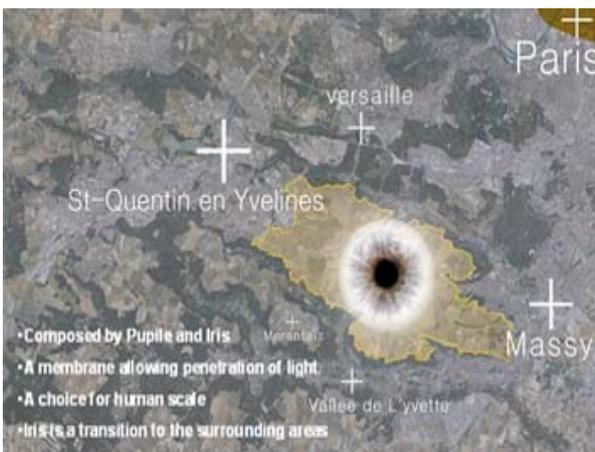
FRANCE
 JAPON
 MEXIQUE
 PORTUGAL
 ROYAUME UNI



FOCUS

Le Plateau de Saclay est un espace, situé au Sud de Paris qui a un fort potentiel pour devenir l'un des plus importants pôles de compétitivité au monde. Malgré cela, le territoire n'a pas une structure claire. Les synergies y sont difficiles. Les connexions au plateau et les transports sur celui-ci sont à développer.

Pour répondre à ces problèmes et pour canaliser ces potentialités dans la création d'un réel pôle de compétitivité, nous suggérons la création d'une nouvelle infrastructure, FOCUS, sur la partie est du plateau, à l'intérieur d'un triangle imaginaire dessiné par trois points forts: l'aéroport de Toussus le Noble, les étangs de Saclay et l'université d'Orsay. Ce centre créera un nouvel équilibre en reliant les différentes institutions présentes et en donnant une cohérence à l'ensemble.



FOCUS fonctionne comme un oeil humain.

Il est organisé en deux parties: L'espace central, la PUPILLE, un lieu urbain dense avec toutes sortes d'activités mélangées. Pupille est entourée par IRIS, un espace flexible qui contraint un trop fort étalement de l'espace urbain.

Pupille est une membrane qui permet la pénétration de la lumière et rend la connaissance et le savoir possible. Elle crée un espace propice à la recherche en mettant en connexion les centres de recherches et en créant des lieux d'échanges pour ces habitants.

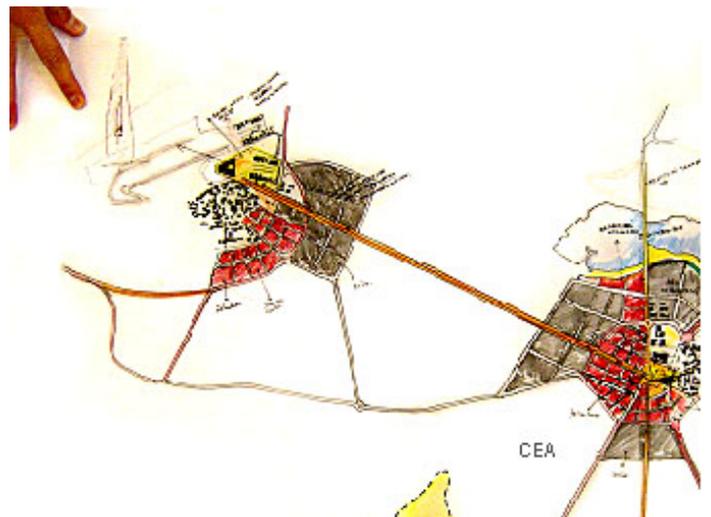
L'idée de l'oeil humain implique une échelle humaine dans la structure urbaine de FOCUS. En dépit de son aspect High-Tech, les hommes sont à la base du processus intellectuel et pour cela, la ville doit être dessinée pour eux.

La Grille

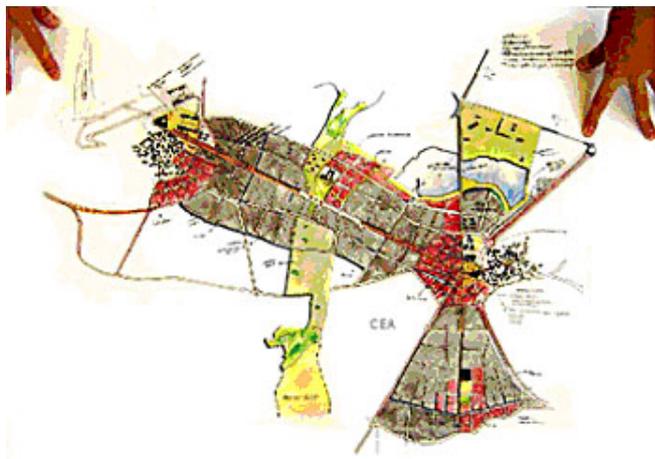
Nous avons choisi de développer le tissu urbain selon le principe d'une grille. La grille permet une flexibilité et un usage rationnel de l'espace du fait de sa nature intrinsèque. La ville se développera dans la grille mais celle-ci reste un cadre dans lequel on peut inscrire de nouvelles formes. C'est un outil utile dans une étape préliminaire de dessin du plan. Malgré cela, la grille a ses limites et ne répond pas à la réalité du site qui contient de multiples éléments irréguliers. La grille orthonormée rigide s'est transformée en une grille plus organique, prenant en compte le parcellaire du terrain, permettant ainsi les démarches d'appropriation des lieux à urbaniser. Nous développons aussi une hiérarchie pour rues et avenues, où de nouveaux axes droits viennent structurer la ville pour son développement, et les axes secondaires adaptés au parcellaire permettent une pénétration dans le territoire.

Evolution urbaine

On propose un développement en trois étapes de 5 ans chaque une.



Dans la première phase nous proposons deux centres, sortes d'embryons pour FOCUS. Les centres que nous développons sont rattachés à Saclay et Toussus, qui seront tant que ville ancienne un support au développement et à la consolidation des nouvelles installations.



Durant la seconde phase la ville se développera le long de la nouvelle Avenue, depuis chaque point pour compléter l'axe.

Une expansion supplémentaire aura lieu, lors de la troisième phase, depuis les axes secondaires. Le développement durant chacune des phases est contenu dans des zones bien définies pour encourager la densité. Cela pourra être obtenu par une politique de développement des transports publics et par des contrats signés avec les propriétaires locaux leur garantissant la possibilité d'utilisation de leur terrain pendant la période avant urbanisation.

Les nouveaux centres sont éminemment résidentiels, commerciaux et de services. Des édifices singuliers se construisent autour de places pour créer de espaces publics qui aident à la consolidation de l'ensemble. Cet espace sera fermé à la circulation automobile.

Au Nord, le lac sera un lieu de loisirs, avec la création d'un centre d'observation des oiseaux. Un musée des sciences, des énergies renouvelables, de l'environnement, et des nouvelles technologies est aussi envisagé, et sera destiné à attirer des visiteurs de l'ensemble de l'île de France.

Autour des universités existantes, nous développons des résidences, zones de commerce et services, ainsi que des résidences universitaires, pour permettre une dynamisation de la vie culturelle du site. Des pépinières d'entreprises sont aussi envisagées.

Des centres de recherche privés et publics seront mélangés à de l'activité commerciale, résidentielle et de services. Ils bénéficieront des universités et institutions déjà présentes. Un réseau de galeries souterraines de services techniques est installé le long de l'axe principal. Les activités desservies peuvent changer, mais le support reste le même.

Un nouveau réseau de transport sur le Plateau de Saclay

Nous développons le transport public sur le plateau, par un tramway de nouvelle technologie, dans la première phase du développement, puis par un réseau souterrain (R.E.R de nouvelle génération) dans les phases suivantes. Nous développons les liens existant entre le plateau et l'A86, pour permettre à cette infrastructure de distribuer le trafic sur les points clés du plateau, en contournant le centre même de FOCUS, pour y réduire le flux automobile.

Intervention plastique dans le dessin d'une ville

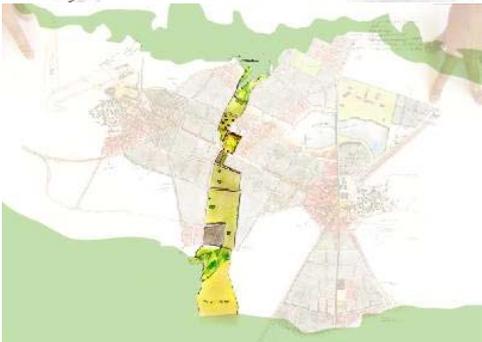


Il s'agit pour l'urbaniste d'intégrer une intervention artistique à l'échelle de la ville dans le dessin préalable du projet. Il s'agit de permettre au plasticien de participer activement à l'élaboration d'un site urbain, et de ne plus être simplement le décorateur des places publiques. La question est de trouver un lien et une image commune entre deux entités, Saint Quentin en Yvelines et la communauté du plateau de Saclay, pour parvenir à lire le site comme un ensemble cohérent.



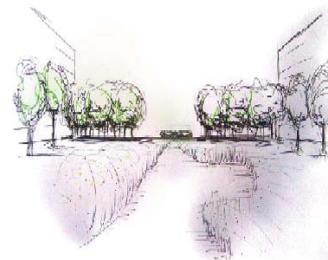
Espaces paysagers dans FOCUS

La présence des espaces naturels est une priorité à FOCUS. C'est pourquoi, en rapport avec les différents taux de densité de la ville, des espaces naturels seront conservés et d'autres créés au sein même de l'architecture, par moyen de jardins sur les toits, ou parmi un niveau vert, qui sera un parc public, quand la densité soit élevée.



D'autres espaces verts

La section allant du Sud Est au Nord Ouest sera aussi réhabilitée, pour mettre en place un lien depuis Saint Quentin jusqu'à Saclay et la vallée de Chevreuse. Ça permettra la continuité des couloirs biologiques et permet que la nature rentre dans le coeur de FOCUS. Les espaces existant pour la production de fruits et légumes sont renforcés dans une optique de culture biologique. Du fait de la proximité des lieux de production, les prix seront compétitifs.



Des lieux d'études pour la Biodiversité

En parallèle au Musée des Sciences, des lots de terrains seront utilisés pour des projets d'études de la biomasse. Nous proposons par ailleurs, l'étude d'un système de production d'énergie par les plantes, qui serait aussi situé au Musée des Sciences, et qui pourrait permettre des réserves pour la ville future.

Gestion des déchets

La gestion des déchets sur FOCUS se fait par moyen d'un réseau de collecte pneumatique. Une station de recyclage est aussi envisagée. Un espace de compostage est aussi programmé.

Palmarès

Remise des Prix

Séminaire de synthèse

21.09.05 –
UNIVERSITE
de SAINT
QUENTIN
EN YVELINES



Cela permet une OSMOSE : VALLEE-PLATEAU – par escaliers mécaniques - dont la présence est affirmée par les PHARES de la SCIENCE qui donnent une FORTE VISIBILITE à des ESPACES DENSES associés aux URBANISATIONS des vallées.

Les nouveaux secteurs urbains doivent pouvoir se concentrer sur des surfaces réduites (de l'ordre de 1000 hectares) avec des épannelages de cinq niveaux maximum.

- ✓ Le lien entre ces éléments d'un « collier » est assuré par des moyens de transport non polluant (bus électriques ou autres).
- ✓ La PROTECTION effective du PLATEAU passe par un PROGRAMME AMBITIEUX : lier l'héritage de l'agriculture à l'écologie, le loisir et la détente, de façon économiquement viable.

GRAND PRIX SPECIAL DES « ATELIERS »

RING OF KNOWLEDGE



| | | |
|------------------|----------------------------|---------|
| Mouna ZOUZOU | E P A U | ALGERIE |
| Raeanon HARTIGAN | UP. de Pomona - Californie | USA |
| Coralie MOLLE | ESSEC | FRANCE |
| Cédric QUENET | Université Cergy-Pontoise | FRANCE |
| Lisa GRASSIVARO | Istituto Univ. di Venezia | ITALIE |
| Elisa PAGLIARANI | La Sapienza di Roma | ITALIE |

PROJET « MANIFESTE » qui colle à une REALITE : l'existant, (les vallées urbanisées et les « centres éparés sur le plateau) et le souhaitable, le souhaité (le maintien d'espaces naturels).

PRIX REMIS PAR : Pierre MAYET, Président des ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAITRISE D'ŒUVRE URBAINE, CERGY-PONTOISE, ILE DE FRANCE



CONCLUSIONS DU JURY INTERNATIONAL



Rapporteur : Bert MAC LURE

Création au cœur du plateau d'un parc naturel urbain, vaste espace non construit dont la vocation doit être pérenne.

A contrario, DEVELOPPEMENTS en LISIERES de PLATEAU en associant les bourgs et villages, les centres existants (recherche, formation, haute technologie...) à de nouvelles entités urbaines capables de renforcer l'ATTRACTIVITE et la DIVERSITE de l'OFFRE.

1er PRIX

LES PLATEAUX



| | | |
|-----------------------------|-------------------------|---------|
| Marie-Emeline GUIGNOT | ESSEC | FRANCE |
| Laura MAXIM | Univ. de Versailles-SQY | FRANCE |
| Annabela TOURNON | ENS Art Cergy-Pontoise | FRANCE |
| Keisuke TATSUOKA | Kyoto University | JAPON |
| Jad Abi FADEL | Académie Liban. Bx Arts | LIBAN |
| José Manuel Estrada LAGUNAS | UNAM | MEXIQUE |

CONCLUSIONS DU JURY INTERNATIONAL



Rapporteur : Claudio ZANOTELLI

L'équipe propose un aménagement centré sur trois zones avec des réalités diverses (la métaphore représentant les différents plateaux) considérées comme stratégiques: Trappes (SQY), Toussus (zone de l'aérodrome située au centre du plateau) et la zone de la route de la science (universités, laboratoires, centres de recherches). Ces trois pôles sont associés à d'autres pôles sur le territoire et sont eux mêmes complexes et ont des fonctions mixtes (activités économiques, habitat, recherche, culture et environnement).

Les différents pôles sont reliés dans le sens est-ouest par un tramway ou bus en site propre, et dans le sens nord-sud par deux lignes de tramway/bus en site propre qui connectent Versailles à Trappes et Velizy à Courteboeuf.

Cette infrastructure de transport sera associée à une ligne de train régionale « linimo » qui intègre le territoire à la grande couronne parisienne, le reliant aux villes nouvelles, à la gare TGV de Massy et à l'aéroport de Roissy. La trame de circulation sera complétée par une promenade bleue aménagée au long du réseau de rigoles (routes pédestres et pistes cyclables).

Dans chacun des pôles stratégiques il est proposé des interventions spécifiques :

- redéveloppement et changement de vocation de la zone de l'aéroport Toussus le Noble;

- un nouveau développement pour la route de la science
- et une redensification pour Trappes.

Des équipements particuliers et signifiants seront implantés dans ces pôles (Centre pour la recherche artistique et scientifique à Toussus avec la tour de la science, des pépinières d'entreprises et un centre de documentation dans la route de la science et, finalement, un centre de « low technologie à Trappes).

L'espace agricole sera destiné à l'agriculture biologique et aux jardins familiaux outre des zones laissées en jachère. Trois parcs paysagers reliés entre eux se proposent à scander le territoire: parc des éoliennes, parcs des châteaux d'eau (reliés par la promenade bleue) et un parc ornithologique.

Le projet est intégrateur et global, le pari tenu par l'équipe a été de travailler avec les différentes échelles (locale, régionale, européenne), respectant les dimensions géographique et historique du territoire et les modes de vie des habitants (habiter, travailler, circuler). Par ailleurs, ils ont tenu compte des diversités socioéconomiques, sociopolitiques et environnementales, associant flux et cristallisations ponctuelles du bâti sur le territoire.

PRIX REMIS PAR : Sylvie FAUCHEUX, Présidente de L'UNIVERSITE de SAINT QUENTIN EN YVELINES



2ème PRIX

REFLEX



| | | |
|-------------------|-----------------------------|-------------|
| Marcos Leite ROSA | Universidad de Sao Paulo | BRESIL |
| Julien LAFORGE | ENS des Beaux Arts de Paris | FRANCE |
| Camille DELPEY | ESSEC | FRANCE |
| Elisa RECCHIA | Istituto Univ. di Venezia | ITALIE |
| Caline EID | Académie Liban. Beaux Arts | LIBAN |
| Rachel BLENKHARN | Edinburgh College of Art | ROYAUME UNI |

CONCLUSIONS DU JURY INTERNATIONAL



Rapporteur : Michel JAOUËN

L'équipe REFLEX part du constat de la fragmentation et de l'hétérogénéité du site du plateau de Saclay.

Elle propose, pour donner une image forte de la recherche en France, de réunir les pôles de ce plateau et de créer un lien historiquement et géographiquement rattaché au territoire de l'Île de France.

Ce lien, elle le matérialise par un axe, support du tracé d'un tramway.

Sur le plateau, le long de cet axe, des pôles de développement sont mis en œuvre, selon des densités en relation avec la proximité des dessertes en transport collectif.

En contrepoint de cet axe central, l'irrigation et les modes de développement des pôles s'appuient sur les tracés et le parcellaire existants pour créer un réseau « vert » de circulation intégrant tous les modes de déplacement.

Une vision transversale est proposée, « un curseur mouvant » qui, d'est en ouest, permet d'explorer les différentes réalités spatiales du territoire.

Ce projet intègre, en outre, d'une part la présence de l'agriculture et de son évolution inévitable en l'orientant vers des modes soit urbains, soit expérimentaux, d'autre part le patrimoine bâti et paysager de ce site en proposant de le révéler au travers d'interventions artistiques.

Le jury a apprécié la grande qualité de présentation de ce projet et la cohérence de la démarche à toutes les échelles. Les solutions proposées, d'une vision contemporaine et pertinente, méritent d'être explorées pour l'avenir de la qualité de l'aménagement du Plateau de Saclay.

PRIX REMIS PAR : François LAMY, Président de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay (CAPS)



3ème PRIX

EYE FOCUS



| | | |
|-----------------------|---------------------------------|-------------|
| Oriol BIOSCA | UP de Catalogne | ESPAGNE |
| Pierre Alexandre REMY | ENSA de Paris | FRANCE |
| Akihiko AKAHORI | Kyoto University | JAPON |
| Moises Sacal DUMANI | UNAM | MEXIQUE |
| Rita ALVES | Fac. of Architecture Porto Novo | PORTUGAL |
| Stuart MARTIN | Edinburgh College of Art | ROYAUME UNI |

CONCLUSIONS DU JURY INTERNATIONAL



Rapporteur : Bert MAC LURE

- ✓ Urbanisation du centre du plateau entre SACLAY et TOUSSUS.
- ✓ Tissu urbain organisé à partir d'une GRILLE qui se déforme (parcellaire hiérarchisé) ;
- ✓ Une stratégie de développement dont la réalisation s'étale dans le temps : d'abord, les noyaux aux extrémités, et ensuite, l'espace qui les relie ;
- ✓ Un transport lourd à terme avec une liaison privilégiée avec ORLY ;
- ✓ Une architecture de terrasses plantées ;
- ✓ Des densités modulées en fonction de la proximité des stations des transports en commun ;
- ✓ Des espaces naturels sur la périphérie en frange des vallées ;
- ✓ Et une liaison verte transversale.

Une intervention plastique globale tisse des liens physiques avec des fils adaptés à la trame urbaine ; des points singuliers permettent d'identifier les carrefours.

PRIX REMIS PAR: Robert CADALBERT Président de la Communauté d'Agglomération de SAINT QUENTIN EN YVELINES (CASQY)



MENTION SPECIALE DU JURY

SYNAPSIS-DREAM



| | | |
|-----------------------|-------------------------------|--------|
| Anne-Christine CRETTE | ESSEC | FRANCE |
| Romain METIVIER | ENS d'Art de Cergy-Pontoise | FRANCE |
| Manuela LASIO | Univ. La Sapienza di Roma | ITALIE |
| Eriko MIYANO | Kogakuin University - Tokyo | JAPON |
| Daria N. ZHUKOVSKAYA | Irkoutsk Technical University | RUSSIE |

CONCLUSIONS DU JURY INTERNATIONAL



Rapporteur : Claudio ZANOTELLI

Partant d'une analogie avec le système nerveux, l'équipe a défini un pôle d'attractivité qui serait le Neuro-Centre (situé au centre du plateau) - le cerveau de leur projet. L'irrigation de ce cerveau se fait par les synapses que sont : le commerce, la haute technologie et l'environnement.

Pour structurer leur projet ils ont proposé trois squelettes (transport, social et environnement).

Pour les infrastructures de transport ils ont proposé un anneau et des axes radiaux qui relieraient les principaux centres, renforçant le bâti existant et proposant une densité plus forte vers la périphérie du plateau et moins forte en direction du centre du plateau.

Au centre du plateau ils ont proposé de construire un observatoire, un amphithéâtre et un centre d'art.

Des pistes cyclables et chemins piétonniers irriguent le plateau, un champ d'éoliennes distribuées sert de repère pour le territoire, enfin ils ont fait une proposition d'intégration entre agriculture et zone résidentielle. Il semble que l'équipe ait proposé un schéma classique d'aménagement radial et concentrique et n'ait pas réussi à donner une vision claire des densités, des marquages territoriaux et des transports.

La fonction du *centre* reste aussi un peu dans le flou puisqu'ils proposent un centre peu dense, mais sur lequel convergeraient les infrastructures de transport et où se situeraient des espaces d'échanges scientifiques et artistiques.

PRIX REMIS PAR : Thierry COULHON, Président de l'Université de Cergy-Pontoise



- ✓ le magnétisme de deux pôles urbains à créer à Toussus-le-Noble et Saclay,
- ✓ l'eau, comme valeur commune et lien entre le passé, le présent et le futur,
- ✓ les « espaces verts » préservant l'agriculture, créant un cadre de vie agréable pour habitants et chercheurs et pouvant être le lieu du développement d'un « tourisme vert ».

L'équipe insiste également sur la nécessité de liaisons du plateau au réseau régional de transports en commun en proposant la réalisation d'un train-tram relié aux réseaux existants.

Le jury a apprécié l'énergie de cette équipe et l'abondance d'idées qui ont circulé au cours de son travail dans les Ateliers. En revanche il a regretté que ces idées n'aient pas été concrétisées sur le site et soient souvent restées à l'état de concepts.

MENTION SPECIALE DU JURY

IMPULS



| | | |
|-----------------------|---------------------|---------|
| Khadidja BOUNECHADA | E P A U | ALGERIE |
| Arthur Felipe MOREIRA | UF do Ceara | BRESIL |
| Claire LEGRAND | ESSEC | FRANCE |
| Jacub WACHOCKI | La Sapienza di Roma | ITALIE |
| Valeria V. PONOMAREVA | Irkoutsk T.U | RUSSIE |

PRIX REMIS PAR : Bruno VERDON PDG de l'AFTRP



CONCLUSIONS DU JURY INTERNATIONAL



Rapporteur : Michel JAOUËN

Les importantes opportunités foncières, le manque d'infrastructures et la fragmentation du territoire sont les premiers constats sur lesquels l'équipe IMPULS pose les bases de sa réflexion.

Elle propose d'insuffler de la vie sur le territoire et de canaliser son énergie autour de trois thèmes :



Les Intervenants

PARTICIPANTS, EXPERTS, ASSISTANTS

Liste des personnes ayant participé à la 23^{ème} session des ATELIERS INTERNATIONAUX DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE – CERGY PONTOISE/ILE DE FRANCE



1. LISTE DES 34 PARTICIPANTS

ALGERIE

Khadidja BOUNECHADA E.P.A.U. d'Alger
Mouna ZOUZOU E.P.A.U. d'Alger

BRESIL

Arthur Felipe MOLINA Universidad Federal do Ceara
Marcos Leite ROSA Universidad de Sao Paulo

ESPAGNE

Oriol BIOSCA Université Polytechnique de Catalogne

ETATS UNIS

Raeanon HARTIGAN Université Polytechnique de Pomona - Californie

FRANCE

Julien LAFORGE Ecole Nle Supérieure des Beaux Arts de Paris
Pierre Alexandre REMY Ecole Nle Supérieure des Beaux Arts de Paris
Camille DELPEY ESSEC
Claire LEGRAND ESSEC
Anne-Christine CRETTE ESSEC
Marie-Emeline GUIGNOT ESSEC
Coralie MOLLE ESSEC
Laura MAXIM Univ. de Versailles de Saint-Quentin-en-Yvelines
Cédric QUENET Université de Cergy-Pontoise
Annabela TOURNON Ecole Nle Supérieure d'Art de Cergy-Pontoise
Romain METIVIER Ecole Nle Supérieure d'Art de Cergy-Pontoise

ITALIE

Elisa RECCHIA Istituto Universitario di Architettura di Venezia
Lisa GRASSIVARO Istituto Universitario di Architettura di Venezia
Elisa PAGLIARANI Università La Sapienza di Roma
Manuela LASIO Università La Sapienza di Roma
Jacub WACHOCKI Università La Sapienza di Roma

JAPON

Akihiko AKAHORI Kyoto University
Keisuke TATSUOKA Kyoto University
Eriko MIYANO Kogakuin University - Tokyo

LIBAN

Jad Abi FADEL Académie Libanaise des Beaux Arts
Caline EID Académie Libanaise des Beaux Arts

MEXIQUE

Moises Sacal DUMANI UNAM
José Manuel Estrada LAGUNES UNAM

PORTUGAL

Rita ALVES Faculty of Architecture of Porto Novo

ROYAUME UNI

Rachel BLENKHARN Edinburgh College of Art
Stuart MARTIN Edinburgh College of Art

RUSSIE

Valeria V. PONOMAREVA Irkutsk Technical University
Daria N. ZHUKOVSKAYA Irkutsk Technical University

2. LISTE DES EXPERTS

I - Experts encadrants (Ateliers) : (par ordre alphabétique)

| | | |
|------------|------------------|--|
| Gérard | ABADIA | Urbaniste, Conseiller Technique des Ateliers Internationaux |
| Elisabeth | AUCLAIR | Maitre de conférences-Université Cergy-Pontoise |
| Spyros | AMOURGIS | Architecte, Urbaniste, Athènes, Grèce |
| Ewa | AZZAG-BEREZOWSKA | Docteur Ingénieur, Architecte, Urbaniste - E.P.A.U. - ALGER |
| Ruggero | BALDASSO | Architecte, urbaniste, Venise, Italie |
| Delphine | BALDE | Architecte - urbaniste - Paris - ancienne lauréate des Ateliers |
| Nelly | BARBIERI | Paysagiste - ex. IAURIF |
| Christophe | BAYLE | Urbaniste SEMAPA - Conseiller technique des Ateliers Internationaux |
| Richard | BENDER | Dr de l'Urban Construction Laboratory, Doyen et Professeur d'Architecture - University of California. Berkeley, USA |
| Aldo | BENEDETTI | Ingénieur, Professeur d'université, Rome, Italie |
| Vincent | BOURJAILLAT | AFTRP - Directeur adjoint de l'Aménagement et du Développement |
| Camille | CHAMAS | Architecte-urbaniste, direction de l'aménagement EPAD - ancien lauréat des Ateliers |
| Alain | CHARRE | Historien de l'art et de l'urbanisme - rédacteur en chef de la revue CityLab |
| Sybil | COSNARD | Paysagiste - Urbaniste - Direction de l'urbanisme CA d'Evry |
| Simone | DECKER | Artiste invitée 2005 |
| Igor | DERGALIN | Architecte-urbaniste - Ancien doyen Royal Institute of Technology de Stockholm |
| Marc | DILET | Architecte-Urbaniste - Conseiller technique des Ateliers Internationaux |
| Yves | DRAUSSIN | Architecte-urbaniste - ex. EPA St-Quentin en Yvelines - coordinateur adjoint 2005 |
| Marc | ERRERA | Architecte Urbaniste à Bruxelles -Belgique |
| Michel | GAILLARD | Architecte - Urbaniste - Conseiller technique des Ateliers Internationaux |
| Christian | HORN | Architecte - Urbaniste - Journaliste |
| Michel | JAOUEN | Architecte, urbaniste, ingénieur - Conseiller spécial des Ateliers Internationaux - expert référent 2005 |
| Philippe | JONATHAN | Architecte - Urbaniste - Conseiller technique des Ateliers Internationaux |
| Mehron | KIRK | Architecte Paysagiste, ancien lauréat des Ateliers Internationaux, Londres, GB |
| Christophe | LAURENS | Architecte - Paysagiste, Studio Laurens |
| Boris | LITVINOV | Professeur en Histoire de l'architecture - Polytechnical Institute of Technology - Directeur des Ateliers d'Hiver d'Irkoutsk |
| Bert | MAC LURE | Architecte - Urbaniste, Conseiller spécial des Ateliers - expert référent 2005 |
| Rémi | MASSON | Architecte-urbaniste - Direction de l'Urbanisme à l'EPAD - Conseiller spécial des Ateliers |
| Claudia | MATTOGNO | Architecte, Professeur à la Sapienza, Rome, Italie |
| Pierre | MAYET | Président des Ateliers Internationaux , Vice Président Honoraire Conseil Général Ponts et Chaussées |

Université de St-Quentin en Yvelines

Marie-Françoise GUYONNAUD FONDATERRA

Pôle universitaire du Plateau de Saclay

Philippe ALQUIER Directeur de la Communication - Ecole Polytechnique
Jean-Luc NEYRAUD Directeur Adjoint de HEC
Arnold MIGUS Directeur Général de l'IOTA

Conseil Général 92

François CANGARDEL Directeur Général Adjoint en charge de l'Aménagement, de la Construction et du Développement

DRE IF DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT – ILE DE FRANCE

Frédérique BENIZE Direction DUSD
Anne BOTTIN Direction DUSD
Valérie MANCRET-TAYLOR Urbaniste
Olivier MILAN Directeur de la division de l'urbanisme et du schéma directeur - DUSD

REGION ILE DE FRANCE

Patricia BRISON Direction adjointe de l'aménagement
Jean-Claude GAILLOT Directeur de l'aménagement – Conseil Régional d'Ile de France

IAURIF

Sandrine BARREIRO Chargée d'études – chef de projet pôle Orly-Rungis
Alain MEYERE Directeur du département transports et infrastructures
Jean-Pierre PALISSE Directeur chargé de la problématique régionale, planification
Pierre-Marie TRICAUD Paysagiste, chargé d'études plateau de Saclay
Anne-Véronique VERNARDET Responsable du pôle de développement territorial - notamment Chargée de l'arc technopolitain sud francilien
Julia WATSON Chargée d'études -

Communauté d'agglomération de CERGY-PONTOISE

Pierre GACONNET Urbaniste, direction du développement urbain CA de Cergy-Pontoise
Anne PIERQUIN DGA - Direction du développement urbain
Luc RAIMBAULT Direction
Pierre RAMON Directeur adjoint - Direction du développement urbain
Angélique SALVETTI Responsable Projets Innovants

AUTRE PARTENAIRES

Régis BEAUDOIN Directeur général – Agence Régionale de Développement
Pascal COLOMBANI Directeur – ATKEARNEY
Nicolas DEMASSIEUX Directeur – Motorola
Pascal GUEANT Directeur Général des Services – Versailles
Catherine LAFEUILLE Directrice de l'urbanisme – Ville de Massy
Thierry MASNOU Conseil Général des Ponts et Chaussées
Pierre-André MORIN Directeur de l'agence « Courtaboeuf développement »
Bruno TRANCART Directeur de la SEM de Massy

Mustafa GONEN Urbaniste, Ankara, Turquie
Philippe HEINITZ Architecte, Strasbourg
Chiara MALFITANO Architecte, urbaniste, Venise, Italie
Xavier VENTOS TORRENT Architecte, urbaniste, Barcelone, Espagne

4. Interprètes

Ian WHYTE Traducteur, interprète

5. Organisation de la session, Equipe technique

Chakib BENRAMDANE Chargé de Mission
Jean-François BRULET Chargé de Mission
Wadad DAOUD Secrétaire
Véronique LAURENT Chargée de Mission
Thérèse LOSSOUARN Assistante chargée de la vie associative
Amélie MARACHI Chargée de Mission
Nathalie ZOUZYKINE Secrétaire de Direction

6. Direction

Jean-Claude MILAK Directeur

3. Assistants pour la session auprès des équipes

Zeynep AKTUNA Architecte, Ankara, Turquie
Eric BEAUDU Stagiaire des Ateliers – Chargé du diagnostic du territoire Rédacteur de la plaquette programme
Soumia BENALLAL Architecte, urbaniste, Alger
Rita CHEDID Urbaniste, Beyrouth, Liban
Yann CUGNY Chroniqueur – en charge du « journal de bord » de la session
Fabrice DABLIN Stagiaire des Ateliers – Chargé du diagnostic du territoire Rédacteur de la plaquette programme

Remerciements

23^{ème} session des Ateliers Internationaux de maîtrise d'œuvre urbaine



Pour leur 23^{ème} session, les Ateliers Internationaux de Maîtrise d'œuvre urbaine – Cergy-Pontoise/Île de France, auront réuni **34 participants** provenant de **12 pays** et représentant **19 universités**.

Ils venaient de du Brésil, du Mexique, du Japon, des USA, du Liban, Espagne, Italie, Algérie, France, Portugal, Royaume-Uni et Russie.

A leurs côtés **11 assistants** – anciens participants - ont été présents : ils venaient de France, Algérie, Italie, Espagne, Liban, Turquie.

| | | |
|----------|----------------|--------------------|
| Zeynep | AKTUNA | Turquie |
| Eric | BEAUDU | France |
| Soumia | BENALLAL | Alger, Algérie |
| Rita | CHEDID | Beyrouth, Liban |
| Fabrice | DABLIN | France |
| Mustafa | GONEN | Ankara, Turquie |
| Philippe | HEINITZ | France, Strasbourg |
| Chiara | MALFITANO | Venise, Italie |
| Xavier | VENTOS TORRENT | Barcelone, Espagne |
| Ruggiero | BALDASSO | Venise, Italie |
| Pere | ESPELT | Barcelone, Espagne |

Pour l'encadrement de la session des experts sont venus – outre ceux de France – des USA, Grèce, Algérie, Espagne, Italie, Russie, Belgique, Suède, Brésil, Taiwan, Grande-Bretagne, **portant au total à 18** le nombre de pays représentés dans cette session !

Le Comité d'Experts, supervisé par Bertrand WARNIER, a accompli avec les équipes un travail d'accompagnement remarquable aux côtés des trois experts référents : Michel Jaouen, Claudio Zanotelli et Bert Mac Lure.

Parmi les experts, **plusieurs professeurs et professionnels étrangers** ont été présents pendant une bonne partie de la session et nous tenons tout particulièrement à remercier ces experts étrangers pour leur précieux travail :

- Igor DERGALIN de Stockholm (Suède)
- Boris LITVINOV d'Irkouk (Russie)
- Ewa AZZAG-BEREZOWSKA -d'Alger (Algérie)
- Richard BENDER des USA
- Spyros AMOURGIS de Grèce

Les Ateliers souhaitent exprimer leur reconnaissance **à tous les experts français**, si nombreux mais si essentiels, pour leur contribution et leur savoir faire dont : Yves Draussin, Elizabeth Auclair, Agnès Sander, Michel Gaillard, Alain Sallez, Alain Charre, Christophe Laurens et tant d'autres.

Les Ateliers remercient également les **membres du jury international** qui ont apporté leur expérience et enrichi les débats.

Un cycle de conférences d'ouverture exceptionnel en première semaine – sous forme de visites-conférences en bus - a permis d'écouter des exposés tout à fait remarquables, de visiter des lieux aussi différents que le Technocentre Renault, l'Ecole Polytechnique, le CEA, etc.....

Nous remercions très sincèrement tous ces organismes et leurs responsables pour l'accueil exceptionnel qui nous a été réservé à chaque fois.

Merci aussi à ceux qui ont rendu possible la rencontre internationale du 7 septembre : notamment l'Ecole Polytechnique mais aussi la CAPS qui s'est beaucoup investie dans sa préparation ; ainsi que l'ensemble des participants qui ont fait de cette journée une vraie réussite.

Que tous ceux qui ont participé aux débats (dont une synthèse sera produite) soient remerciés .

Nous remercions tout particulièrement les invités étrangers :

- Londres/USA : Mr Andrew Rabeneck, Assistant Director of Estates, Impérial College of London
- Curitiba – Brésil : M. Fabio Duarte, direction de l'urbanisme
- Barcelone – Espagne : Mr Oriol Clos i Costa, director de plans i projectes urban
- Chine – Taiwan : Mr John Liu, Director Laboratory for building and Planning National Taiwan University

Les Ateliers remercient les deux artistes invités Michel Verjux et Simone Decker pour leur remarquable implication dans ces ateliers.

Cette session a été rendue possible grâce à l'aide :

- 1) **L'AFTRP** et en particulier son Président Directeur Général Bruno Verdon et son directeur délégué ouest Claude Garreau ;
- 2) **Les Communautés d'agglomération de la CAPS** et de **St-Quentin en Yvelines** en la personne de leurs présidents et de leurs équipes techniques qui ont apporté un soutien tout à fait remarquable ;
- 3) **Le Conseil Général de l'Essonne, le Conseil Général des Hauts de Seine et le Conseil Général du Val d'Oise** qui tous ont soutenu cette action.
- 4) **L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Cergy** représentée par René DENIZOT, son Directeur, qui a rendu possible ces Ateliers en mettant à disposition ses locaux et une part de son personnel mais qui a apporté avec son équipe pédagogique une contribution intellectuelle importante
- 5) **La résidence universitaire des Linandes** et sa directrice Mme BERLAT

- 6) **La CAISSE D'EPARGNE ILE DE France NORD** qui nous apporte l'accompagnement essentiel pour la tenue de ces sessions.
- 7) Enfin la **Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise** qui nous accueille dans ses locaux et accompagne notre travail.

Nous remercions aussi tout particulièrement **Danielle Gardrat** qui est à l'origine du projet de cette session.

Et tant d'autres que nous ne pouvons hélas citer !

Les partenaires financiers de la session 2005 de Cergy-Pontoise, sans lesquels cette session n'aurait pu avoir lieu ont été :

- Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer- DGUHC
- Ministère de la Culture et de la Communication – DAPA
- Ministère de l'écologie et du développement durable
- Conseil Régional d'Ile de France
- Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay
- Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines
- Conseil général de l'Essonne
- Conseil général des Hauts de Seine
- Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France - IAURIF
- Direction Régionale de l'équipement
- DRAC Ile de France
- Conseil Général du Val d'Oise
- Université de Versailles St-Quentin en Yvelines
- Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise
- Université de Cergy-Pontoise – Département de Géographie
- AFTRP
- Ecole Nationale Supérieure d'arts de Paris-Cergy
- Cobaty France
- Tournesol Productions
- Caisse d'Épargne Ile de France Nord
- Synchrotron Soleil
- Établissement Public d'Aménagement de Paris la Défense
- Ecole Nationale Supérieure d'arts de Paris-Cergy
- Cobaty France
- Tournesol Productions
- SADE
- Logis Social du Val d'Oise
- Caisse d'Épargne Ile de France Nord

**LES ATELIERS INTERNATIONAUX
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE URBAINE
CERGY-PONTOISE, ÎLE DE FRANCE**

Forum d'Initiatives Urbaines (ex EPA)
Rue de la Gare B.P. n° 47
95020 CERGY-PONTOISE Cedex
FRANCE

SITE INTERNET:

www.archi.fr/ateliers-cergypontoise

Mise en page du Journal Thérèse LOSSOUARN

Jean-Claude MILAK

ph# : 33 (0)1 34 41 93 90

ou : 33 (0)1 40 04 64 11

E-mail : jc.milak@aftrp.com

Secrétariat

ph# : 33 (0)1 34 41 93 91

Fax : 33 (0)1 34 41 93 92

E-mail : ateliersete@free.fr

ou ateliersete@aol.com